

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Hédé-Bazouges

ZAC de Hédé - tranche 1

sous la direction de

Emmanuelle Ah Thon

Inrap Grand Ouest
Juin 2018

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Hédé-Bazouges

ZAC de Hédé - tranche 1

sous la direction de

Emmanuelle Ah Thon

par

**Emmanuelle Ah Thon
Pierre Poilpré**

avec la collaboration de

**Vérane Brisotto
Emmanuelle Coffineau
Xavier Hénaff**

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40

Juin 2018

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

9	Fiche signalétique
10	Mots-clefs des thesaurus
11	Intervenants
12	Notice scientifique
13	Localisation de l'opération
15	Implantation cadastrale
18	Arrêté de prescription (arrêté modificatif)
24	Arrêté de prescription (arrêté initial)
37	Arrêté de désignation
38	Projet scientifique

Résultats

45	I.	Introduction
45	I.1	Circonstances de l'intervention
46	I.2	État des connaissances avant l'opération
46	I.2.1	Le cadre géographique et géologique
50	I.2.2	Le contexte archéologique et historique
50		Contexte archéologique
51		Contexte historique
57	I.3	Stratégie et méthode mises en oeuvre
57	I.3.1	Technique de sondage
60	I.3.2	Difficultés techniques
60	I.3.3	L'archivage des données
64	II.	Résultats
64	II.1	Une occupation de la Protohistoire
64	II.1.1	Le mobilier protohistorique
71	II.1.2	Un locus d'occupation du Bronze ancien
71		Le vase F10
72		La structure empierrée F11
74		Les structures empierrées F114 et F115
74		Le four à pierres chauffées F113
76		La céramique de la tranchée 7
78		Conclusion
78	II.1.3	Les éléments fossoyés rapportables à la Protohistoire
86	II.2	Des indices d'occupation médiévale
87	II.3	Les structures modernes à contemporaines
87	II.3.1	Secteur rural (secteur extension est) : parcellaires et chemins
87		Le chemin nord-sud et les limites parcellaires environnantes
87		La limite parcellaire qui borde la zone humide
91		Des parcelles agricoles d'origine médiévale au nord de l'emprise ?

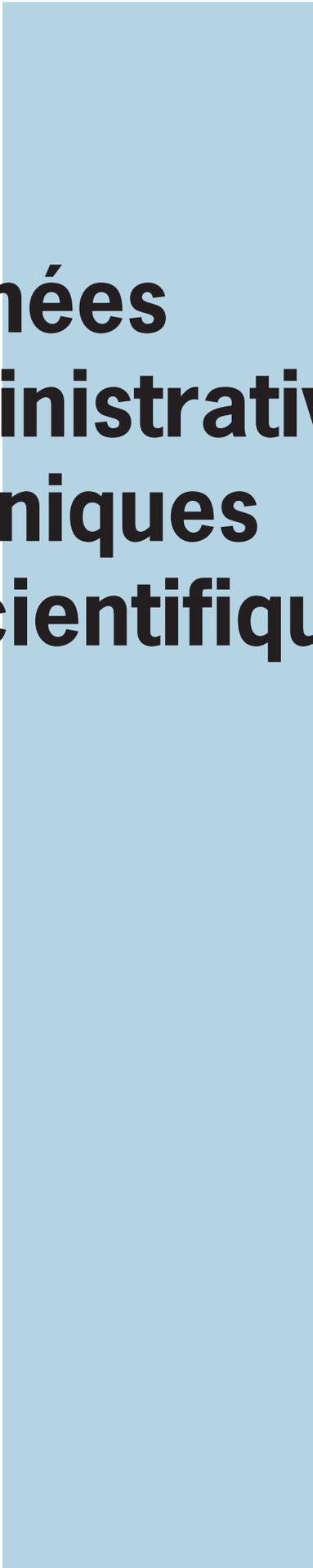
94		Le chemin à l'est de l'emprise
96	II.3.2	Secteur urbain (secteur centre-bourg) : fosses d'extraction, fossés, fosses et reconnaissance de la douve de la ville médiévale
96		Fosses d'extraction et importants niveaux de remblais modernes
98		Fossés et fosses modernes
102		Reconnaissance de la douve de la ville médiévale

110 **III. Conclusion**

112 **IV. Sources et bibliographie**

Études et inventaires

119		Étude de la céramique protohistorique
126		Étude du mobilier historique
132		Étude de l'outillage lithique
135		Inventaire de la céramique protohistorique
137		Inventaire du mobilier historique
139		Inventaire du mobilier lithique
141		Inventaire des structures
147		Inventaire des minutes



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Hédé-Bazouges

Adresse ou lieu-dit
ZAC de Hédé-tranche 1

Codes

code INSEE
35 130
Numéro de dossier Patriarche
—

Numéro de l'entité archéologique
—

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x: 1344400
y: 7243500
z: 89 à 97 m NGF

Références cadastrales

Commune
Hédé-Bazouges

Année
2014

section(s)
A, D

parcelle(s)
A : 96, 101, 98, 97, 76p, 69p, 79, 82, 578, 80, 78
D : 1115, 647, 1038, 1222, 547p, 1111p, 293p, 294p, 295p, 820, 299p, 821p, 822, 823, 296, 824p, 821,614p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

Divers

Références de l'opération

Numéros des arrêtés de prescription
2017-142 modifiant l'arrêté initial
2014-251 et 2014-252

Numéros des opérations
D108708

Numéros d'arrêté de désignation
du responsable
2015-112

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Mairie de Hédé-Bazouges
7, place de la Mairie
35630 Hédé-Bazouges

Nature de l'aménagement

Zone d'Aménagement
Concertée

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Emmanuelle Ah Thon, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

Du 13 avril au 7 mai 2015

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (1^{er} âge du Fer)
 - La Tène (2nd âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Carrière

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil (macro-outillage)
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Objet lithique

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Anthracologie

Intervenants

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Fourteau, SRA	Conservateur du patrimoine en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur Interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant AST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, Inrap	Logisticienne	Logistique

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Emmanuelle Ah Thon, Inrap	Technicienne d'opération	Responsable scientifique
Stéphane Bourne, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Suivi des tranchées, sondages, relevés
Claire Guého, Inrap	Technicienne d'opération	Suivi des tranchées, sondages, relevés
Frédéric Boumier, Inrap	Topographes	Relevés topographiques et plans
Dominique Guimard, Inrap		

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Emmanuelle Ah Thon, Inrap	Technicienne d'opération	Responsable scientifique, DAO, PAO
Claire Guého, Inrap	Technicienne d'opération	Lavage du mobilier
Vérane Brisotto, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Étude lithique
Emmanuelle Coffineau, Inrap	Céramologue	Étude de la céramique historique
Xavier Hénaff, Inrap	Céramologue	Étude de la céramique protohistorique
Pierre Poilpré, Inrap	Technicien d'opération	Étude documentaire

Notice scientifique

L'opération de diagnostic de la ZAC de Hédé-tranche 1 a été réalisée durant le mois d'avril 2015 sur une superficie de 102 760 m² sur le territoire de la commune de Hédé-Bazouges. Il concerne deux secteurs distincts : un secteur en milieu rural composé de parcelles agricoles situées au sud-est du bourg, et un secteur urbanisé en centre-bourg, au sein de parcelles privatives.

Le diagnostic a mis en évidence un certain nombre de vestiges archéologiques dont la datation concerne essentiellement l'âge du Bronze, le Moyen Âge et la période moderne.

Une première occupation datant du campaniforme et de l'âge du Bronze ancien I est caractérisée par la présence de mobilier et de structures empierrées situées au sud-est de l'emprise. Le contexte stratigraphique dans lequel se développent les structures n'a pas permis d'identifier de creusements, mais la typologie des empièvements, leur implantation et la nature du mobilier évoquent une occupation domestique. Quelques fossés et un four à pierres chauffées datés de la Protohistoire au sens large suggèrent également l'existence d'une occupation de cette période dans l'environnement proche.

En dehors de la période protohistorique, l'essentiel du mobilier recueilli date des périodes médiévale et moderne. La concordance avec les limites cadastrales napoléoniennes nous amène à proposer une datation moderne à contemporaine d'un grand nombre de fossés découverts à l'est de l'emprise, mais la présence de céramique médiévale associée laisse penser que certains pourraient avoir une origine plus ancienne.

En secteur centre bourg, d'importants niveaux de remblais modernes (XVIIIe-XIXe s.) ainsi que plusieurs fosses d'extraction ont été identifiés. Quelques tronçons de fossés et fosses de datation moderne (XVIIe-XVIIIe s.) ont également été découverts dans ce secteur. Enfin, le sondage réalisé au niveau du tracé supposé de l'enceinte urbaine médiévale a mis au jour les vestiges d'un bâtiment vraisemblablement abandonné au cours du XVIIIe siècle, installé sur un large fossé interprété comme la douve de la ville de Hédé à l'époque médiévale. L'étude documentaire et topographique réalisée par P. Poilpré vient par ailleurs enrichir les données sur l'histoire médiévale de Hédé et apporter un éclairage nouveau sur son aménagement à cette période.

Localisation de l'opération

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine (35)

Adresse/Lieu-dit :

ZAC de Hédé - tranche 1

**Coordonnées géographiques
et altimétriques (RGF 93) :**

x: 1344400

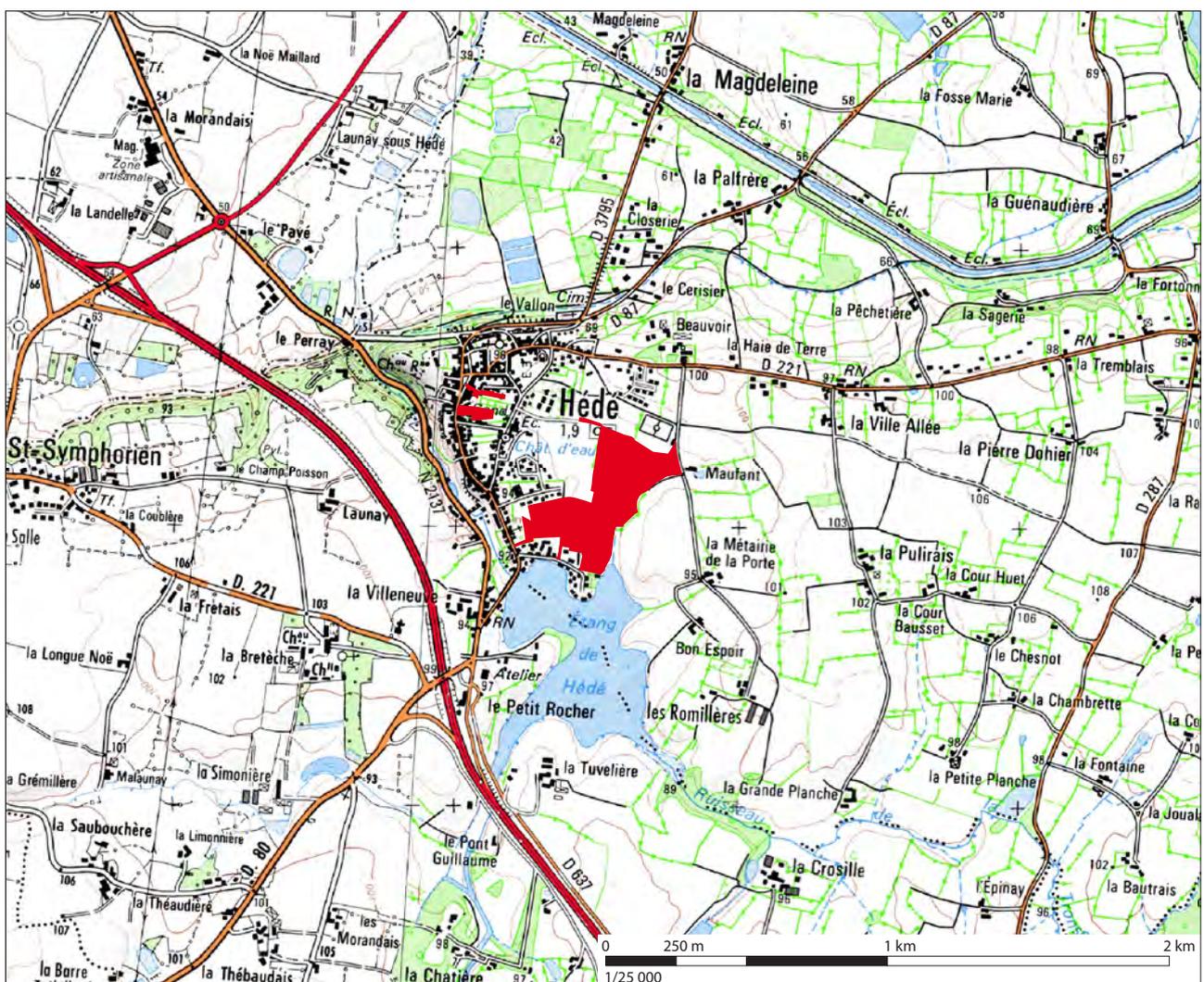
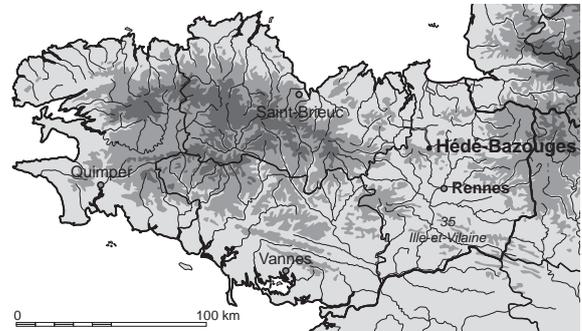
y: 7243500

Z : 89 à 97 m NGF

Section(s) et parcelle(s) :

A - parcelles 96, 101, 98, 97, 76p,
69p, 79, 82, 578, 80, 78

D - parcelles 1115, 647, 1038, 547p,
1111p, 293p, 294p, 295p, 820,
299p, 821p, 822, 823, 296, 824p,
821,614p

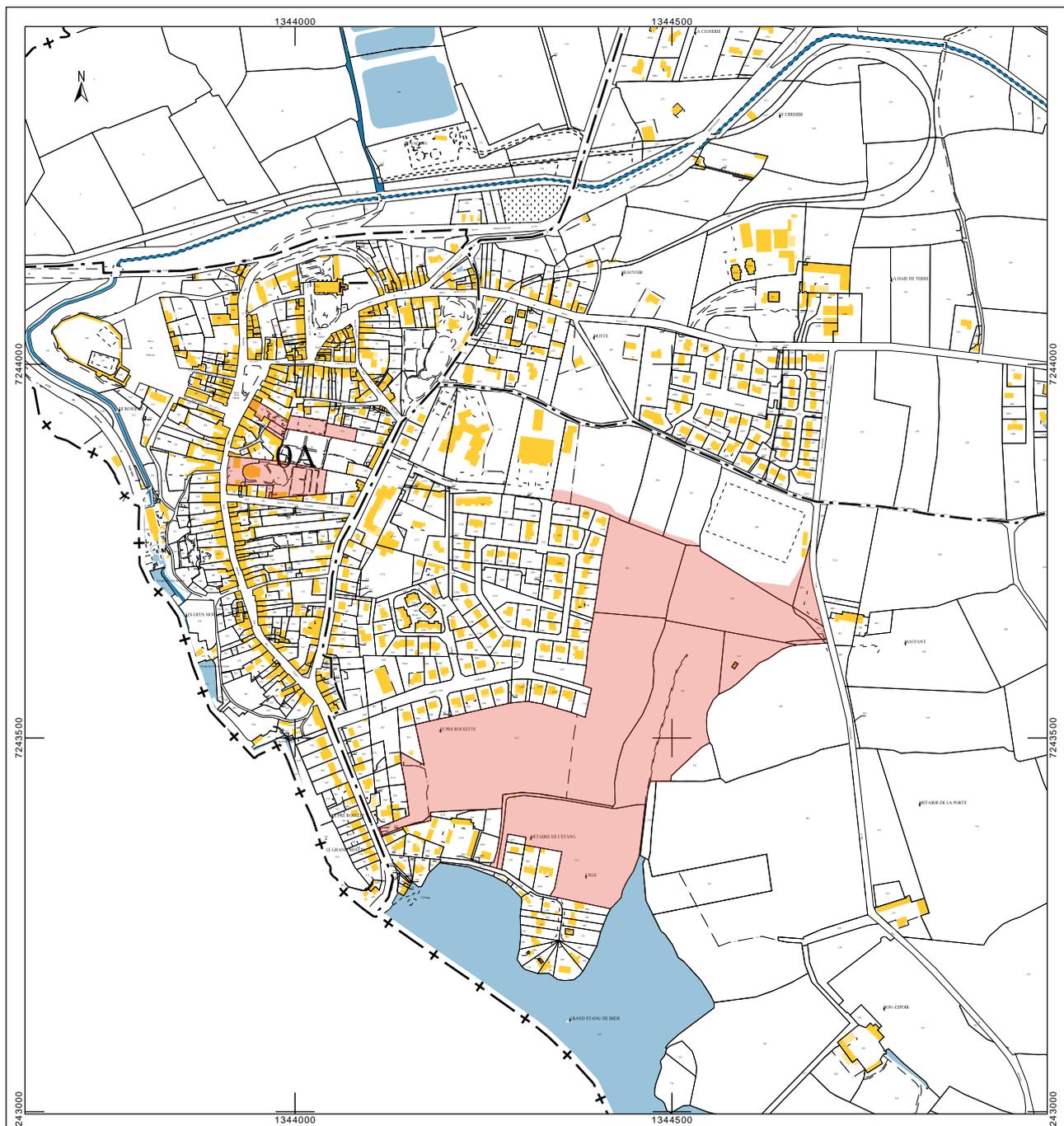


Localisation de l'opération

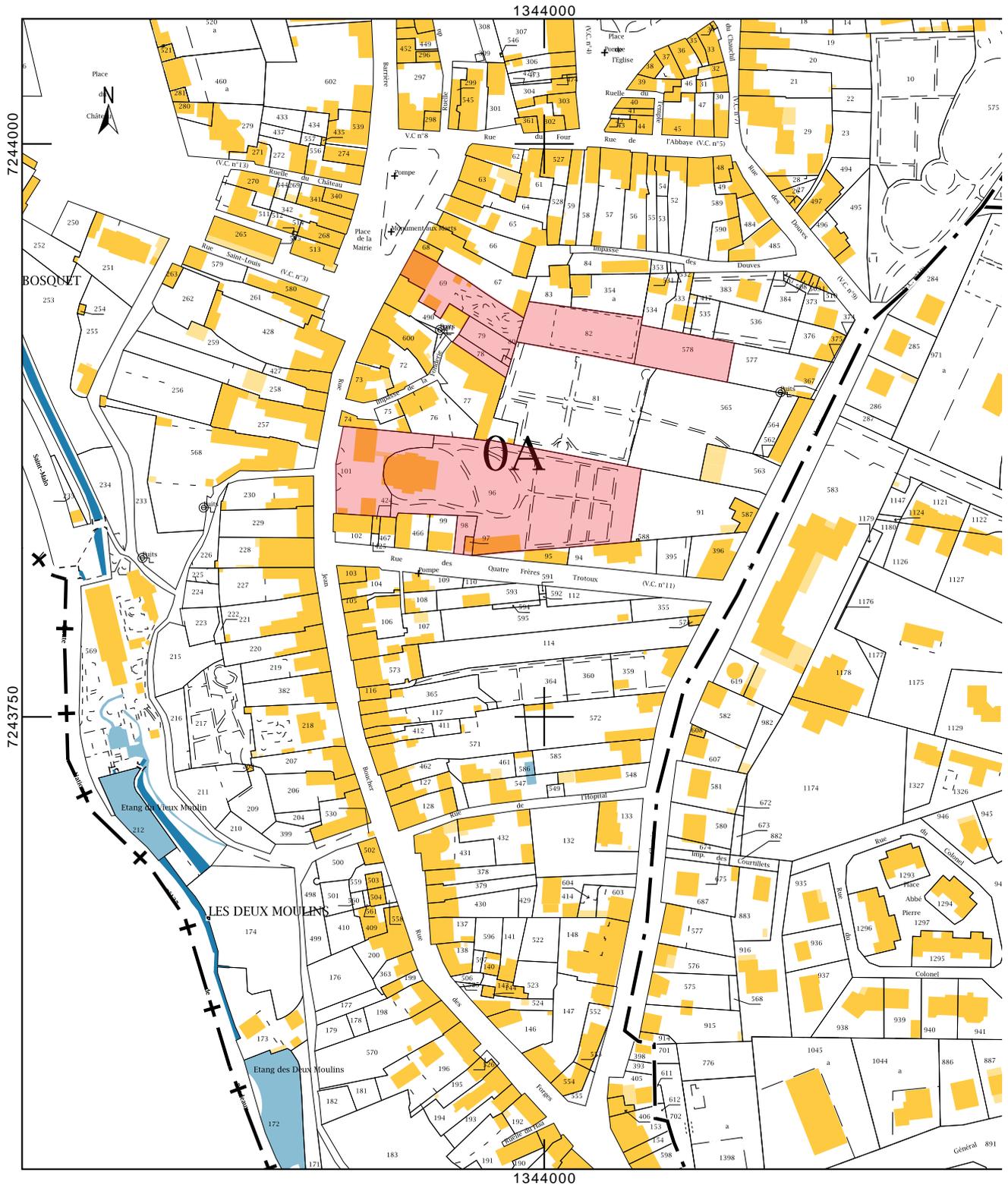


Implantation cadastrale

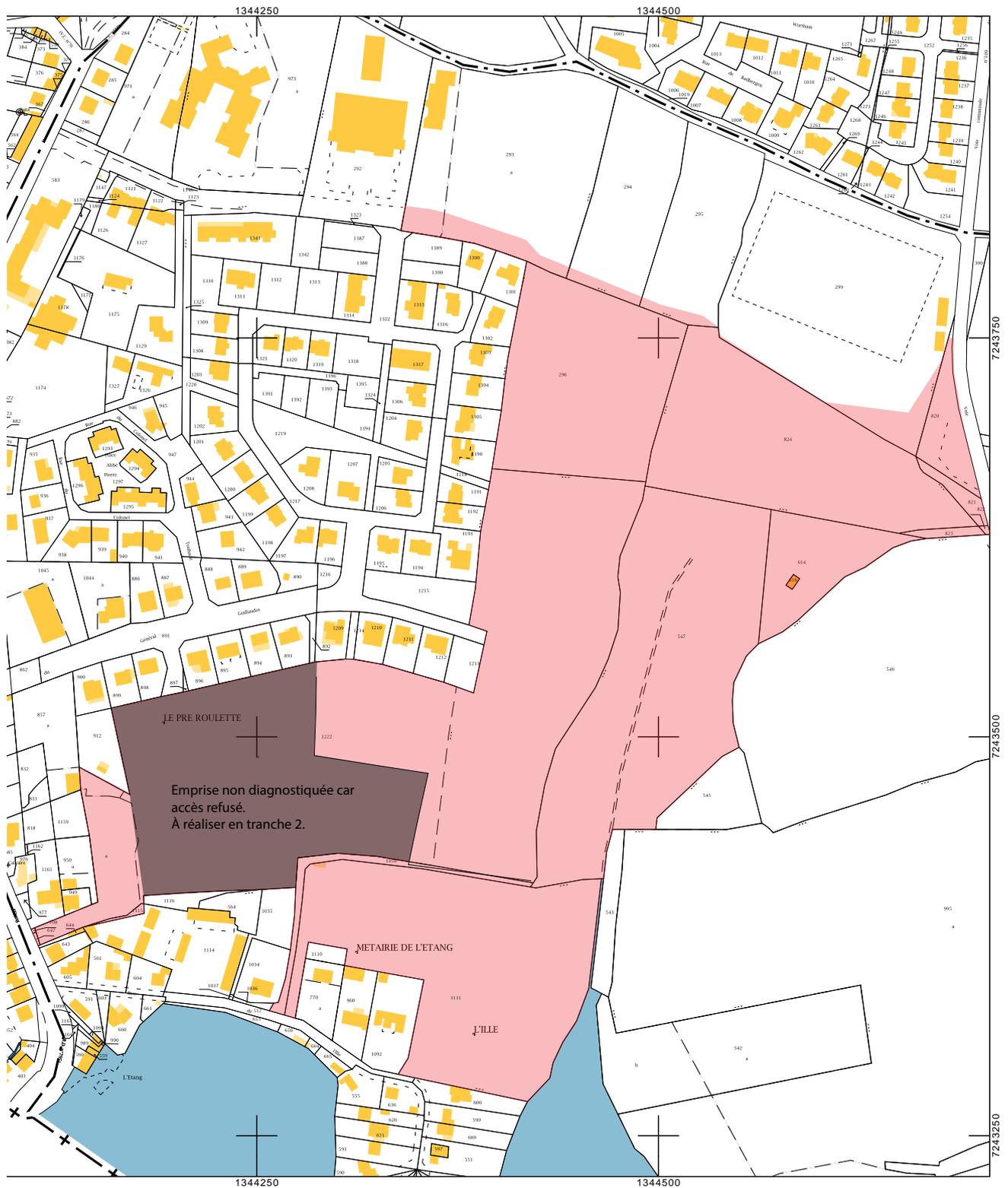
Département : ILLE ET VILAINE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : RENNES (Pole Topographie et Gestion Cadastrale) Accueil 2, boulevard Magenta 35023 35023 RENNES CEDEX 9 tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85 ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr
Commune : HEDE-BAZOUGES	EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Cet extrait de plan vous est délivré par : <div style="text-align: center;">cadastre.gouv.fr</div>
Section : D Feuille : 020 D 02		
Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/5000		
Date d'édition : 10/02/2015 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics		



Implantation cadastrale (section A)



Implantation cadastrale (section D)



Arrêté de prescription (arrêté modificatif)



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 27 avril 2017

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Elena MAN-ESTIER
Poste : 02 99 84 59 00
elena.man-estier@culture.fr

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

COURRIER RECU LE
2017
04 MAI 2017
INRAP

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Hédé-Bazouges (35)
Ref : arrêté n° 2017-142
PJ : 1 copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

S.A.D.I.V.
1 avenue de Tizé
CS 53604
35236 THORIGNE FOUILLARD cedex.

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis et versé en ligne, le cas échéant après validation par la CIRA, dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable.

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

**ARRETE n° 2017-142 modifiant l'arrêté INITIAL n° 2014-251
définissant les modalités de saisine et le calendrier prévisionnel
d'une opération soumise à un diagnostic archéologique et réalisée par tranches successives**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

04 MAI 2017

RECEVÉ
2017

VU le code du patrimoine, notamment son livre V notamment son article R 523-21 relatif aux opérations réalisées par tranches successives,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU le dossier de réalisation de la ZAC de Hédé déposé par la commune de Hédé-Bazouges reçu le 11 mars 2014 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014-251 du 11 août 2014 portant prescription de diagnostic archéologique,

VU la demande de modification transmise par la Société d'Aménagement et de Développement d'Ille-et-Vilaine en date du 9 février 2017,

CONSIDERANT que, en raison de leur nature (localisation, importance) les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; la vaste superficie de l'aménagement (10 hectares 52) ainsi que sa proximité avec le bourg médiéval et les anciennes douves rendent susceptibles la découverte de vestiges archéologiques au moment des travaux dans un secteur occupé depuis le Néolithique au moins ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

CONSIDERANT que les travaux envisagés seront réalisés par tranches successives dont il convient de définir le calendrier prévisionnel et les modalités de saisine ;

ARRETE

Article 1^{er} :

L'arrêté de diagnostic n°2014-251 est modifié comme suit :

Le présent arrêté définit les délais de saisine du Préfet de région pour chaque tranche de travaux réalisés sur le terrain sis en :

Région : Bretagne
 Département : Ille-et-Vilaine
 Commune : HEDE-BAZOUGES
 Lieu-dit : ZAC de Hédé - **INITIAL**

Tranche 1

Cadastre : section(s) : parcelles : 96, 101, 98, 97, 76p, 69p, 79, 82, 578, 80, 78
 section(s) : D parcelles : 547p, 1111p, 293p, 294p, 295p, 820, 299p,
 821p, 822, 823, 296, 824p, 821, 614p

Tranche 2

Cadastre : section(s) : D parcelles : 708, 647, 1038p, 1222,
 section(s) : A parcelles : 577p, 367p

Tranche 3

Cadastre : section(s) : A parcelles : 77, 563, 562, 564

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Les diagnostics seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de leur réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé et à l'occasion de chaque arrêté de prescription correspondant aux tranches prévisionnelles définies à l'article 3.

Ils seront exécutés conformément aux projets d'opérations élaborés par cet opérateur sur la base des prescriptions qui seront annexées à chaque arrêté de prescription correspondant aux tranches prévisionnelles définies à l'article 3.

Article 3 : Les opérations de diagnostic seront réalisées selon le calendrier prévisionnel suivant :

- Tranche 1
- année : 2014-2015
- Tranche 2
année : à partir de 2017
- Tranche 3
année : à partir de 2018.

Article 4 - Modalités de saisine :

Chaque tranche visée à l'article 3 fera l'objet d'un arrêté de prescription spécifique.

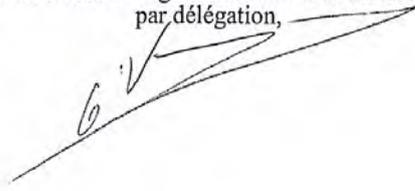
Pour chaque tranche, la SADIV devra saisir Monsieur le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine par courrier, au plus tard 6 mois avant l'engagement de chaque tranche afin que l'arrêté de prescription correspondant puisse être pris.

Pour chaque saisine, la SADIV devra transmettre à Monsieur le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine un dossier comportant l'emprise des travaux envisagés sur fond parcellaire avec l'indication précise des numéros de parcelles cadastrales et de la superficie des travaux en m².

Article 5 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SADIV, 1 avenue de Tizé, CS 53604, 35236 Thorigné-Fouillard cedex et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, .

Fait à Rennes, le 27 avril 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. V.', written over a horizontal line.

destinataires : SADIV
Inrap

copie à : mairie de Hédé-Bazouges
Préfecture d'Ille-et-Vilaine

SADIV/VB/EL

ZAC de Hédé
Commune de Hédé-Bazouges

le 09/02/2017

ETAT PARCELLAIRE - DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE- TRANCHES

DESIGNATION CADASTRALE	CONTENANCE CADASTRALE	EMPRISE dans la ZAC	NATURE ACTUELLE	DESTINATION FUTURE (ZAC)	DESIGNATION PAR TRANCHES	COMMENTAIRES
TRANCHE 1						
D 547	19 980		terre agricole	habitat / VRD	T1	Rédaction arrêté : D 547 p. (exclusion zone humide)
D 1111	18 186		terre agricole	habitat / VRD	T1	diag partiel (exclu zone humide)
D 1222	46 595		terre agricole	habitat / VRD	T1	diag partiel (opposition exploitant)
D 1038	807		terre agricole	habitat / VRD	T1	diag partiel (opposition exploitant)
D 614	3 690		terre	voirie/espace vert	T1	
D 293p	12 960	1 365	espace vert	voirie	T1	
D 294p	5 950	325	espace vert	voirie	T1	
D 295p	5 810	300	espace vert	voirie	T1	
D 820	1 612		terre	voirie/espace vert	T1	
D 299p	17 620	1 110	terre/espace vert	voirie/espace vert	T1	
D 822	23		terre	espace vert	T1	
D 823	211		terre	espace vert	T1	
D 296	11 780		terre agricole	habitat / VRD	T1	
D 824	13 634		terre agricole	habitat / VRD	T1	diag partiel (exclu zone humide)
D 821	412		terre	voirie/espace vert	T1	
TRANCHE 2						
D 708	4		terre agricole	habitat / VRD	T2	
D 647	23		terre agricole	habitat / VRD	T2	
D 1038	807		terre agricole	habitat / VRD	T2	partiel suite diag en T1
D 1222	46 595		terre agricole	habitat / VRD	T2	partiel suite diag en T1
SECTEUR CENTRE BOURG						
TRANCHE 1						
A 96	4 070		gendarmerie	logements + espace public	T1	
A 101	970		gendarmerie	logements + espace public	T1	
A 98	110		jardin	espace public	T1	
A 97	32		gendarmerie	espace public	T1	
A 76p	545	249	sol/jardin	sol/accès piéton	T1	

le 09/02/2017

ZAC de Hédé
Commune de Hédé-Bazouges

797	553	espace vert	espace vert/voirie	T1
218		parking	parking/voirie	T1
1 000		court de tennis	logements	T1
700		espace vert	logements	T1
12		parking	parking/voirie	T1
696		habitation	logements	T2
28		sol/jardin	logements	T2
Diagnostic partiel fonds de jardin et assise foncière voie d'accès en présence maison d'habitation occupée				
771		granges	mediathèque	T3
509		sol/grange	jardin/logement	T3
218		garages	logements	T3
203		sol	logements	T3
Pour que le diagnostic puisse avoir lieu, une démolition préalable des garages doit avoir lieu laissant craindre un affouillement important des sols rendant difficile le diagnostic archéologique ultérieur				

Arrêté de prescription (arrêté initial)



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 11 août 2014

Le directeur régional adjoint des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

REÇU LE

20 AOUT 2014

3489
I.N.R.A.P. G.O.

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne-Marie FOURTEAU
Poste : 02 99 84 59 00
anne-marie.fourteau@culture.fr

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Hédé-Bazouges (35)
Ref : arrêtés n° 2014-251 et 2014-252
PJ : 1 copie arrêtés

J'ai l'honneur de vous notifier les arrêtés ci-joints, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

SADIV
1 avenue de Tizé
CS 53604
35236 Thorigné-Fouillard.

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional adjoint
des affaires culturelles de Bretagne,
directeur régional par intérim,

**PREFET DE LA REGION BRETAGNE**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

**ARRETE INITIAL n° 2014-251 définissant les modalités de saisine et le calendrier
prévisionnel
d'une opération soumise à un diagnostic archéologique et réalisée par tranches successives**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V notamment son article R 523-21 relatif aux opérations réalisées par tranches successives,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 SGAR/DRAC/DSG du 21 juillet 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional adjoint des affaires culturelles de Bretagne, chargé de l'intérim des fonctions de directeur régional des affaires culturelles ;

VU, le dossier de réalisation de la ZAC de Hédé déposée par la commune de HEDE-BAZOUGES reçu le 11 mars 2014 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

Vu, la délibération du conseil municipal de HEDE-BAZOUGES du 23 mai 2013, désignant la SADIV (Société d'Aménagement et de Développement d'Ille-et-Vilaine) aménageur de la ZAC de Hédé dans le cadre d'une concession d'aménagement

Vu, les compléments d'informations dans l'état parcellaire de la ZAC, apportés le 7 août 2014 par la SADIV

CONSIDERANT que, en raison de leur nature (localisation, importance) les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique; la vaste superficie de l'aménagement (10 hectares 52) ainsi que sa proximité avec le bourg médiéval et les anciennes douves, rendent susceptibles la découverte de vestiges au moment des travaux dans un secteur occupé depuis le néolithique

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

CONSIDERANT que les travaux envisagés seront réalisés par tranches successives dont il convient de définir le calendrier prévisionnel et les modalités de saisine ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le présent arrêté définit les délais de saisine du Préfet de région pour chaque tranche de travaux réalisés sur le terrain sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : HEDE-BAZOUGES

Lieu-dit : ZAC de Hédé

Cadastre : sections et parcelles ; voir liste en annexe

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Les diagnostics seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de leur réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé et à l'occasion de chaque arrêté de prescription correspondant aux tranches prévisionnelles définies à l'article 3.

Il seront exécutés conformément aux projets d'opérations élaborés par cet opérateur sur la base des prescriptions qui seront annexées à chaque arrêté de prescription correspondant aux tranches prévisionnelles définies à l'article 3.

Article 3 : Les opérations de diagnostic seront réalisées en deux tranches

- Tranche 1 : à partir de 2014
- Tranche 2 : à partir de 2015

Article 4 - Modalités de saisine :

Chaque tranche visée à l'article 3 fera l'objet d'un arrêté de prescription spécifique.

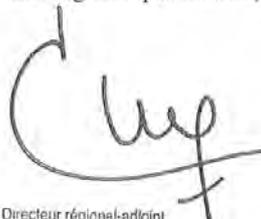
Pour chaque tranche, la SADIV devra saisir Monsieur le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine par courrier, au plus tard 6 mois avant l'engagement de chaque tranche afin que l'arrêté de prescription correspondant puisse être pris.

Pour chaque saisine, la SADIV devra transmettre à Monsieur le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine un dossier comportant l'emprise des travaux envisagés sur fond parcellaire avec l'indication précise des numéros de parcelles cadastrales et de la superficie des travaux en m².

Article 5 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SADIV, 1 avenue de Tizé, CS 53604, 35236 Thorigné-Fouillard Cedex, et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, .

Fait à Rennes, le 11 août 2014

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional adjoint
des affaires culturelles de Bretagne,
directeur régional par intérim,



Le Directeur régional-adjoint
Jean-Loup LECOQ

destinataires : SADIV

Inrap

copie à : Mairie de Hédé-Bazouges
préfecture d'Ille-et-Vilaine

**PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral initial numéro 2014-251**

région :	Bretagne
département :	Ille-et-Vilaine
commune :	HEDEE-BAZOUGES
lieu-dit :	Z.A.C. de HEDE
cadastre : parcelles :	
Tr1 :	
secteur centre bourg:	
Section A: 96, 101, 98, 97, 76p, 69p, 79, 82, 578, 80, 78	
secteur extension est:	
section D: 1115, 708, 647, 1038, 1222, 547p, 1111p, 293p, 294p, 295p, 820, 299p, 821p, 822, 823, 296, 824p, 821, 614p	
Tr 2 :	
Section A : 77, 563, 562, 564, 577, 367	
pétitionnaire:	SA.D.I.V. (Société d'Aménagement et de Développement d'Ille-et-Vilaine)

Emprise du diagnostic archéologique : 10,52 hectares

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur d'importantes surfaces (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Une attention particulière sera portée, dans le secteur du centre-bourg, à la présence de la douve cernant la ville médiévale et aux structures qui pourraient lui être associées. Une coupe stratigraphique sera notamment réalisée dans cet ouvrage, dans le respect des règles de sécurité, afin d'en obtenir des éléments de datation.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement

décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

L'emprise de la ZAC comporte deux types d'environnement bien distincts : un secteur urbanisé et un secteur en milieu rural.

Dans ce dernier secteur, où aucun vestige n'est connu, le diagnostic sera mené de façon classique « en aveugle ». La présence de nombreux sites néolithiques, gallo-romains et médiévaux dans cette commune, laisse présager une occupation humaine assez dense dans l'ensemble de son territoire. Le « Chemin Vert » situé au nord du projet, probable voie antique secondaire et les sites de la Ville Allée et de son nymphée, attestent une importante occupation romaine dans cet environnement.

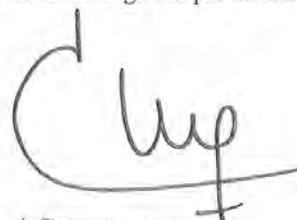
L'étude du secteur urbanisé devra être précédée d'une première approche documentaire. Son emprise s'étend en effet sur le tracé de la douve cernant la ville médiévale construite autour de son château. L'impasse de la Fonderie reprend le tracé. P. Banéat rapporte que « le duc François II ordonna en 1464 d'enclorre la ville de rempart, mais on se contenta de l'entourer de douves au sud et à l'est, l'escarpement du rocher et le château la protégeant suffisamment des deux autres côtés. Ces douves partaient du donjon, - traversaient la Grande Rue à 25 m environ au sud de la place centrale, - longeaient l'ancienne rue de la Fonderie, près de l'emplacement de la Maison Rouge et de l'ancien couvent des Ursulines, » etc. (Tome II, p. 181). Il conviendra donc de vérifier si cette fortification a bien été créée *ex nihilo* dans ce quartier de la ville, ou si elle reprend le tracé d'une enceinte plus ancienne, comme J. Bachelier semble en revanche le penser pour le secteur situé autour de l'église (Bachelier 2014). Il conviendra non seulement de repérer et expertiser la fortification mais tout vestige se rapportant à cette structure.

Par ailleurs le secteur de la ZAC en centre bourg, est situé à l'emplacement des annexes du couvent des Ursulines transféré fin 17ème siècle au sud-est de la place de l'église. Des éléments anciens signalés par P. Banéat (four, écuries, jardins), sont compris pour partie dans l'emprise de la ZAC. En conséquence il conviendra de tenir compte de ces éléments historiques dans le diagnostic et réaliser une étude d'archéologie du bâti sur le bâtiment situé parcelle A76p (dans l'emprise probable du couvent des Ursulines), pour y reconnaître les traces d'éventuelles architectures anciennes avant sa transformation en médiathèque.

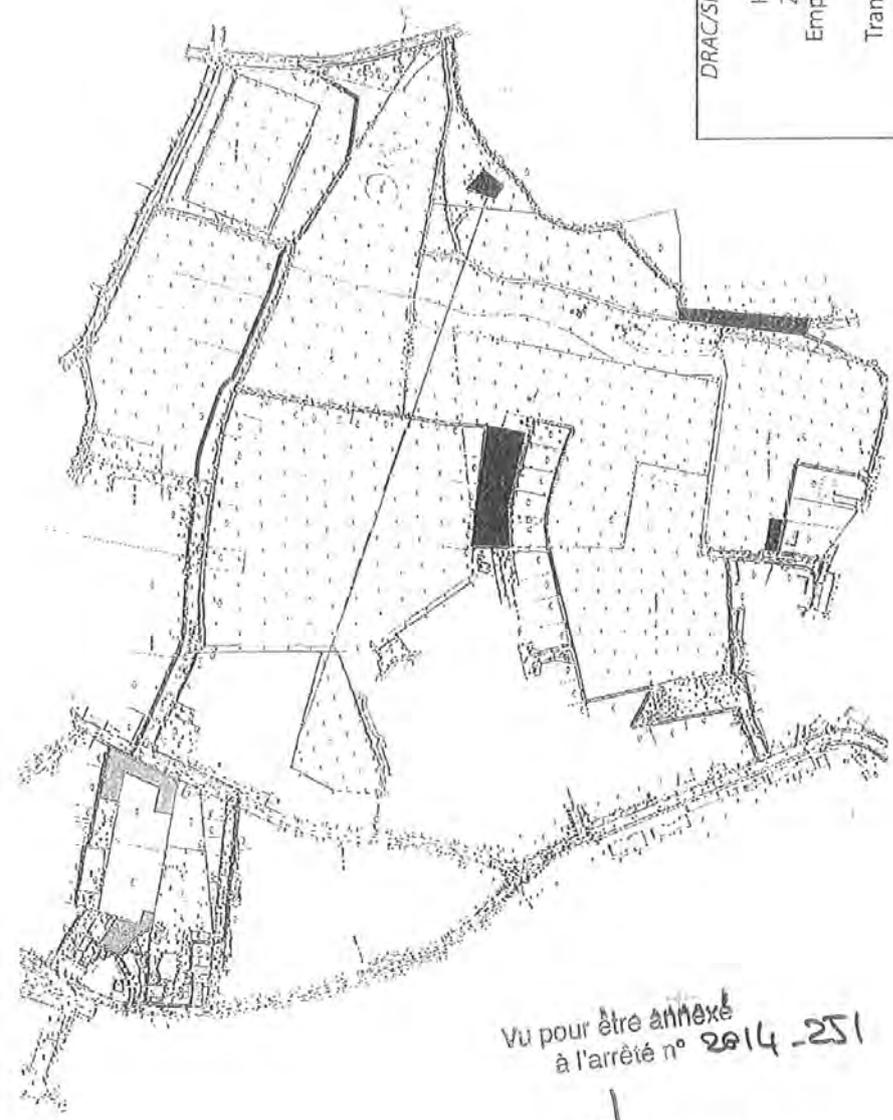
D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Fait à Rennes, le 11 août 2014

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional adjoint
des affaires culturelles de Bretagne,
directeur régional par intérim,



Le Directeur régional adjoint
Jean-Loup LECOQ



DRAC/SRA Bretagne, août 2014

HEDE-BAZOUGES
ZAC de HEDE
Emprise du diagnostic

Tranche 1

Tranche 2

Hors diagnostic:
et D 547p, 111p, 617p, 824p

Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 2014-251

Le Directeur régional adjoint
Jean-Loup LECOQ

le 07/08/2014

ZAC de Hédé
Commune de Hédé-Bazouges

ETAT PARCELLAIRE - DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE

SECTEUR EXTENSION EST				INTERVENTIONS DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE PROPOSEES	COMMENTAIRES
DESIGNATION CADASTRALE	SURFACES PARCELLES	SURFACES en cas d'emprise partielle d'une parcelle	NATURE ACTUELLE	DESTINATION FUTURE (ZAC)	
D 1115	87		terre agricole	habitat / VRD	T1
D 708	4		terre agricole	habitat / VRD	T1
D 647	23		terre agricole	habitat / VRD	T1
D 1038	807		terre agricole	habitat / VRD	T1
D 1222	46 595		terre agricole	habitat / VRD	T1
D 547	19 980	4 855	terre agricole	habitat / VRD	T1
D 1036	56	15 125	terre	zone humide (non viabilisée)	non diagnostiqué
D 1111	18 195	15 471	terre agricole	clôture/jardin	non diagnostiqué
		2 725	terre	habitat / VRD	T1
				zone humide (non viabilisée)	non diagnostiqué
D 614	3 690	811	terre	voirle/espace vert	T1
D 617p		2 879	terre	zone humide (non viabilisée)	non diagnostiqué
D 618	30	39	zone humide	zone humide (non viabilisée)	non diagnostiqué
				poste de relevage	non diagnostiqué
D 293p		1 365	espace vert	voirle	T1
D 294p		325	espace vert	voirle	T1
D 295p		300	espace vert	voirle	T1
D 820	1 612		terre	voirle/espace vert	T1
D 299p		1 110	terre/espace vert	voirle/espace vert	T1
D 822	23		terre	espace vert	T1
D 823	211		terre	espace vert	T1
D 1110	251		jardin	jardin	non diagnostiqué
D 543	1 163		terre	zone humide	non diagnostiqué
D 296	11 780		terre agricole	habitat / VRD	T1
D 824	13 634	8 879	terre agricole	habitat / VRD	T1
D 821	412	4 755	zone humide	zone humide (non viabilisée)	non diagnostiqué
D 1215	1 490		lotissement(VRD/EV)	voirle/espace vert	T1
D 1217 p	4 016		lotissement(VRD/EV)	lotissement(VRD/EV)	Non diagnostiqué
D 1216	180		lotissement(VRD/EV)	lotissement(VRD/EV)	Non diagnostiqué

La répartition entre terre urbanisable et zone humide issu du report par le géomètre du périmètre de la zone humide. Cela fera l'objet d'un arpentage et DA ultérieur.

Jardin privé, voué à rester un jardin privé (erreur de tracé ZAC)

Répartition entre terre urbanisable et zone humide issu du report par le géomètre du périmètre de la zone humide. Cela fera l'objet d'un arpentage et DA ultérieur.

Répartition entre terre urbanisable et zone humide issu du report par le géomètre du périmètre de la zone humide. Cela fera l'objet d'un arpentage et DA ultérieur.

non diagnostiqué

non diagnostiqué

non diagnostiqué

Des parties des parcelles mentionnées sont comprises dans le périmètre de la future ZAC pour permettre la création d'une rue en prolongement de la rue Duportal existante.

Les surfaces mentionnées sont issues des calculs du géomètre. Elles feront l'objet d'une division ultérieure.

Jardin privé, voué à rester un jardin privé (erreur de tracé ZAC)

Répartition entre terre urbanisable et zone humide issu du report par le géomètre du périmètre de la zone humide

Parcelles comprises dans l'emprise du lotissement

Non diagnostiqué

Non diagnostiqué

Vu pour être annexé à l'arrêté n° 2014-251

Le Directeur régional-adjoint
Jean-Louis ESCOFFIER



D108708

REÇU LE

20 AOUT 2014

B.N.:R.A.P. G.O.

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2014-252 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 SGAR/DRAC/DSG du 21 juillet 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional adjoint des affaires culturelles de Bretagne, chargé de l'intérim des fonctions de directeur régional des affaires culturelles ;

VU le dossier de réalisation de la Z.A.C. de Hédé déposée par la commune de HEDE-BAZOUGES (Ille-et-Vilaine); reçu par courriel le 11 mars 2014 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

VU, la délibération du conseil municipal de HEDE-BAZOUGES du 23 mai 2013, désignant la SADIV (Société d'Aménagement et de Développement d'Ille-et-Vilaine) aménageur de la ZAC de Hédé dans le cadre d'une concession d'aménagement

VU, les compléments d'informations dans l'état parcellaire de la ZAC, apportés le 7 août 2014 par la SADIV

VU les délais différés de mise à disposition des terrains occupés par un logement et des garages de particuliers,

VU l'arrêté initial n° 2014-251 du 11 août 2014 définissant les modalités de saisine et le calendrier prévisionnel d'une opération soumise à diagnostic archéologique et réalisée par tranches successives,

CONSIDERANT que, en raison de leur nature (localisation, importance) les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; la vaste superficie de l'aménagement

(10 hectares) ainsi que sa proximité avec le bourg médiéval et les anciennes douves rendent susceptibles la découverte de vestiges au moment des travaux dans un secteur occupé depuis le néolithique

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements susvisés, sis en

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine
Commune : HEDE-BAZOUGES
Lieu-dit : Z.A.C. de Hédé – **Tranche n° 1**
Cadastre : section : parcelles : cf. liste en annexe

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

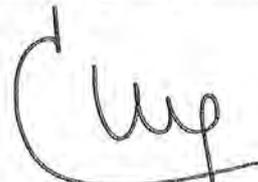
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SADIV, 1 avenue de Tizé, CS 53604, 35236 Thorigné-Fouillard Cedex et au directeur interrégional Grand-Ouest de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 11 août 2014

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional adjoint
des affaires culturelles de Bretagne,
directeur régional par intérim,



Le Directeur régional-adjoint
Jean-Loup LECOQ

destinataires : - SADIV
- Inrap
copie à : Mairie de HEDE-BAZOUGES
préfecture d'Ille-et-Vilaine



PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2014-252**

région :	Bretagne
département :	Ille-et-Vilaine
commune :	HEDEE-BAZOUGES
lieu-dit :	Z.A.C. de HEDE – Tranche 1
cadastre : parcelles :Tr1:	
secteur centre bourg:	
Section A:	96, 101, 98, 97, 76p, 69p, 79, 82, 578, 80, 78
secteur extension est:	
section D:	1115, 708, 647, 1038, 1222, 547p, 1111p, 293p, 294p, 295p, 820, 299p, 821p, 822, 823, 296, 824p, 821, 614p
pétitionnaire:	SA.D.I.V. (Société d'Aménagement et de Développement d'Ille-et-Vilaine)

Emprise du diagnostic archéologique :102 760 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur d'importantes surfaces (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Une attention particulière sera portée, dans le secteur du centre-bourg, à la présence de la douve cernant la ville médiévale et aux structures qui pourraient lui être associées. Une coupe stratigraphique sera notamment réalisée dans cet ouvrage, dans le respect des règles de sécurité, afin d'en obtenir des éléments de datation.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de

l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

L'emprise de la ZAC comporte deux types d'environnement bien distincts : un secteur urbanisé et un secteur en milieu rural.

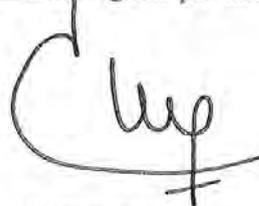
Dans ce dernier secteur, où aucun vestige n'est connu, le diagnostic sera mené de façon classique « en aveugle ». La présence de nombreux sites néolithiques, gallo-romains et médiévaux dans cette commune, laisse présager une occupation humaine assez dense dans l'ensemble de son territoire. Le « Chemin Vert » situé au nord du projet, probable voie antique secondaire et les sites de la Ville Allée et de son nymphée, attestent une importante occupation romaine dans cet environnement.

L'étude du secteur urbanisé devra être précédée d'une première approche documentaire. Son emprise s'étend en effet sur le tracé de la douve cernant la ville médiévale construite autour de son château. L'impasse de la Fonderie reprend le tracé. P. Banéat rapporte que « le duc François II ordonna en 1464 d'enclorre la ville de rempart, mais on se contenta de l'entourer de douves au sud et à l'est, l'escarpement du rocher et le château la protégeant suffisamment des deux autres côtés. Ces douves partaient du donjon, - traversaient la Grande Rue à 25 m environ au sud de la place centrale, - longeaient l'ancienne rue de la Fonderie, près de l'emplacement de la Maison Rouge et de l'ancien couvent des Ursulines,, » etc. (Tome II, p. 181). Il conviendra donc de vérifier si cette fortification a bien été créée *ex nihilo* dans ce quartier de la ville, ou si elle reprend le tracé d'une enceinte plus ancienne, comme J. Bachelier semble en revanche le penser pour le secteur situé autour de l'église (Bachelier 2014). Il conviendra non seulement de repérer et expertiser la fortification mais tout vestige se rapportant à cette structure.

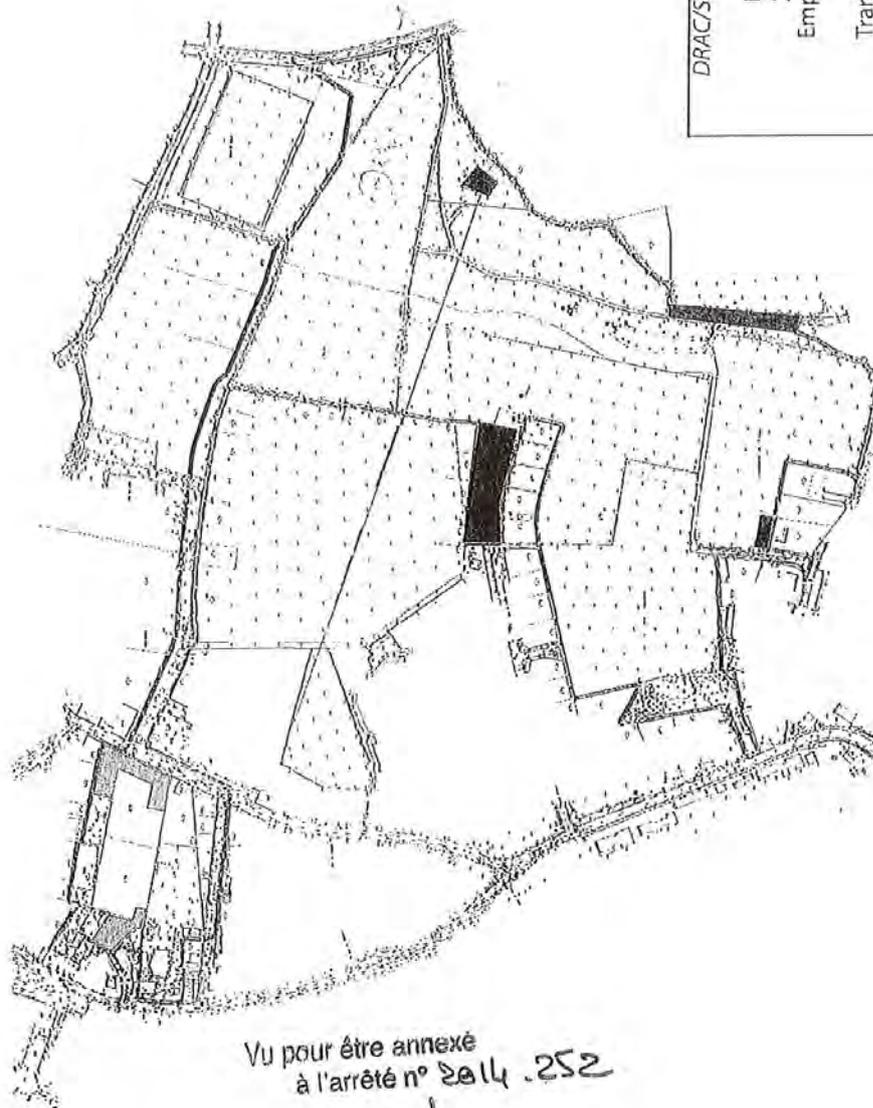
D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Fait à Rennes, le 11 août 2014

le Préfet de région Bretagne,
par déléation,
le directeur régional adjoint
des affaires culturelles de Bretagne,
directeur régional par intérim,



Le Directeur régional-adjoint
Jean-Loup LECOQ



DRAC/SRA Bretagne, août 2014
HEDE-BAZOUIGES
ZAC de HEDE
Emprise du diagnostic
Tranche 1
Tranche 2
Hors diagnostic:
et D 547p,111p,617p,824p

Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 2014.252


Le Directeur régional-adjoint
Jean-Loup LECOQ

le 07/08/2014

ZAC de Hédé
Commune de Hédé-Bazouges

SADIV/B/EL

RUE DU PORTAL		Parcelles correspondant à l'emprise de la rue Duportal existante (viabilisée) ou à des jardins privés non urbanisés	
D292p	718	voirie	Non diagnostiqué
D994p	1 421	voirie	Non diagnostiqué
D583p	403	voirie	Non diagnostiqué
1121p, 1122p, 1123p		propriété privée viabilisée	Non diagnostiqué

SECTEUR CENTRE BOURG			
A 96	4 070	gendarmérie	logements + espace public T1
A 101	970	gendarmérie	logements + espace public T1
A 98	110	jardin	T1
A 97	32	gendarmérie	T1
A 77	771	granges	T2
A 81	2 607	jardin	Non diagnostiqué
A 565	2 047	jardin/verger	Non diagnostiqué
A 563	509	sol/grange	T2
A 562	218	garages	T2
A 564	203	sol	T2
A 577	696	habitation	T2
A 367	28	sol/jardin	T2
A 76p	249	sol/jardin	T1
A 95	180	parking bitumé	Non diagnostiqué?
A 69p	797	espace vert	T1
A 79	118	parking	T1
A 82	700	court de tennis	T1
A 578	12	espace vert	T1
A 80	120	parking	T1
A 78		parking	T1

à voir pour être annexé à l'arrêté n° 2014-252

[Signature]
Le Directeur Adjoint
Jean-Louis
:00

Arrêté de désignation



COURRIER RÉGIONAL
1335
19 MARS 2015
INRAP 60

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

**Arrêté n° 2015-112 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2014-252**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté n° 2014-252 du 11 août 2014 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Hédé-Bazouges - ZAC de Hédé - tranche 1 (35) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Madame Emmanuelle AH-THON - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2014-252 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Hédé-Bazouges (35).

Fait à Rennes, le 12 mars 2015

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,


Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP

E. Ah-Thon

Projet scientifique

L'Adjoint Scientifique et Technique

Réf : MB/TA/2014/2081

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Adjoint Scientifique et Technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n°

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«HEDE-BAZOUGES (35), ZAC DE HEDE »

Opération : D108708 – 2014-251

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 12/11/14

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 20 août 2014 portant sur le diagnostic dénommé « HEDE-BAZOUGES (35), ZAC DE HEDE » sur la commune de Hédé dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

Pa



P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D108708
HEDE-BAZOUGES (35), ZAC DE HEDE – Tranche 1

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Ille-et-Vilaine
Commune	Hédé		
Lieu-dit	ZAC DE HEDE		
Cadastre	Hédé : A 96, 101, 98, 97, 76p, 69p, 79, 82, 578, 80, 78 Hédé : D 115, 708, 647, 1038, 1222, 547p, 1111, 293p, 294p, 295p, 820, 299p, 821p, 822, 823, 296, 824p, 821, 614p		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2014-252	20-08-2014	102760 m ²		12/11/14
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2014-252, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Emmanuelle Ah-Thon

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

• *Tranche Ferme*

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	11 jours	5 jours	Une pelle à chenilles	10 jours	4 jours
Technicien	10 jours		Transfert	1	

• *Tranche Provisionnelle*

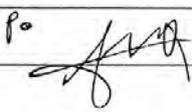
Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	7 jours	7 jours	Une pelle à chenilles	4 jours	2 jours
Technicien	14 jours	3 jours	Transfert	1	
Dessinateur		7 jours			
Spécialiste (Céramologue)		5 jours			
Spécialiste (Études diverses)		5 jours			
Topographe	1 jour	1 jour			

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
17 jours	12 jours	Janvier 2015

7.- Observations complémentaires

Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST
Michel-Alain Baillieu 

II. Résultats

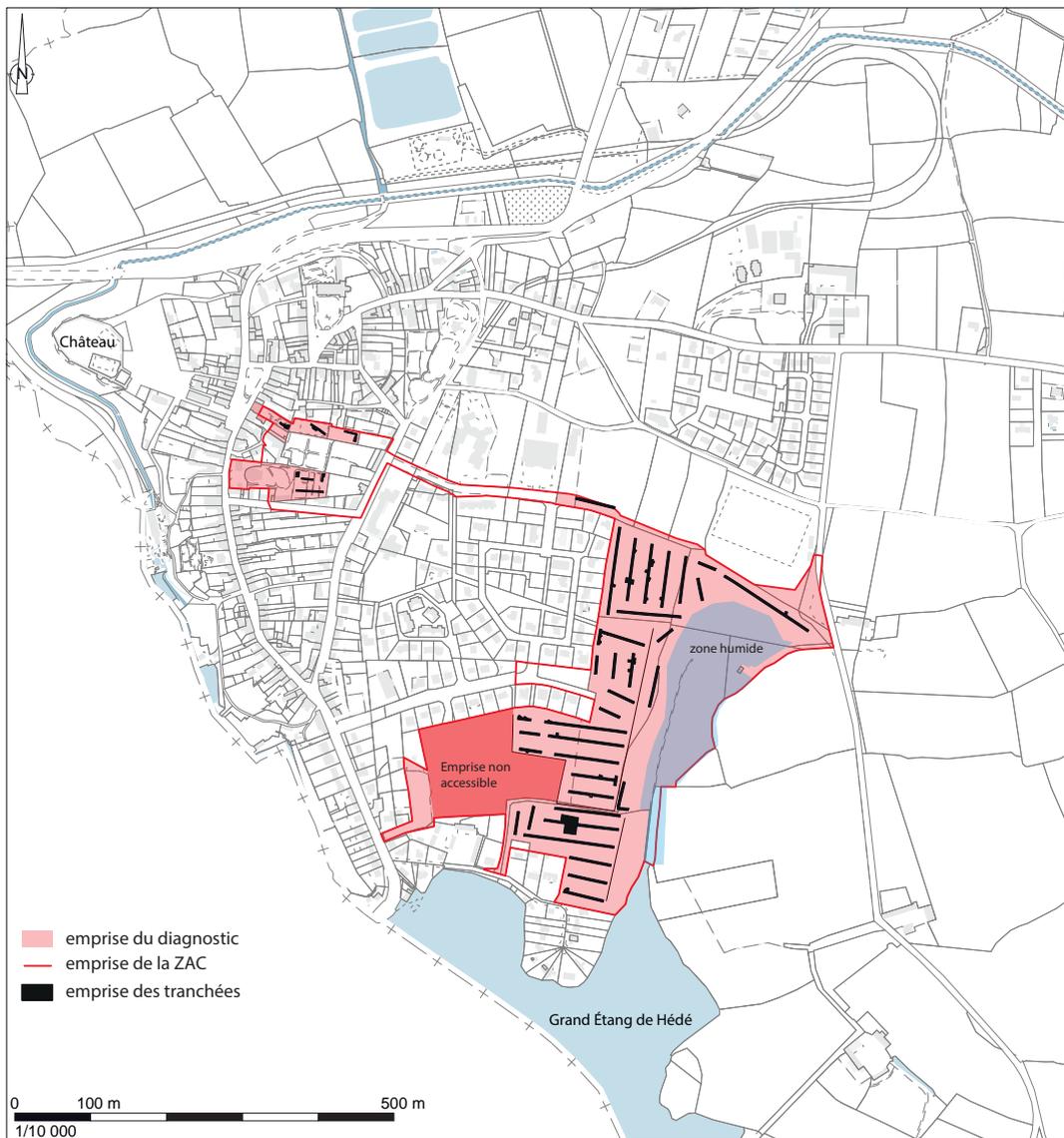


Fig. 1 Emprise de la prescription et des tranchées du diagnostic. © Inrap



Fig. 2 Vue du diagnostic en milieu rural. © Inrap

I. Introduction

I.1 Circonstances de l'intervention

L'opération de diagnostic de la ZAC de Hédé - tranche 1 s'inscrit dans le cadre d'un projet de création d'une Zone d'Aménagement Concerté à vocation d'habitations de près de 15 hectares sur le territoire de la commune de Hédé-Bazouges.

Ce diagnostic de 102 760 m² se situe en milieu rural et urbain (Fig. 1). Il concerne deux secteurs distincts : un secteur en milieu rural composé de parcelles agricoles situées au sud du bourg (Fig. 2), et un secteur urbanisé en centre-bourg (Fig. 3), composé de parcelles privées de type terrains bitumés ou jardins, dont une partie se situe dans l'enceinte de la gendarmerie.

L'arrêté de prescription de diagnostic archéologique (récemment modifié en raison de l'inaccessibilité d'une partie de la parcelle 1222 lors de notre intervention en 2015) a été motivé par l'ampleur des travaux, la proximité avec le bourg médiéval et la situation de certaines parcelles au cœur du bourg médiéval. Plusieurs indices de sites archéologiques néolithiques, gallo-romains et médiévaux ont en outre déjà été identifiés sur la commune et laissent présager une occupation ancienne du territoire. À 300 m au nord du projet, le « Chemin Vert », probable voie antique secondaire, les sites de la Ville Allée et son nymphée (à environ 900 m), attestent notamment d'une importante occupation gallo-romaine dans cet environnement. Dans le secteur centre-bourg, une attention particulière est portée à l'identification de la douve qui, selon les textes, cerne la ville médiévale. Étant donné la richesse de l'environnement archéologique de la future ZAC de Hédé, il était particulièrement important de mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation d'éventuels vestiges archéologiques conservés dans l'emprise du projet d'aménagement afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.



Fig. 3 Vue du diagnostic en milieu urbain. © Inrap

I.2 État des connaissances avant l'opération

I.2.1 Le cadre géographique et géologique

Le projet d'aménagement de la ZAC de Hédé est implanté à l'est de la ville de Hédé. Le projet se développe dans la continuité de l'urbanisation existante, directement à l'est et au sud d'un lotissement récent mais aussi au cœur du centre-bourg ancien (Fig. 1). Il est limité à l'est par la voie communale qui mène à la ferme de Maufant, et au sud par le Grand Étang de Hédé.

La commune de Hédé-Bazouges est située dans le département de l'Ille-et-Vilaine, à 24 km au nord de Rennes, sur l'axe Rennes-Saint-Malo.

Les parcelles diagnostiquées en centre-bourg ne présentent pas de topographie particulière. Elles se situent à proximité du centre du promontoire rocheux sur lequel la ville s'est développée et qui domine d'environ 40 m une vaste plaine au nord. L'altitude NGF des parcelles diagnostiquées en secteur centre-bourg est d'environ 95 m.

Les parcelles diagnostiquées en milieu périurbain ont une topographie légèrement plus marquée. Au sud-ouest de l'emprise, la parcelle D1222 est implantée pour partie sur un replat. Les autres parcelles se développent sur un versant de pente ouest-est, en bordure du ruisseau qui traverse l'emprise du sud au nord, depuis l'étang. Le point le plus haut se situe au sud-ouest (97 m NGF) et le point bas correspond à la frange est de l'emprise (89 m NGF).

Le paysage est ouvert. Seules quelques haies d'arbres limitent la parcelle 296 au nord et à l'ouest (Fig. 2), et bordent le ruisseau qui court à l'est de l'emprise.

Le substrat géologique de la zone se présente sous la forme de granodiorite à biotite et cordérite (Fig. 4). Sur le terrain, on observe une alternance de sédiment limono-argileux à sableux et d'affleurements d'arène granitique (granite altéré) ou de roches granitiques. Le massif de Hédé est en effet un massif granitique, roche qui fournit une pierre de taille recherchée. Selon la tradition, les eaux du Grand Étang de Hédé, au sud de l'emprise, recouvriraient une carrière de granite. Au nord de Hédé, on retrouve ponctuellement du schiste, et au sud, de la quartzite.

Feuille N°282 - COMBOURG

- Loess
- Alluvions récentes, sables limoneux et colluvions de fond de vallon
- Granodiorite à biotite et cordérite (type Vire)
- Hydro
- Emprise du diagnostic tranche 1

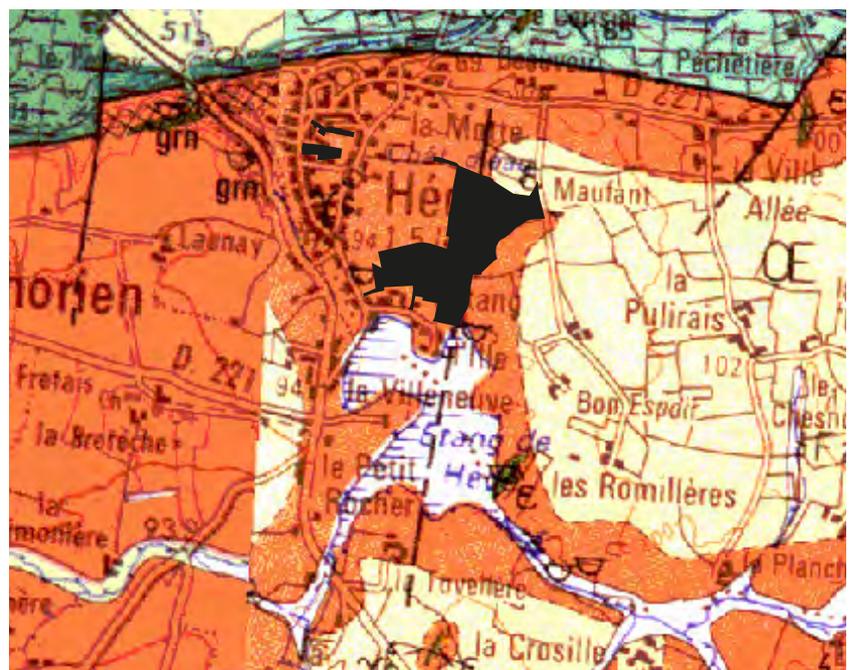


Fig. 4 Localisation de l'emprise du diagnostic sur la carte géologique (feuille de Combourg).

La puissance et la dynamique stratigraphique des différentes zones ont été observées au fur et à mesure du décapage (logs) (Fig. 7-Fig. 8) ainsi que lors des sondages des structures.

En secteur urbain, les niveaux de remblais sont importants, de 0,70 à 1,30 m environ. Ils sont constitués de limons bruns très anthropisés (inclusions de matériaux divers) et hétérogènes.

En secteur rural, les structures archéologiques apparaissent sous une épaisseur très variable de sédiments comprise entre 0,40 m et 0,80 m de profondeur ; la moyenne pouvant se situer à environ 0,50 m. Ces niveaux de recouvrement sont constitués d'environ 0,30 m de terre végétale surmontant un horizon limono-argileux brun à brun-gris de 0,10 à 0,20 m d'épaisseur en moyenne. Un à deux horizons supplémentaires sont parfois visibles avant d'atteindre l'arène granitique ou la roche. Au nord de la parcelle D1222, des remblais (substrat remanié) liés à la construction du lotissement voisin ont été étalés et mêlés à la terre végétale.

Le substrat dans lequel sont creusées les structures est de nature variable. Dans la partie sud de l'emprise, on retrouve majoritairement l'arène granitique, mais dans le reste de l'emprise il s'agit plus souvent d'un horizon argilo-sableux beige-orangé compact présentant des fentes de dessiccation en profondeur (Fig. 5).

Dans la tranchée 4, on a pu observer une alternance en bandes d'arène granitique mêlé de limon argileux et d'affleurements de granite (bande d'1,20 m de large environ) et microgranite (Fig. 6) ; quelques blocs de dolérite y sont aussi apparus ponctuellement.

Fig. 5 Vue en coupe des fentes de dessiccation affectant le substrat (log. tranchée 9). © Inrap



Fig. 6 Vue des affleurements de granite et microgranite tranchée 4. © Inrap



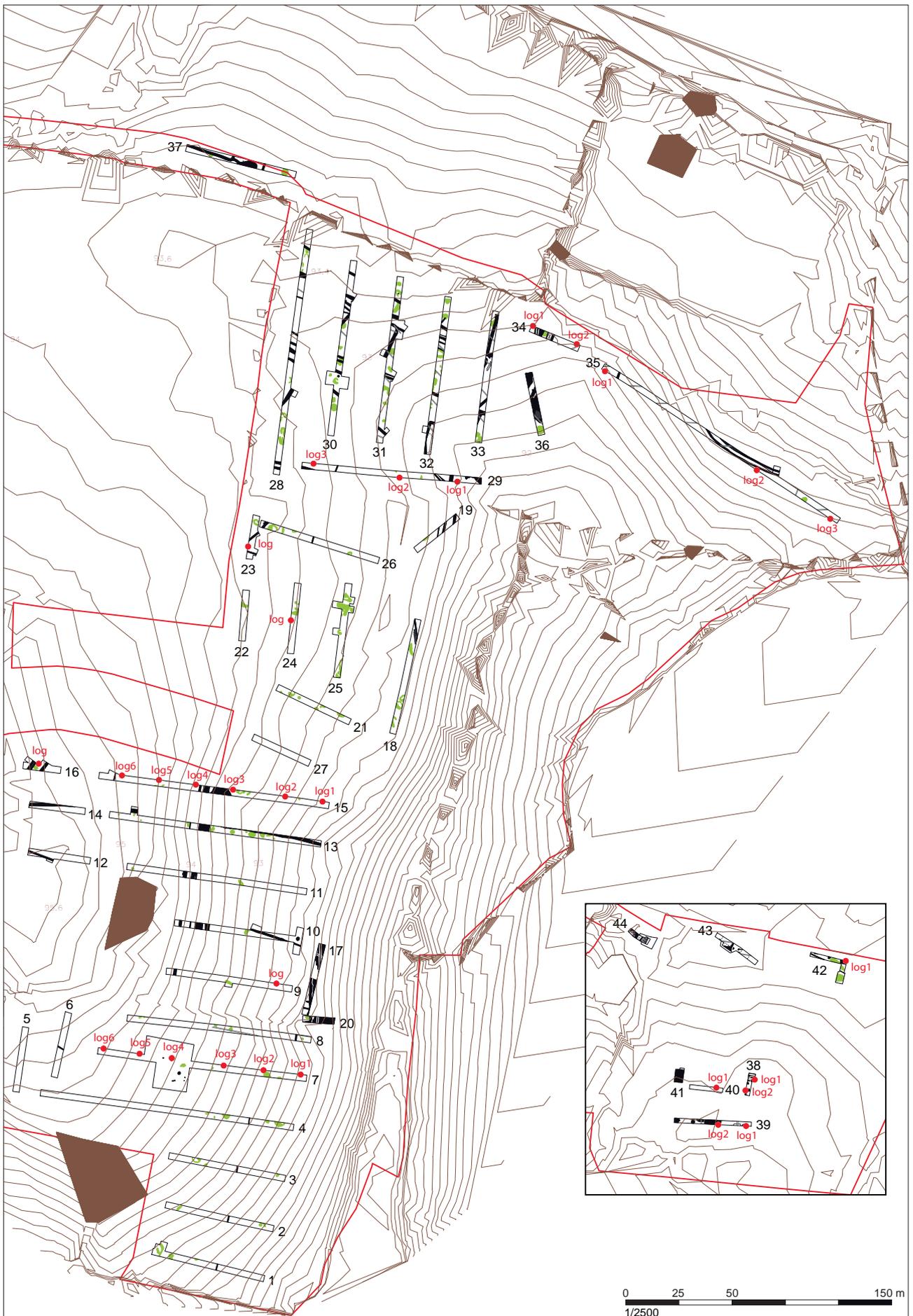


Fig. 7 Localisation des différents logs relevés. © Inrap

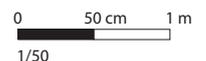
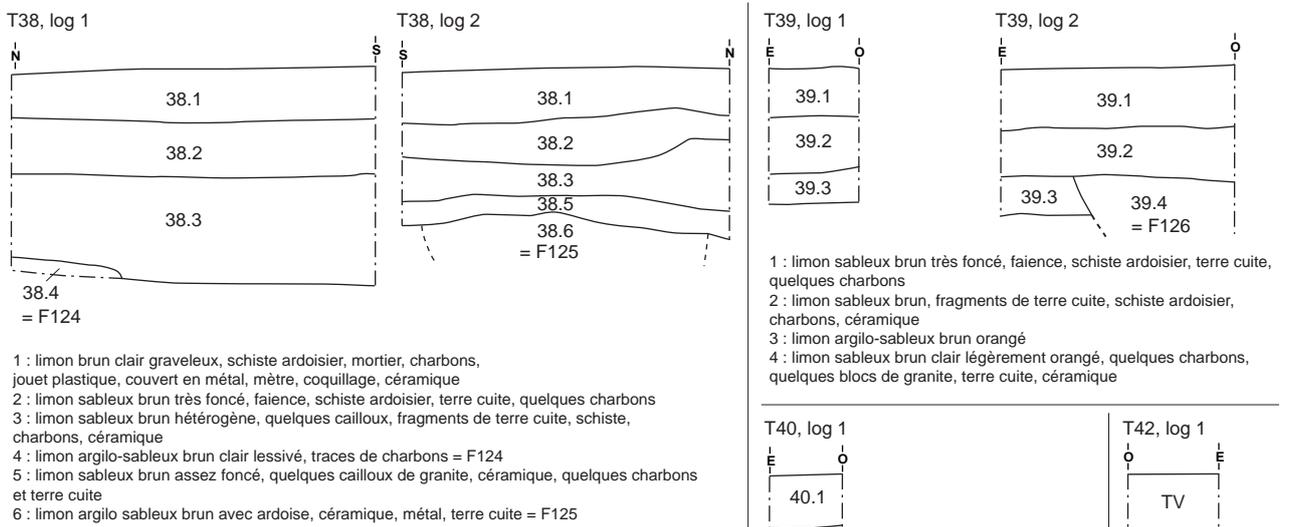
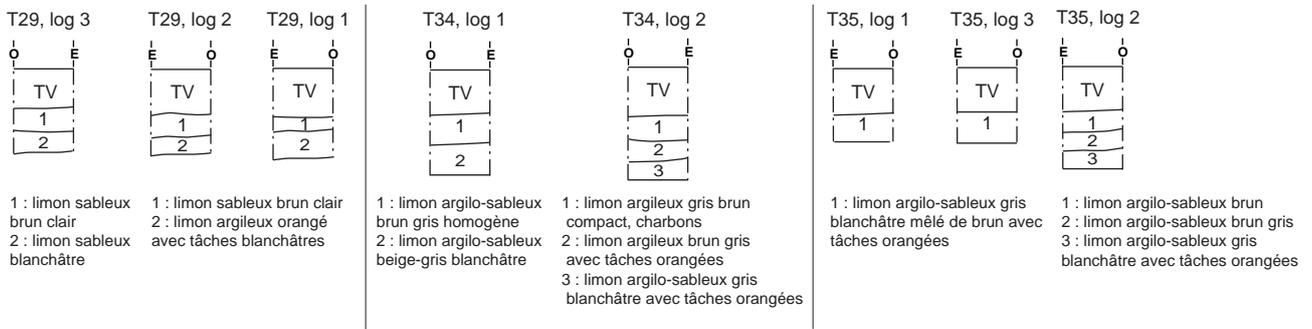
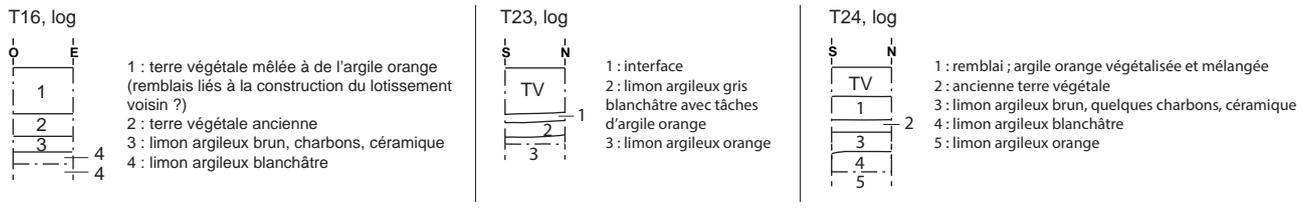
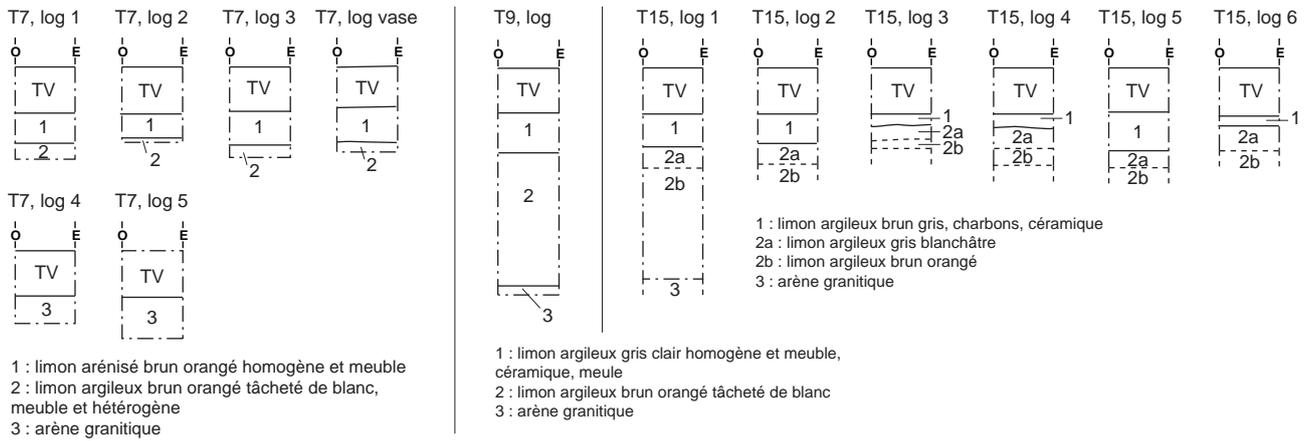


Fig. 8 Coupe des différents logs relevés. © Inrap

I.2.2 Le contexte archéologique et historique

Contexte archéologique

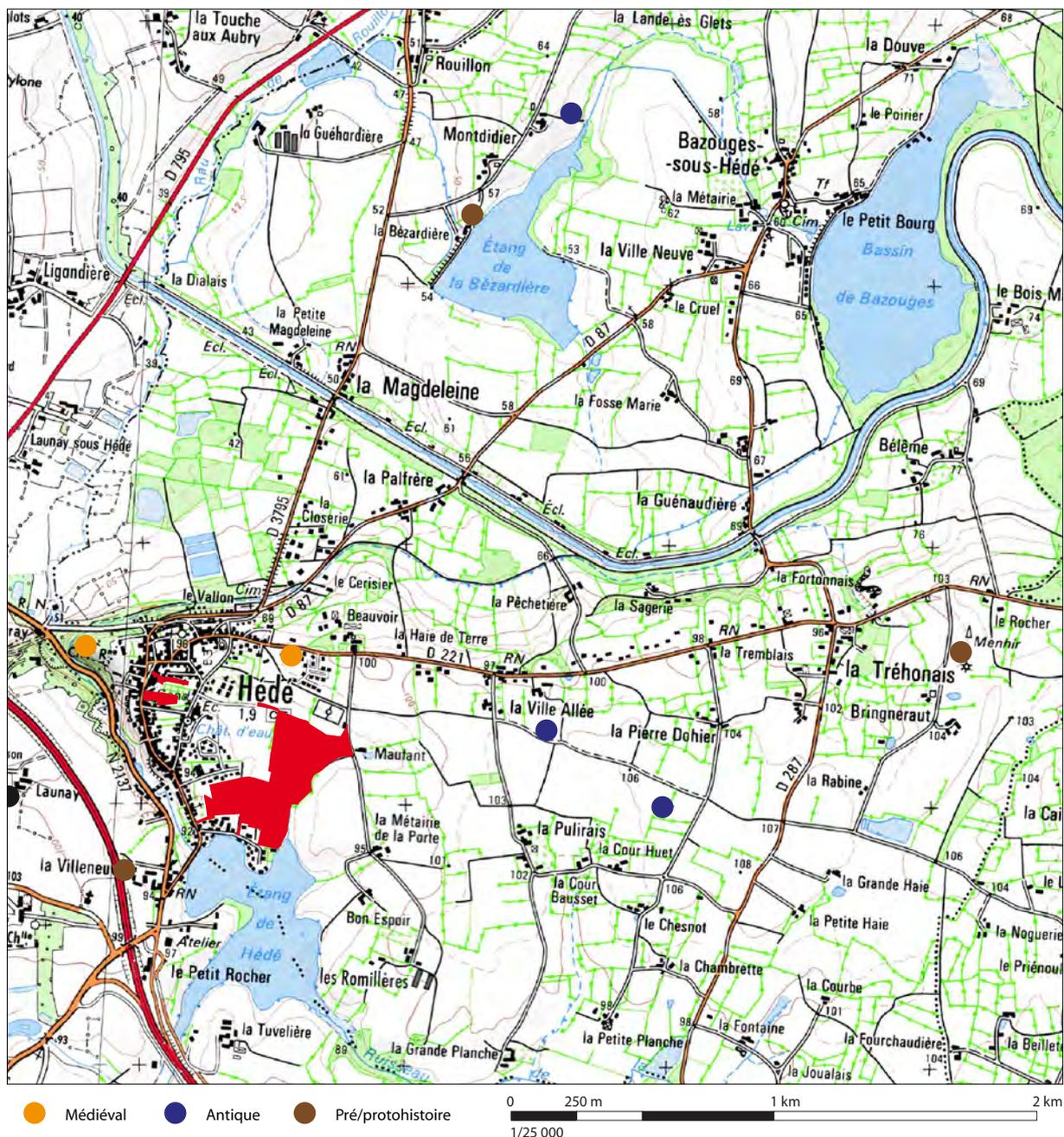
Six sites ou indices de sites archéologiques sont aujourd'hui répertoriés sur la commune de Hédé-Bazouges dans l'Atlas des Patrimoines (Fig. 9).

L'occupation humaine y est attestée dès le Néolithique (groupe de menhirs à La Bredouillère, et tumulus à l'Étang de la Bézardière).

Plusieurs indices d'occupation antique ont en outre été identifiés, au nord à Montdidier (système d'enclos), mais surtout au sud de la commune, à la Ville Allée et à la Cour Huet. Le site de la Ville Allée a fait l'objet d'une fouille archéologique programmée en 2005 et 2006. L'opération a mis en évidence un nymphée daté du Bas-Empire (Béguin 2005 et 2006). Non loin, le « Chemin Vert » qui traverse le territoire d'est en ouest est probablement une voie antique secondaire.

Au Moyen Âge, la ville se développe autour de son château édifié à l'ouest de la ville, sur le sommet d'un promontoire. Avant l'édification de ce château au XI^e siècle, une motte a vraisemblablement existé au lieu-dit La motte-Jouhan, à l'est de la ville.

Fig. 9 Carte de répartition des sites archéologiques de la commune de Hédé-Bazouges. © SRA Bretagne, Inrap



Contexte historique

Généralités

La commune de Hédé-Bazouges est née de la fusion des communes de Hédé et de Bazouges-sous-Hédé en 2011. La commune de Hédé était limitée au périmètre du centre-bourg et de sa rue principale (rue Jean Boucher) tandis que Bazouges-sous-Hédé regroupait la quasi-totalité du territoire actuel de la commune. La partie rurale du diagnostic se situait donc à l'origine sur le territoire de Bazouges-sous-Hédé.

Topographie d'une ville castrale (Pierre Poilpré, Inrap)

Hédé était au Moyen Âge une agglomération castrale structurée classiquement autour de plusieurs pôles. Le diagnostic archéologique de la ZAC Hédé-Bazouges dont une partie de l'emprise se développe au plus près du centre-ville actuel est amené de fait à explorer des zones susceptibles de comporter des vestiges de ces différents quartiers médiévaux. Pour s'en rendre compte et afin de mieux comprendre le contexte des parcelles diagnostiquées, nous nous proposons de relater brièvement l'histoire médiévale de Hédé en insistant sur la topographie urbaine du site.

La ville de Hédé s'est développée au pied d'un important château dont ne subsistent aujourd'hui que quelques ruines dont les plus anciennes, celles de la tour maîtresse, semblent devoir être datées de la fin du XII^e siècle¹. Installée à la pointe d'un éperon rocheux, duquel on « jouit d'une vue extrêmement étendue² », la forteresse constitue le premier pôle de l'agglomération. Citée dès 1085 « *castellum Hatduei*³ », sa construction pourrait remonter au plus tard à 1050 selon M. Brand'Honneur⁴. Alors l'un des onze châteaux majeurs du comté de Rennes, il surplombe la frontière occidentale de ce territoire⁵. Cette position avantageuse a probablement été mise à profit pour défendre le comté et participer aux rivalités qui font rage au milieu du XI^e siècle autour de la succession du duché de Bretagne à laquelle prétend le comte de Rennes⁶. En 1168, la forteresse est prise par les anglais dont le roi en fait l'une de ses principales places fortes dans la région⁷. Au XIII^e siècle, Hédé intègre ou réintègre le domaine ducal et un sénéchal y est nommé pour exercer au nom du duc la juridiction seigneuriale⁸. Place stratégique, le château continue à subir différents assauts. Il semble notamment avoir été impliqué dans les guerres de Succession au XIV^e siècle puisqu'il est en partie reconstruit par le duc en 1399. Au siècle suivant, la forteresse est prise et occupée plusieurs mois par les troupes françaises entre 1488 et 1489⁹. La guerre de la Ligue enfin scelle définitivement son destin. Pris successivement par les deux camps, les États de Bretagne décident et obtiennent sa destruction en 1598 afin qu'il ne puisse plus entretenir les conflits intérieurs¹⁰.

À l'est du château, au-delà de son bayle qui réinvestit l'ancienne basse-cour, se développe un habitat groupé au pied de l'église Notre-Dame. C'est le deuxième pôle de l'agglomération, le véritable bourg d'Hédé. L'église en partie romane était initialement priorale, confiée aux moines de Saint-Melaine dès avant le milieu du XII^e siècle. Elle ne devint paroissiale qu'au moment du concordat après la révolution. Hédé ne devait constituer avant cette érection qu'une trêve de Bazouges-sous-Hédé¹¹. L'église et l'habitat

1. Amiot 1999, p. 220.

2. Banéat 1928, p. 180.

3. Recueil d'actes inédits..., p. 47, p. 49 (n. 10), d'après une pancarte du fonds de Saint-Florent de Saumur, Archives départementales de Maine-et-Loire.

4. Brand'Honneur 2001, p. 131

5. Brand'Honneur 2001, p. 57-58 et p. 108.

6. Brand'Honneur 2001, p. 101-109.

7. Guillotin de Corson 1897, p. 239.

8. *ibid.*

9. Leguay, Martin 1982, p. 412.

10. Guillotin de Corson 1897, p. 242.

11. Guillotin de Corson 1883, p. 710.

sont en partie ceinturés par un tracé parcellaire demi-circulaire très perceptible sur le cadastre napoléonien (Fig. 10-Fig. 11). L'ensemble évoque à première vue un enclos ecclésial partiellement fossilisé dans le paysage mais il n'en est rien ou presque – nous y reviendrons. Cette forme parcellaire correspond en réalité au tracé des fortifications de la ville qui auraient, d'après la tradition historiographique, été établies en 1464. Si nous nous sommes peu attardés sur le château et l'église, bien éloignés de l'emprise du diagnostic, nous devons cette fois approfondir la question de cette enceinte urbaine car la contiguïté de son tracé et de l'opération archéologique nous semble devoir être évaluée. Avant cela, disons un mot de ce que nous savons de son aspect et revenons sur sa chronologie.

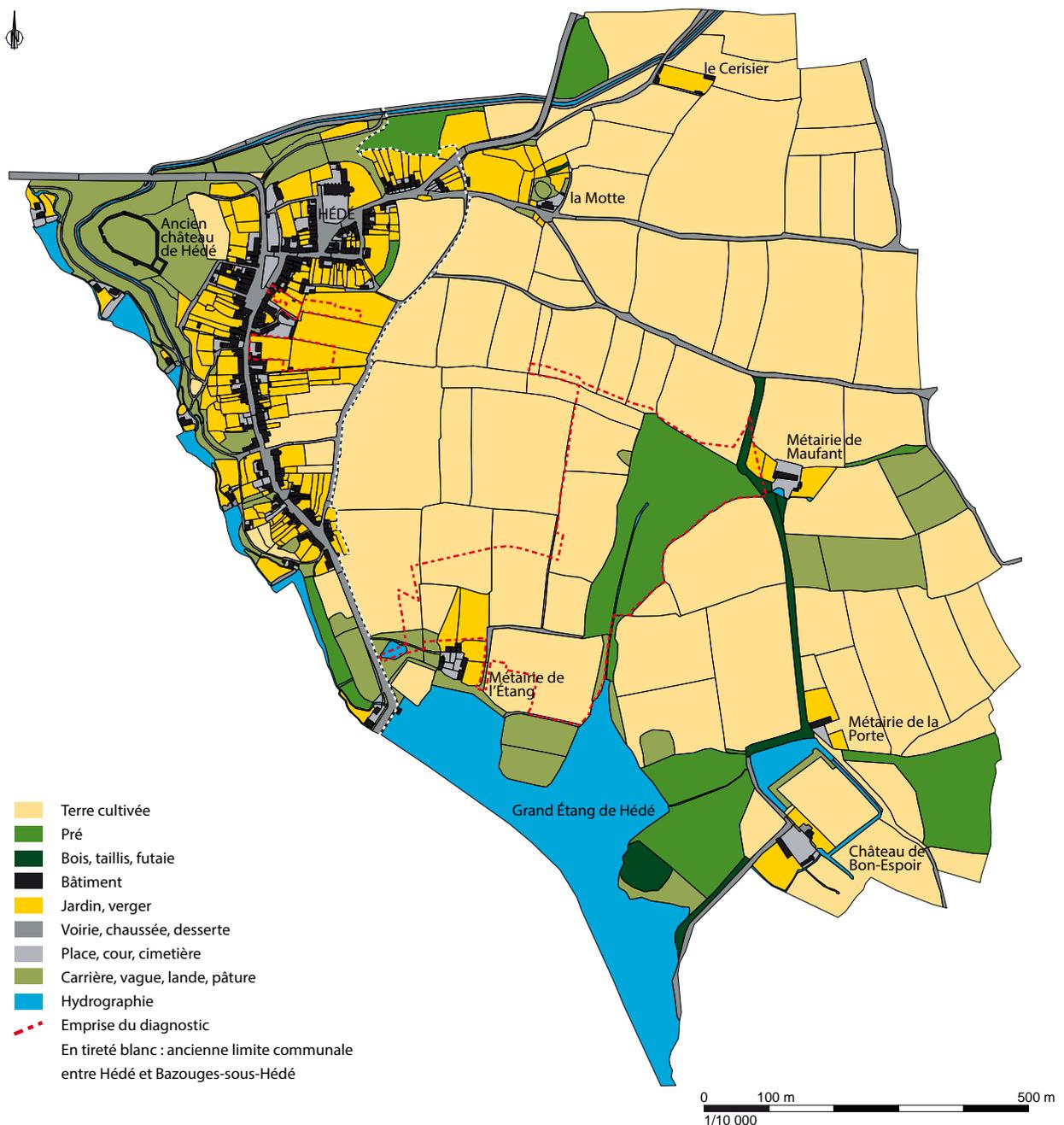
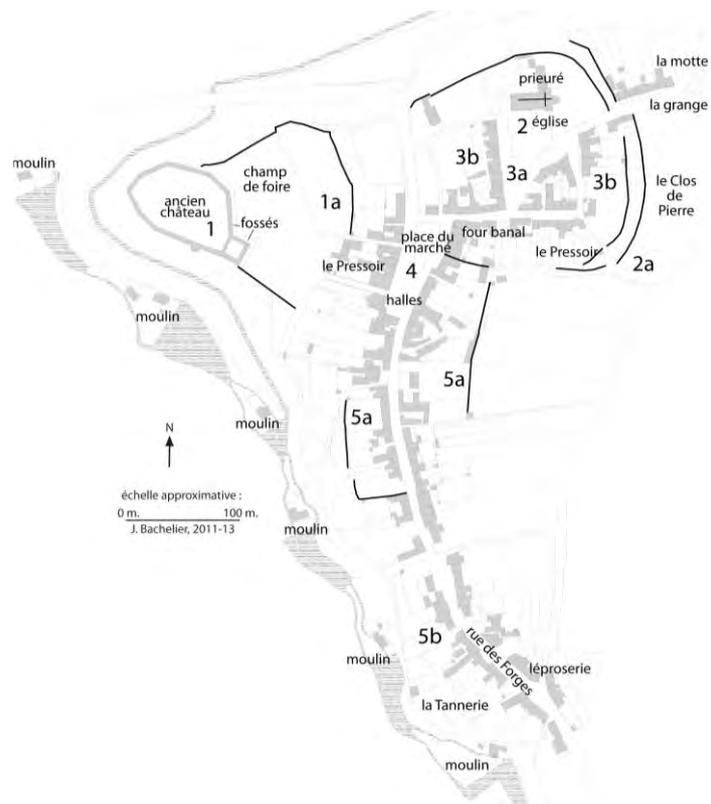


Fig. 10 Emprise du diagnostic sur le cadastre napoléonien (Hédé et sud-ouest de Bazouges-sous-Hédé). © P. Poilpré, Inrap

Fig. 11 La ville médiévale de Hédé d'après l'interprétation morphologique de J. Bachelier.
© J. Bachelier 2013



En 1464, le duc François II ordonne « de faire entourer de murs la ville de Hédé et de la faire fortifier¹² ». Aucune muraille ni aucun vestige de mur d'enceinte n'a pourtant jamais été repéré à Hédé. En revanche, des mentions de douves sont attestées. Nombre des parcelles oblongues formant le demi arc-de-cercle à l'est et au sud du bourg porte d'ailleurs un microtoponyme rappelant sans ambiguïté leur ancienne affectation. Nous relevons ainsi trois « Jardin de la Douve » (A 68, A69, A7), « la Douve » (A67) et « les Douves » (A178) (Fig. 12). L'afféage de ces anciennes douves dès la fin du XVII^e siècle est par ailleurs connu¹³. P. Banéat en conclut alors que le mandement de François II fut certes appliqué mais que de remparts, on se contenta seulement de creuser des douves¹⁴. La ville de Hédé n'aurait été fortifiée qu'à partir de 1464 ; l'idée est toujours acceptée aujourd'hui¹⁵. En réalité, il suffit de lire les deux rôles rentiers de la seigneurie de Hédé publiés par l'historien local A. Anne-Duportal¹⁶ pour se rendre compte que l'assertion est erronée. Dans le plus ancien, celui de 1455, il est très régulièrement fait mention de douves pour fixer les confronts des terrains situés à l'intérieur de la ville. Or ces douves sont pour la plupart celles de la ville et non celles du château qui en possédait également à l'ouest de son bayle. Le document les différencie parfaitement. Pour les premières, les plus nombreuses, ce sont les expressions « *douve de Hédé* », « *douve de la ville* » ou simplement « *douve* » qui sont utilisées. Pour celles du château, on ne trouve que la formule « *douve(s) de la Basse Cour du Chastel (de Hédé)* ». La ville de Hédé était donc enclose avant 1464, avant même que François II n'hérite du duché en 1458. Elle l'était dès avant 1455 et rien n'indique dans le rôle que la chose fût alors récente. Le milieu du XV^e siècle ne doit donc plus constituer un *terminus post quem* pour la fortification de la ville mais bien devenir un *terminus ante quem*. Quant au mandement de François II, rien n'indique en l'état des connaissances qu'il ait été appliqué

12. Guillotin de Corson 1897, p. 242.

13. Anne-Duportal 1914, figure hors texte « Plan de la partie nord de la ville de Hédé vers 1680 ».

14. Banéat 1928, p. 181.

15. Le plus récemment dans Bachelier 2013, p. 744.

16. Anne-Duportal 1913, p. 123-146.

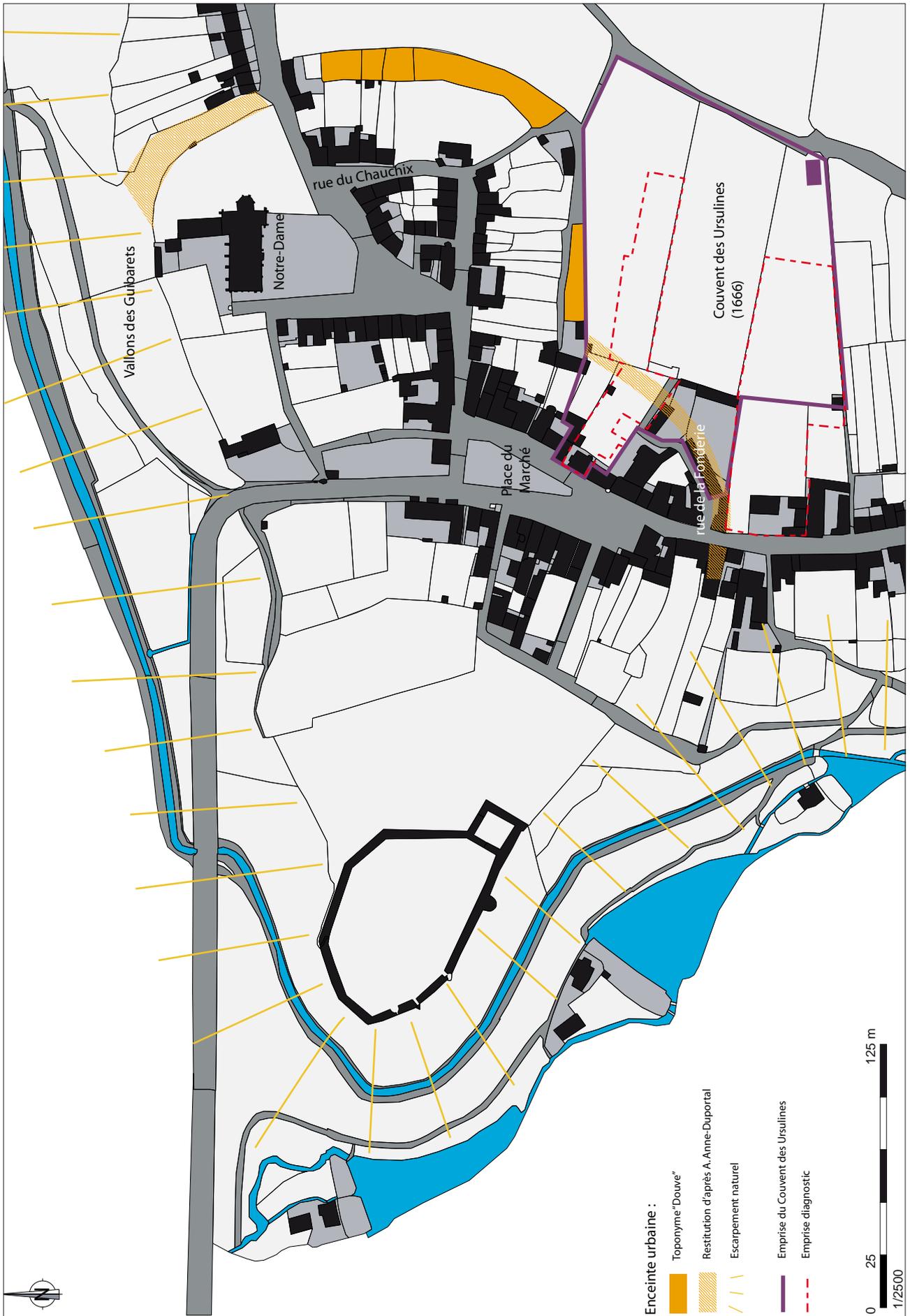


Fig. 12 Proposition de restitution de l'enceinte urbaine de Hédé. © P. Poilpré, Inrap

à la lettre et que des remparts aient été construits. Si nous ignorons l'origine de ces douves, nous savons en revanche que leur abandon fut précoce. Dans le second rôle rentier de Hédé daté de 1601, nous ne les voyons jamais mentionnées comme confront, nous trouvons seulement « *deux quantités de terre où étaient anciennement les Douves de ladite ville*¹⁷ ».

En se fondant essentiellement sur les réformations du XVII^e siècle du domaine royal dont Hédé dépendait, A. Anne-Duportal est parvenu à reconstituer le tracé des douves de la ville. Il le fait d'ailleurs apparaître sur un plan qu'il a dressé d'une façon schématique assez naïve du centre-ville d'Hédé vers 1680 (Fig. 13). D'après ses travaux, les douves « part[aient] des Vallons des Guibarets, pass[aient] derrière les maisons de la rue du Chauchix, entr[aient] dans le jardin du Couvent pour en sortir sous l'auberge de la Maison Rouge et rejoindre le Château¹⁸ ». Le fossé n'entourait donc pas totalement la ville, il fermait seulement ses côtés sud et est, les deux autres étant suffisamment protégé par les escarpements de l'éperon rocheux. L'intérêt pour nous, dans le cadre du diagnostic archéologique, est grand puisque la ZAC englobe l'ancien jardin du couvent. L'opération est donc susceptible de mettre au jour une partie des douves ou de ses abords. A. Anne-Duportal nous apprend que lorsque les Ursulines s'implantent à Hédé en 1666, elles créent pour leur couvent un enclos en rognant l'ancienne rue de la Fonderie. Il ne reste aujourd'hui de cette ancienne artère qu'une ruelle toujours nommée de la Fonderie. Toute la moitié nord de la rue est désaffectée et englobée dans l'enclos conventuel¹⁹ (Fig. 12). Or cette rue, d'après les recherches de l'érudite hédéenne, longeait les anciennes douves de la ville. Dans cette partie, elles étaient déjà comblées et mise en culture lors de l'installation des sœurs²⁰. La difficulté pour nous est de restituer le tracé au moins approximatif des douves à l'intérieur de l'enclos. Le plan d'A. Anne-Duportal, beaucoup trop schématique qu'il en devient parfois incohérent, n'est pas utilisable en l'état. En revanche, on constate que sur le cadastre, en prolongeant artificiellement le tracé de la ruelle de la Fonderie vers le nord, dans le couvent, on parvient assez naturellement à la hauteur de l'extrémité occidentale des parcelles dont la forme, oblongue, et le nom, « Douve », conservent le souvenir de l'ancien fossé (Fig. 12). La restitution ne court que sur une cinquantaine de mètres et à moins d'un aménagement particulier à cet endroit précis, le tracé original de la douve ne doit pas s'en écarter de plus de quelques mètres. D'après ce petit exercice de reconstitution, on constate que l'emprise du diagnostic peut au moins en partie englober un tronçon des douves de la ville (Fig. 12).

Quelque soit le degré de précision de la restitution, le tracé de l'enceinte devait effectuer un coude immédiatement au nord du couvent. Ce brusque changement de direction ainsi qu'un certain nombre de limites parcellaires situées à l'intérieur de la ville close qui, en répondant au demi arc de cercle oriental des douves, tendent à former un cercle autour du pôle ecclésial, pourraient plaider pour une constitution en deux temps de la clôture de l'aire urbaine. Une première étape aurait vu la formation d'un enclos circulaire autour du bourg ecclésial. La seconde aurait consisté en une reprise partielle de cet enclos et en une extension vers le sud et l'ouest afin de relier le premier pôle au château et peut-être englober également le quartier formé autour de la place du marché. Marché signalé à la fin XIII^e siècle²¹ et qui paraît constituer un troisième pôle de l'agglomération castrale. Il s'agit là d'une hypothèse nouvelle, essentiellement basée sur des critères morphologiques dont nous reconnaissons les limites, mais

17. Anne-Duportal 1913, p. 139.

18. Anne-Duportal 1912, p. 106, n. 1.

19. Anne-Duportal 1912, p. 102.

20. Anne-Duportal 1912, p. 106, n. 1.

21. *Recueil d'actes inédits...*, p. 297.

PLAN DE LA PARTIE NORD DE LA VILLE DE HÉDÉ

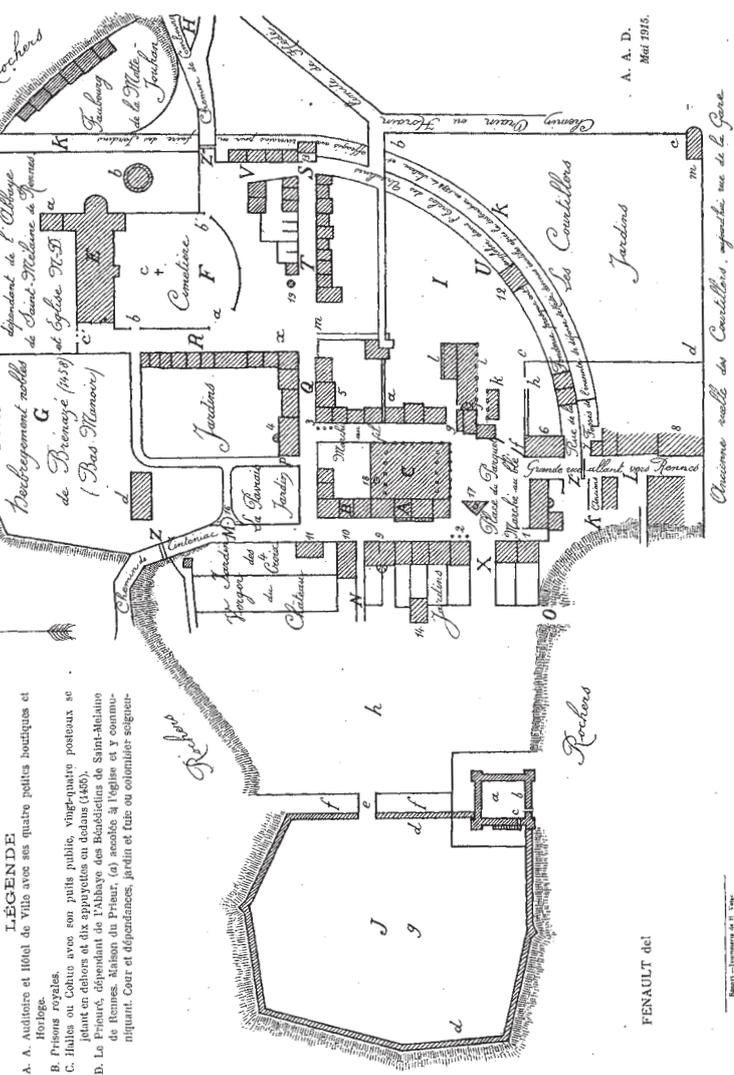
vers 1680

D'après les anciennes réformations du domaine Royal

- LÉGENDE**
- A. A. Ancêtre et Hôtel de Ville avec ses quatre petites boutiques et passages
 - B. Priouze
 - C. Halles ou Cabot avec ses vingt-quatre postes avec son plan en dehors et dix appoyettes ou dolans (1485)
 - D. Le Priouré, dépendant de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Alexandre de Rennes. Maison du Priouré, (a) accolée à l'église et y communiquant. Cour et dépendances, jardin et fais et colombier seigneurial.

LÉGENDE (Suite)

- E. Eglise Prévôté de Notre-Dame de Hédé (sur abbaye)
- F. Cimetière de Hédé, auprès de l'église, avec entrée au S. O. (a) et deux passages secondaires (b et c) à l'Ouest et à l'Est pour le traverser et crois centraux (c)
- G. Le Bas Manoir ou Baillage de Brezé, terre et héribergement (1458), avec son manoir noble, reconstruit après incendie en 1581 (d), isolé dans un faubourg de la Montoie-dan d'une ancienne Motte féodale sur laquelle s'élevait le château primitif construit en bois, pris en 1463 par les Anglais et rasé en 1733 (a, b, c, d, e, f)
- H. Emplacement du faubourg de la Montoie-dan d'une ancienne Motte féodale sur laquelle s'élevait le château primitif construit en bois, pris en 1463 par les Anglais et rasé en 1733 (a, b, c, d, e, f)
- I. Cour de la Fonderie; (b) maison du Monastère; (c) touraille; (d) maison des postonnaires; (e) chapelle principale du couvent; (f) poste chapelle tudecaire et cimetières des religieux.
- J. Châteaui. Bailliage du xiv^e siècle, avec ses fossés tout autour, sauf du côté sud, garni par les rochers; poterne de sortie (b) au rez-de-chaussée; entrée (c) par le premier étage et escalier pour y accéder. - Encinte construite vers la fin du xiv^e siècle par le duc Jean IV (d); sa poterne et son poulvaire (e), sur les fossés (f), fossés secs, le château se trouvant plus élevé de quelques mètres que le duc de Languedoc, on se servait de son poulvaire pour le bombarder et le faire sauter. - Encinte construite en 1588; cour au bailli (intérieur (g) renfermant les cuisines et bûchers de service; cour ou bailli extérieur (h) entre le château et la ville.
- K. Douves ou fossés de la ville, secs et ouverts aux deux extrémités; comme ceux du château, ils servaient de l'escarpement des Guillemeis pour aller en contournant la ville et lui faire une première ceinture de protection finir aux rochers de la vallée du château et en rejoindre les fossés. - Considérés depuis longtemps comme inutilisés à la défense, ils avaient été affaigés aux voisins et convertis pour la plupart en jardins.



FENAULT del

A. A. D.
Mét 1715.

RUES

- L. La grande rue suivant deux côtés de la place de l'auditoire dont l'un, appelé à l'Ouest, partant de la rue du Four, et le second, du carrefour des Quatre-Croix et de la poterne du Tudecaire (c), pour se rejoindre sur la place du Parquet et passant sous la porte (e), sur les Douves de la Ville se continuant jusqu'à la rue dite des Quatre-Croix.
- M. Carrefour de la rue des Quatre-Croix et Croix allant vers le châteaui et joignant la poterne (c) sur le chemin de Tudecaire.
- N. Rue de Bazouges ou du Châteaui de la Place-aux-Fossés et Pont-Louis à l'encinte (de la Cabane au Châteaui 1458).
- O. Chemin descendant dans la vallée pour le service de Roudin-Foulle (ancien moulin à papier aux xiv^e et xv^e siècles, devenu moulin à papier le drap, en 1604).
- P. Rue ou ruelle du Bas-Manoir, de la place au Bas-Manoir et après la rencontre d'un sentier venant des Quatre-Croix et de la Fontaine-Grignon se continuant jusqu'à l'église Notre-Dame.
- Q. Rue du Four actuellement, à cause du four bâti en 1611, s'y renouvell, puis rue du Priouré (1620) et rue de l'Abbaye (1660).
- R. Rue de l'Église - de la place à l'église - (a), au sud de la rue du Four, qu'à, la rue du Bas-Manoir recevant de la Seigneurie du Priouré de Hédé.
- S. Carroïd de l'abbé, Placis du Chauchet (1458), Carroïd, Quarey, Carreau... Carrefour, petit placis à l'intersection de deux chemins ou de deux allées.
- T. Rue Bouffère, actuellement Rue de l'Abbaye du Carroïd de l'abbé

ou Placis du Chauchet en descendant jusqu'à la ruelle (a) condé-
sant d'une part à l'enclos des Ursulines et d'autre part aux Dou-
vers de la Ville.

- U. Rue de la Fonderie, au Placis du Chauchet à la Grande-Rue à tra-
vers les Courtils, disparue presque entièrement, sauf les deux
extrémités dans l'enclos des Ursulines.
- V. Rue ou Rue-Chauchet, au Carroïd de l'abbé à la Porte Combout-
ronne et au Placis du Chauchet.
- X. Rue de la Fonderie, au Carroïd de l'abbé à la Porte Combout-
ronne et au Placis du Chauchet, en 1737, pour conduire au Champ
de foire nouvellement dressé et appelé au nom de Bertrand,
du nom de M. Bertrand de Molleville, alors intendant de Bretagne.
Y. Portes et barrières ouvertes dans les fossés de l'encinte de la ville
sur les chemins y aboutissant.
- Z. Poterne du Bayle du Châteaui (1458), au carrefour des Quatre-Croix. -
Z'. Dans la grande rue, puis la rue de la Fonderie et Z'' Porte
Comboutronne.

MAISONS

Maisons à Poches sur Poterie-Rois : n° 1, n° 2, Maison dite du
Prieuré à M^r Michel Radin, S^r de la Ville-Morin (1577); n° 3, Maison, près
et sous le Marché au Fil, proche le siège dudit lieu, convertie en talles,
la rue entre deux, proche le four banal, formant le coin de la rue
appelé l'Hôtelierie de l'Écu; - n° 4, Maison et Hôtelierie Nobles où pond
l'Écu de France à n. h. Schastien Hervaches; n° 5, Maison du Four Banal
de la Seigneurie (3 fours); - n° 6, Maison au pied l'encinte de la Maison-
Rois, bâtie vers 1605 par M^r Guillaume Lhuisset, au coin de la rue de
la Poterne, avec un perron venant de trois pieds sur la rue; - n° 7,
Maison bâtie par M^r Julien Lhuisset, sur plaine dans la rue des Trois Rois,
dite de la Poterne; - n° 8, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 9, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 10, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 11, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 12, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 13, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 14, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 15, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 16, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 17, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 18, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 19, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 20, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 21, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 22, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 23, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 24, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 25, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 26, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 27, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 28, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 29, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 30, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 31, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 32, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 33, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 34, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 35, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 36, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 37, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 38, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 39, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 40, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 41, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 42, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 43, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 44, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 45, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 46, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 47, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 48, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 49, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 50, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 51, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 52, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 53, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 54, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 55, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 56, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 57, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 58, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 59, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 60, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 61, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 62, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 63, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 64, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 65, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 66, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 67, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 68, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 69, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 70, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 71, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 72, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 73, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 74, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 75, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 76, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 77, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 78, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 79, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 80, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 81, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 82, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 83, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 84, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 85, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 86, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 87, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 88, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 89, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 90, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 91, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 92, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 93, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 94, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 95, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 96, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 97, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 98, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 99, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 100, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 101, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 102, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 103, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 104, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 105, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 106, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 107, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 108, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 109, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 110, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 111, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 112, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 113, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 114, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 115, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 116, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 117, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 118, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 119, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 120, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 121, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 122, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 123, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 124, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 125, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 126, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 127, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 128, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 129, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 130, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 131, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 132, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 133, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 134, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 135, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 136, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 137, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 138, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 139, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 140, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 141, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 142, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 143, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 144, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 145, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 146, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 147, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 148, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 149, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 150, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 151, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 152, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 153, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 154, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 155, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 156, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 157, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 158, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 159, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 160, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 161, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 162, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 163, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 164, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 165, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 166, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 167, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 168, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 169, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 170, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 171, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 172, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 173, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 174, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 175, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 176, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 177, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 178, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 179, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 180, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 181, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 182, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 183, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 184, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 185, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 186, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 187, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 188, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 189, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 190, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 191, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 192, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 193, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 194, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 195, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 196, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 197, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 198, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 199, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 200, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 201, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 202, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 203, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 204, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 205, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 206, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 207, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 208, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 209, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 210, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 211, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 212, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 213, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 214, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 215, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 216, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 217, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 218, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 219, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 220, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 221, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 222, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 223, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 224, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 225, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 226, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 227, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 228, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 229, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 230, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 231, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 232, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 233, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 234, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 235, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 236, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 237, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 238, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 239, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 240, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 241, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 242, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 243, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 244, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 245, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 246, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 247, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 248, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 249, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 250, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 251, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 252, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 253, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 254, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 255, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 256, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 257, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 258, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 259, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 260, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 261, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 262, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 263, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 264, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 265, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 266, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 267, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 268, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 269, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 270, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 271, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 272, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 273, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 274, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 275, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 276, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 277, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 278, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 279, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 280, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 281, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 282, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 283, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 284, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 285, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 286, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 287, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 288, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 289, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 290, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 291, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 292, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 293, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 294, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 295, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 296, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 297, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 298, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 299, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 300, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 301, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 302, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 303, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 304, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 305, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 306, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 307, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 308, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 309, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 310, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 311, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 312, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 313, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 314, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 315, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 316, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 317, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 318, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 319, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 320, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 321, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 322, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 323, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 324, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 325, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 326, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 327, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 328, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 329, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 330, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 331, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 332, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 333, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 334, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 335, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 336, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 337, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 338, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 339, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 340, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 341, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 342, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 343, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Hervach-
elles; - n° 344, Maison de la Tite-Rois à n. h. René Herv

qui présente toutefois un schéma assez cohérent. Selon nous, le tronçon susceptible d'être découvert lors du diagnostic, appartenant à l'éventuelle extension, pourrait ainsi avoir été creusé plus tardivement que ceux situés autour de Notre-Dame même si tous ont eu un fonctionnement contemporain, au moins au XVe siècle.

De cette ville close, s'échappe vers le sud la rue des Forges qui devient plus loin la route de Rennes. Sur tout son long, soit plus de 300 mètres, se développe un faubourg qui prend le nom de la rue et qui devait constituer assurément un quatrième pôle de l'agglomération hédéenne. Même s'il n'existe aucune mention ancienne de ce quartier, nous pensons que là encore le diagnostic, dont l'emprise longe ponctuellement la rue, est amené à rencontrer des vestiges d'occupation médiévale. J. Bachelier a en effet récemment mis en évidence que plusieurs limites parcellaires portées sur le cadastre napoléonien de part et d'autre de la rue suggéraient « des lotissements progressifs²² » (notées 5a et 5b sur la **Fig. 11**). Or ce phénomène morphologique est caractéristique de l'empreinte qu'ont pu laisser dans le paysage moderne les bourgs très structurés du second Moyen Âge. Nous souscrivons donc à l'hypothèse d'une création médiévale et proposons même de l'accréditer davantage en affirmant que le faubourg des Forges est étroitement lié aux Templiers. La présence à Hédé de l'ordre monastique semble en effet attestée dès la fin du XIIe siècle. Dans une charte datée de 1162, certes apocryphe mais dont la valeur est considérée comme réelle par les historiens²³, on trouve parmi les nombreuses possessions des Templiers les moulins et l'étang de Hédé, « *molendina de Haduc et stagnum*²⁴ ». Plus tard, nous voyons ces religieux tenir le Bailliage de Hédé, petit fief dont A. Anne-Duportal donne le développement suivant : « limité au sud par le chemin de la Fontaine de la Forge montant du moulin du Breilmarin au pavé de la rue ; à l'ouest, dans la vallée, par le sentier longeant le ruisseau entre ce moulin et le moulin Foulleret ; au nord, par la rampe, partant de celui-ci pour rejoindre la rue et la ruelle des Barrettes, et, enfin, à l'est, par le Chemin Horain²⁵ ». La restitution du territoire de cette juridiction est éloquente : celui-ci est centré sur la rue des Forges, prend naissance dès la sortie de la ville close et englobe strictement l'ensemble du faubourg des Forges (**Fig. 14**). Les Forges dépendait donc entièrement et uniquement des Templiers. L'information est de taille car par sa configuration et sa situation, ce pôle urbain s'apparente aux bourgs dont les seigneurs châtelains des XIe et XIIe siècles avaient pris l'habitude de confier la création et la gestion à des établissements monastiques²⁶. L'appartenance du faubourg à un ordre religieux l'inscrit donc, au-delà de son apparence, dans un phénomène urbain bien connu et caractéristique du développement des villes castrales médiévales. Quel que soit le crédit accordé à l'interprétation morphologique du parcellaire moderne proposée par J. Bachelier, en s'immisçant dans la trame urbaine adossée à la rue des Forges, le diagnostic archéologique s'aventure donc dans une zone qui faisait l'objet dès le Moyen Âge d'un aménagement concerté.

I.3 Stratégie et méthode mises en œuvre

I.3.1 Technique de sondage

Le diagnostic de la ZAC de Hédé-tranche 1 s'est déroulé du 13 avril au 7 mai 2015, soit 18 jours ouvrés. Il a nécessité l'intervention en continu de deux personnes.

22. Bachelier 2013, p. 744.

23. Voir notamment Colin 2008, p. 33-56.

24. Chartes de Conan IV..., p. 448.

25. Anne-Duportal 1914, p. 357.

26. Chédeville, Tonnerre 1987, p. 401-403.

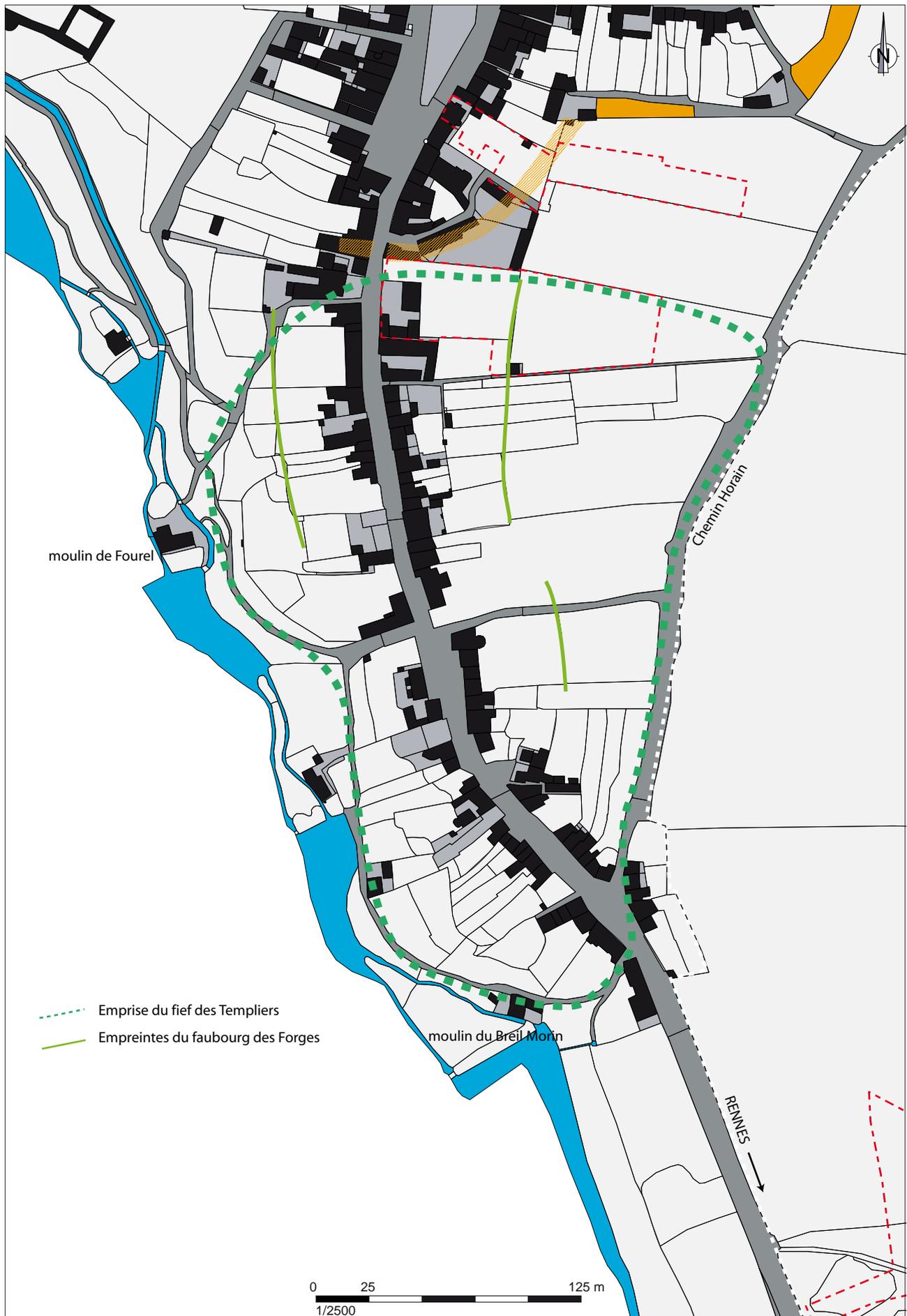


Fig. 14 Emprise du fief des Templiers et du faubourg des Forges. © P. Poilpré, Inrap

Toutes les parcelles n'ont pas été sondées, tant en secteur rural qu'en secteur urbain.

Ainsi, en secteur rural, en raison de leur exigüité et/ou de la présence d'arbres sur tige, les parcelles D820, 821, 299 n'ont pas fait l'objet de sondages mécaniques. L'extrémité ouest de la parcelle D1222, envahie par la végétation et d'importants remblais de terre n'a pas non plus été évaluée. En outre, le projet prévoyant de conserver toute la frange est de l'emprise en zone humide, les services de l'État ont demandé la préservation de cette zone dans le cadre du diagnostic. Enfin, au moment de la réalisation du diagnostic, la partie ouest de la parcelle D1222 (environ deux hectares) n'a pas été rendue accessible par l'aménageur en raison de l'opposition du propriétaire et du maintien du bétail (bovidés) sur cette zone. Selon l'arrêté modificatif émis en 2017, cette partie de la parcelle D1222 sera diagnostiquée lors de la seconde tranche.

En secteur urbain, l'implantation des tranchées a été déterminée par l'exigüité des parcelles, la présence d'arbres ou de réseaux. Au vu des premiers résultats des sondages réalisés dans la parcelle A96 et des contraintes inhérentes à cette zone, le sondage de la partie ouest de la cour de la gendarmerie a été abandonné, à la demande des services de l'État. Enfin, la parcelle A79, actuellement un parking en stabilisé, ne sera pas impactée par le projet et n'a pas fait l'objet de sondages à la demande de l'aménageur et des services de l'État.

En secteur rural, les tranchées ont été effectuées à l'aide d'une pelle mécanique de 20 tonnes, en rétro-action sur chenilles, avec un godet lisse de 3 m de large (Fig. 15). En secteur urbain, une pelle sur pneus de 16 tonnes avec un godet lisse de 2 m de large a été utilisée (Fig. 3).

Fig. 15 Décapage en cours de réalisation.
© Inrap



Les tranchées sont continues, orientées en fonction de la topographie (globalement, les tranchées ont été disposées dans l'axe du versant afin de faciliter la lecture des dynamiques stratigraphiques), des limites parcellaires et des contraintes du terrain. Elles sont généralement espacées de 20 m.

Les tranchées et structures sont relevées au 1/100 et numérotées de 1 à n. L'enregistrement des structures marquées au sol a été effectué sur un cahier d'enregistrement simplifié.

En cas de découverte de vestiges archéologiques, le décapage a été élargi et des tranchées complémentaires ont permis d'appréhender et circonscrire

au mieux certaines structures. Des sondages mécaniques (coupes des fossés) et manuels ont ensuite été nécessaires pour caractériser, évaluer la stratigraphie et dater les structures significatives mises au jour. Elles ont également été enregistrées au moyen de relevés plan/coupe au 1/20 et de photos numériques. Plusieurs logs (coupe stratigraphique géologique) ont été pratiqués dans différentes tranchées.

Le diagnostic comporte au final 44 tranchées d'une surface totale – fenêtres comprises – de 7484,8 m², soit 7 % de l'emprise totale prescrite lors de l'intervention (arrêté 2014-152). 18547 m² de la parcelle D1222 n'ayant pu être diagnostiqués (accès refusé), le pourcentage d'ouverture réel est de 8 %. Tranchées, structures et sondages ont été relevés par un topographe (GPS). Les tranchées ont été rebouchées au fur et à mesure de l'opération.

I.3.2 Difficultés techniques

Malgré plusieurs réunions préliminaires et un arrêté préfectoral portant autorisation de pénétrer dans les parcelles privées, les propriétaires des parcelles rurales se sont fortement opposés à la réalisation du diagnostic tout au long de l'opération et ont beaucoup perturbé son bon déroulement. Au final, une partie de la parcelle D1222 (environ deux hectares, à l'ouest de l'emprise) n'a pas été rendue accessible. Une procédure d'expropriation est en cours.

Plusieurs réseaux – lignes électriques haute tension, canalisations d'eau pluviales et usées, etc. – ont contraints l'implantation des tranchées.

En secteur urbain, l'implantation des tranchées a surtout été assujettie aux faibles superficies des zones d'intervention ainsi qu'à la présence de murs de clôtures entraînant le respect des distances de sécurité et exigeant la réalisation de paliers de sécurité.

I.3.3 L'archivage des données

L'ensemble des éléments observés sur le terrain est présenté dans ce rapport sous forme d'inventaires reportés en annexes.

Les minutes de chantier sont numérotées de 1 à n, quelle que soit la nature du document : croquis de chantier, plan, coupe ou dessin de détail.

L'enregistrement est effectué par numéro de tranchée puis fait.

Un inventaire mobilier établit la liste exhaustive de tout le matériel extrait du diagnostic (céramique, lithique, prélèvements).

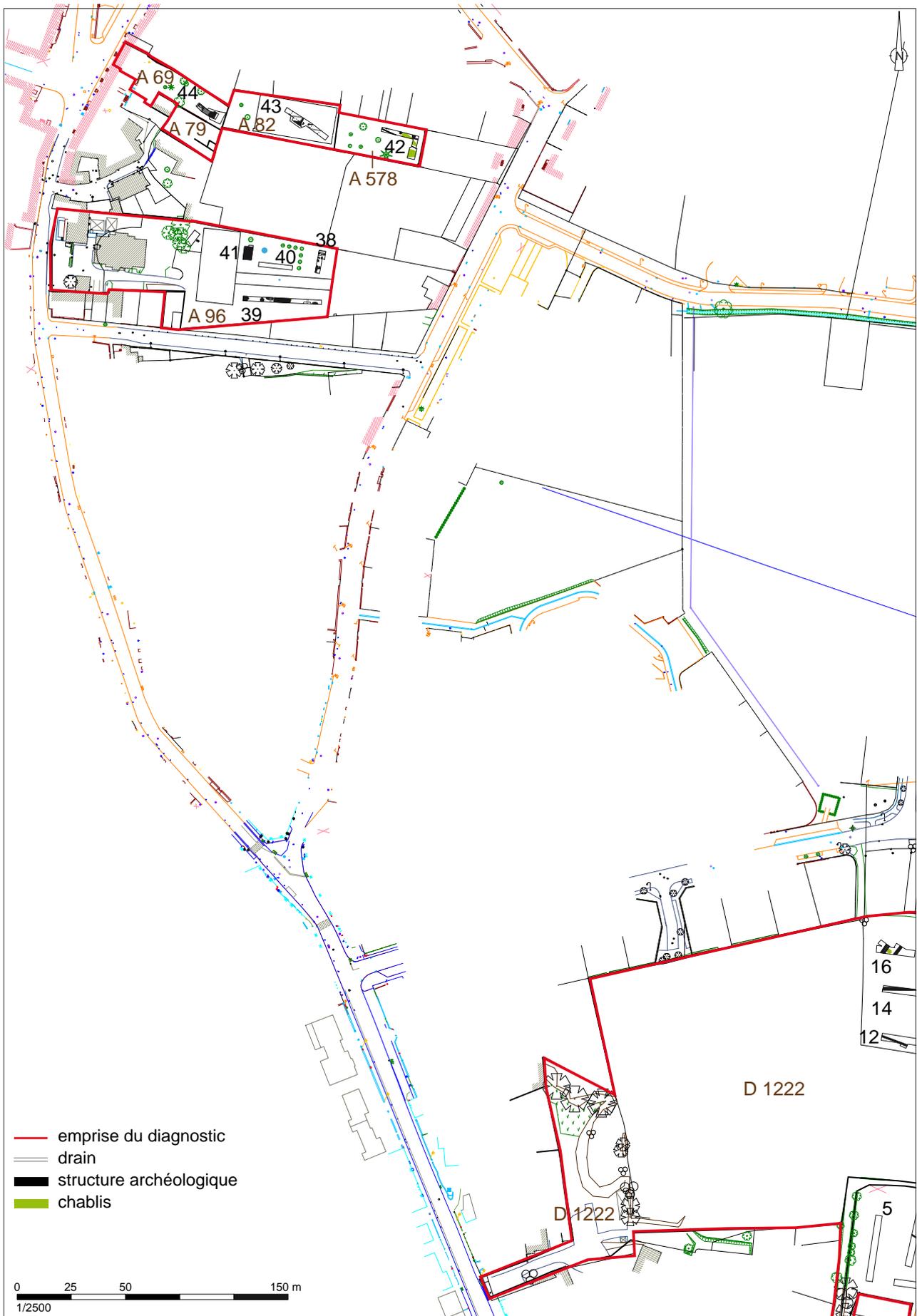


Fig. 16a Plan général du diagnostic - secteur centre-bourg (urbain). © Inrap

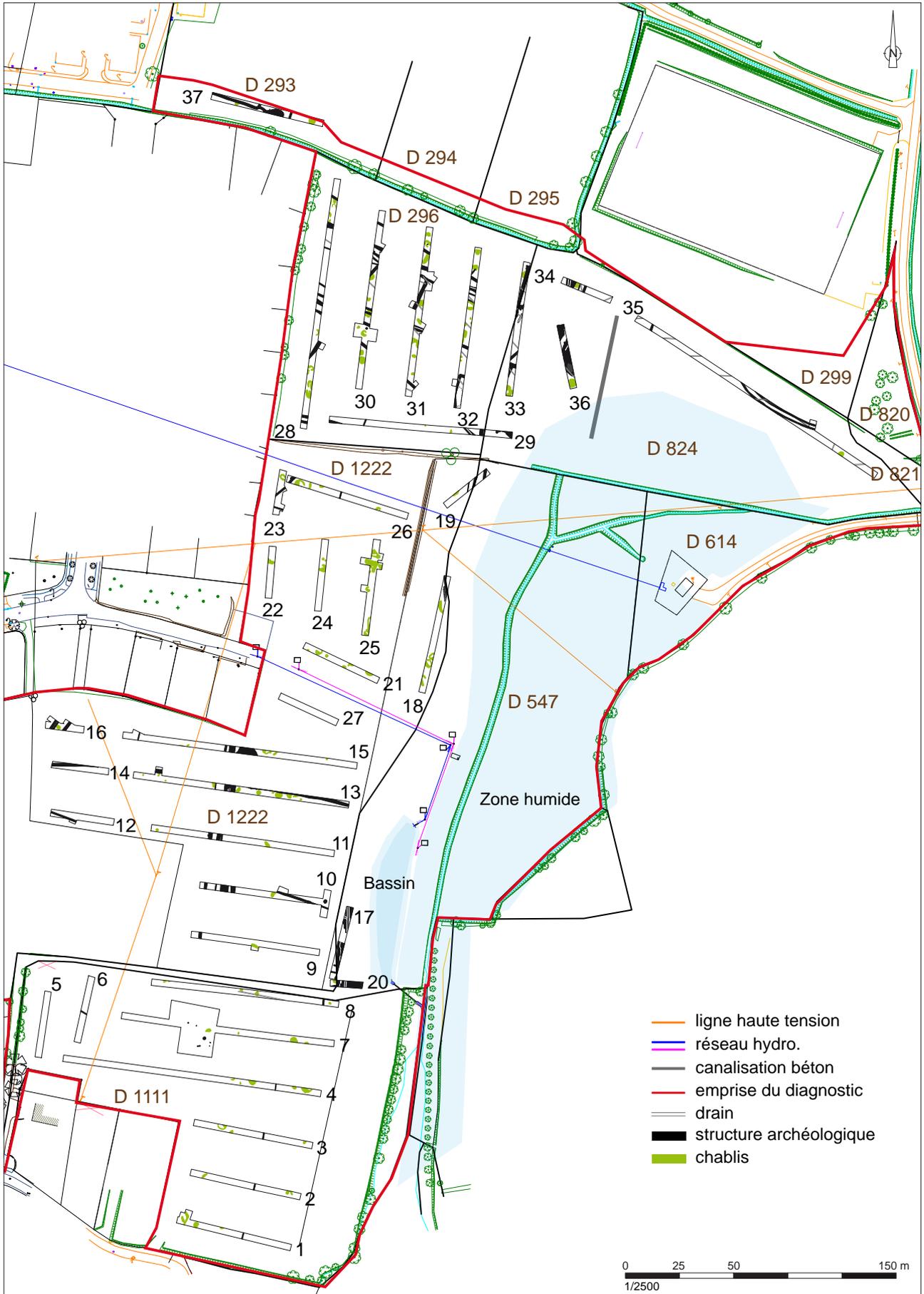


Fig. 16b Plan général du diagnostic - secteur extension est (rural). © Inrap

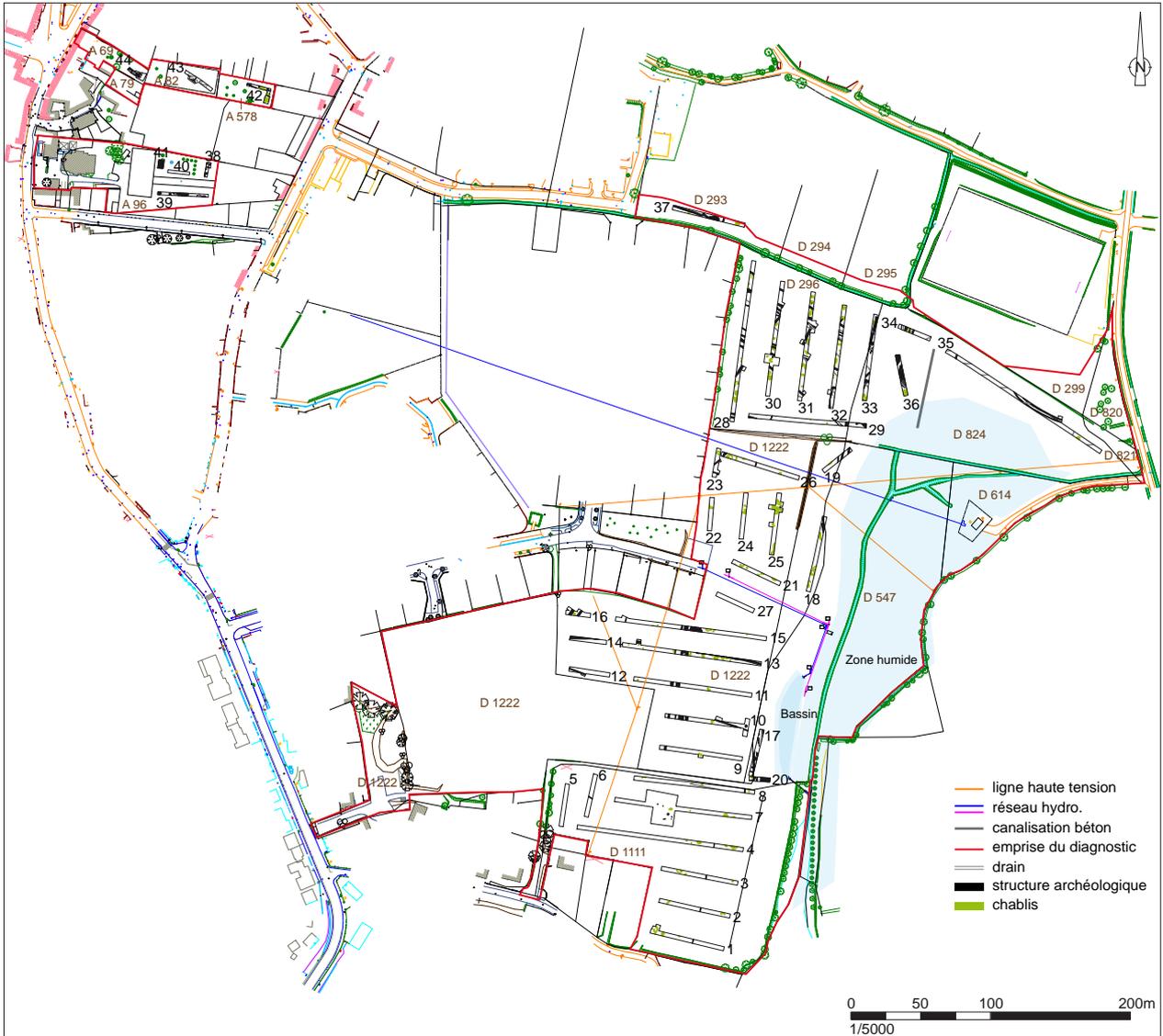


Fig. 16c Plan général du diagnostic. © Inrap

II. Résultats

Le diagnostic de la ZAC de Hédé-tranche 1 a mis en évidence 145 anomalies (**Fig. 16a, 16b et 16c**).

La majorité des faits étudiés sont des structures linéaires de type fossés, mais on retrouve quelques fosses, trous de poteaux, structures de combustion et structures bâties en secteur urbain.

Les éléments mobiliers recueillis attestent d'occupations de la Protohistoire à nos jours.

II.1 Une occupation de la Protohistoire

II.1.1 Le mobilier protohistorique

Des éléments mobiliers datés de la Protohistoire ont été recueillis dans toute l'emprise. Une partie importante de ce mobilier se trouvait hors structure et a été localisé en plan au moyen de numéros d'isolat (iso1, 2 etc.) (**Fig. 18-Fig. 19**). Plusieurs chablis ont également livré des lots de mobilier protohistorique, notamment dans les tranchées 21 à 26 et dans la tranchée 42. Tranchée 25, un chablis de grande dimension a notamment livré de nombreux fragments de céramique apparus depuis la surface jusqu'au fond (soit sur environ 1,50 m de profondeur). Ce chablis a fait l'objet d'un sondage mécanique afin de récupérer la totalité du matériel et de vérifier sa nature. Les 96 tessons récoltés appartiennent à un vase au profil sinueux (forme haute à col concave) (**Fig. 19, n°7**) relativement courant dans les productions protohistoriques : on peut l'identifier sur des sites datés de l'âge du Bronze ancien à l'âge du Fer. Étant donné l'absence de contexte structuré à proximité de cet individu, il demeure difficile de lui attribuer une datation précise. Dans le même lot, se trouve un fond plat provenant d'un autre individu (**Fig. 19, n°8**). En secteur centre-bourg, un lot de céramique protohistorique a été identifié parmi du mobilier d'époque moderne piégé dans un chablis (tranchée 42, iso 26).

Enfin, une molette en granodiorite retrouvée entière provient du décapage de la tranchée 9 (iso 3) située à proximité de la tranchée 10 ayant livré une structure à pierre chauffé et un fossé se rattachant à l'occupation protohistorique (**Fig. 39 n°1-Fig. 40**) (*cf. infra*). Deux tessons d'aspect protohistorique ont été retrouvés à proximité (iso 4).

La présence de mobilier daté de la Protohistoire réparti dans toute l'emprise témoigne de l'occupation de ce secteur durant cette période. La forte proportion de mobilier hors structure (dans les niveaux de colluvions) ou dans des chablis, suggère qu'on se trouve en marge de l'occupation elle-même ou bien que les structures n'ont pas été conservées. Le mobilier est relativement homogène et pourrait se rapprocher plus précisément des productions de l'âge du Bronze.

De rares éléments céramiques pourraient se rattacher au second âge du Fer. Tranchée 27, hors structure, une fusaiole (iso 18) (**Fig. 17**) et deux éléments de panse datant du second âge du Fer sont mêlés à de la céramique médiévale (iso 19). Tranchée 30, en surface des fossés F73 et F76, deux éléments de terre cuite très épais pourraient s'apparenter à des fragments de plaques foyères caractéristiques du second âge du Fer.



TR 27 - Iso 18 - Objet 1

0 1 5 cm

Fig. 17 Fusaiole découverte lors du décapage de la tranchée 27. © Emmanuelle Coffineau, Inrap



Fig. 18 Plan du diagnostic avec l'emplacement du mobilier (isolats). © Inrap

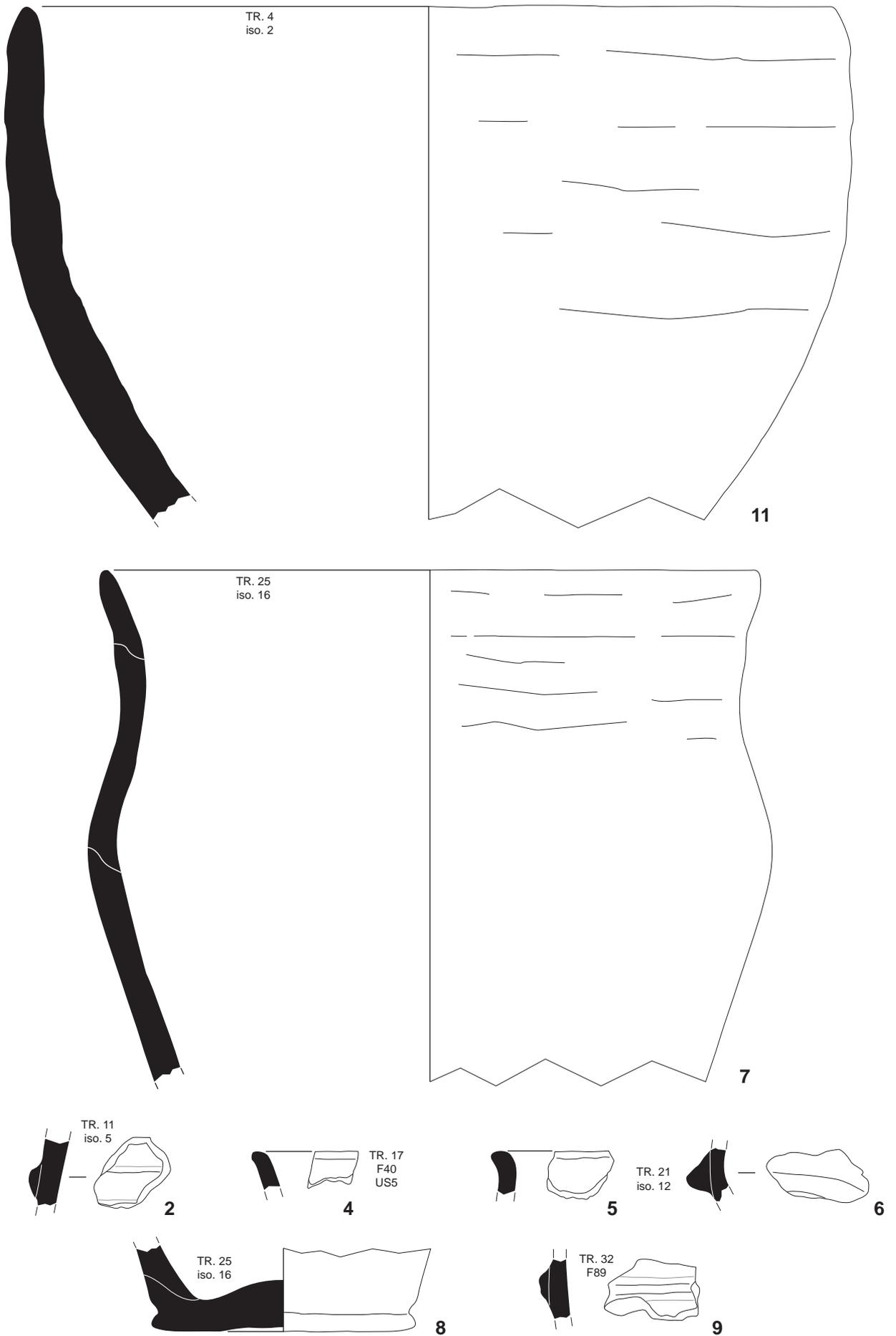


Fig. 19 La céramique protohistorique du diagnostic (hors tranchées 7, 10 et 16). © Xavier Henaff, Inrap

La céramique protohistorique (hors tranchées 7, 10 et 16) (Xavier Henaff, Inrap)

Les pâtes

Pour la Protohistoire, nous identifions une matrice faite d'une argile riche d'un mélange de quartz majoritaire (quartz laiteux, quartz translucide), de paillettes de mica, de feldspaths et de manganèse. La granulométrie est moyenne (0,5 à 2 mm) avec des variantes liées à la taille des récipients. Les couleurs vont du noir –majoritairement au cœur– au rouge-orangé.

Catalogue par contexte de découverte

Tranchée 3

Isolat 1 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Tranchée 4

Fait 9 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Isolat 2 : 8 tessons d'aspect protohistorique appartenant à un grand vase au profil ouvert (un bassin ?) de 30 cm de diamètre à l'ouverture (**Fig. 19, n°11**). La paroi est très épaisse : de 15 à 20 mm. Cet individu est en partie recuit : il est de couleur rouge à l'extérieur et brun-noir au cœur. Malgré une importante érosion des parois, on constate des surfaces assez irrégulières et un lissage sommaire. La pâte, de granulométrie grossière (0,5-5 mm), est constituée de très nombreux grains de quartz, de plaquettes de mica, de feldspath et de manganèse. De nombreux éléments du dégraissant sont saillants en surface. Le type de pâte employé tend à le classer dans la Protohistoire sans plus de précision. En outre, le profil assez commun ne nous aide guère plus.

Tranchée 9

Isolat 4 : 2 tessons d'aspect protohistorique.

Tranchée 11

Isolat 5 : 3 tessons d'aspect protohistorique, dont un est orné d'un petit cordon lisse appliqué (**Fig. 19, n°2**).

Tranchée 12

Fait 24 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Tranchée 13

Isolat 7 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Fait 29 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Tranchée 15

Isolat 8 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Tranchée 17

Fait 40 : 2 tessons d'aspect protohistorique dont un fragment de bord (**Fig. 19, n°4**).

Tranchée 21

Isolat 12 : 94 tessons d'aspect protohistorique (dont quelques petits fragments de bords) appartenant à un vase au profil indéterminé (**Fig. 19, n°5-6**). La paroi d'épaisseur moyenne (8 mm), est de couleur brun-rouge à orangé au cœur et en surface. Les surfaces sont très lissées et la pâte très homogène. Celle-ci est de granulométrie fine à moyenne (0,5-2 mm) et constituée de grains de quartz et de paillettes de mica à peine visibles en surface. Des fragments de petits cordons (ou languettes) appliqués semblent orner ce vase sans qu'il ne soit possible de leur attribuer une position. Cet individu est difficilement datable.

Tranchée 23

Fait 52 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Tranchée 24

Isolat 13 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Tranchée 25

Isolat 14 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Isolat 15 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Isolat 16 : 96 tessons appartenant à un vase au profil sinueux. Cette forme haute au col concave mesure 24 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur conservée de 20 cm (Fig. 19, n°7). La paroi d'épaisseur moyenne (10 mm), est de couleur noir au cœur et brun-noir à orangé en surface. Les surfaces montrent de très nombreuses traces de lissage. La pâte, assez homogène et très micacée, est de granulométrie moyenne (0,5-3 mm). De nombreux grains du dégraissant sont visibles sur toute la surface.

Ce type de profil est relativement courant dans les productions protohistoriques : on peut l'identifier sur des sites datés de l'âge du Bronze ancien à l'âge du Fer. Etant donné l'absence de contexte structuré à proximité de cet individu, il demeure difficile de lui attribuer une datation précise.

Dans le même lot, un fond plat épaissi en son centre ne semble pas lui appartenir, malgré la similarité des pâtes (Fig. 19, n°8). En effet, le diamètre paraît trop petit (10 cm) par rapport à celui de l'ouverture.

Tranchée 26

Isolat 17 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Tranchée 28

Décapage : 5 tessons d'aspect protohistorique.

Tranchée 30

Isolat 22 : 32 tessons d'aspect protohistorique appartenant à un vase au profil indéterminé (non illustré). La paroi d'épaisseur moyenne (6 à 9 mm), est de couleur brun-rouge au cœur et en surface, mais il faut rester prudent car cet individu a subi des coups de feu. Bien que très érodées, les surfaces observables montrent un aspect très lissé. La pâte, homogène, est de granulométrie moyenne (0,5-2 mm) et constituée d'une forte proportion de grains de quartz (laiteux et translucides), de paillettes de mica et de manganèse qui étaient assez peu visibles en surface à l'origine. Seuls des fragments de panse nous sont parvenus, ce qui rend cet individu difficile à placer précisément dans la Protohistoire.

Tranchée 32

Fait 88 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Fait 89 : 1 tesson d'aspect protohistorique orné d'un petit cordon lisse appliqué (Fig. 19, n°9).

Tranchée 35

Fait 108 : 3 tessons d'aspect protohistorique et un fragment de fond moderne (?) (Fig. 19, n°10).

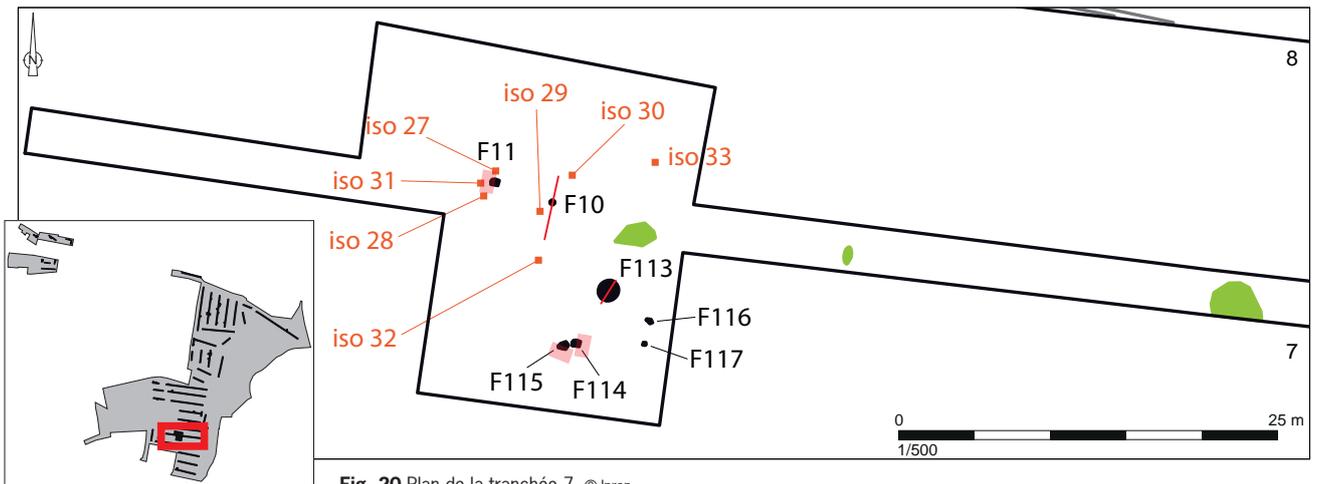
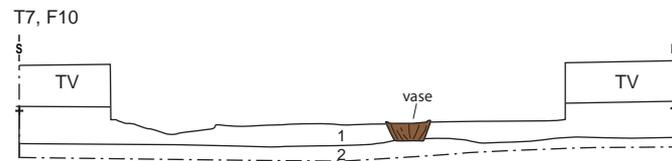


Fig. 20 Plan de la tranchée 7. © Inrap



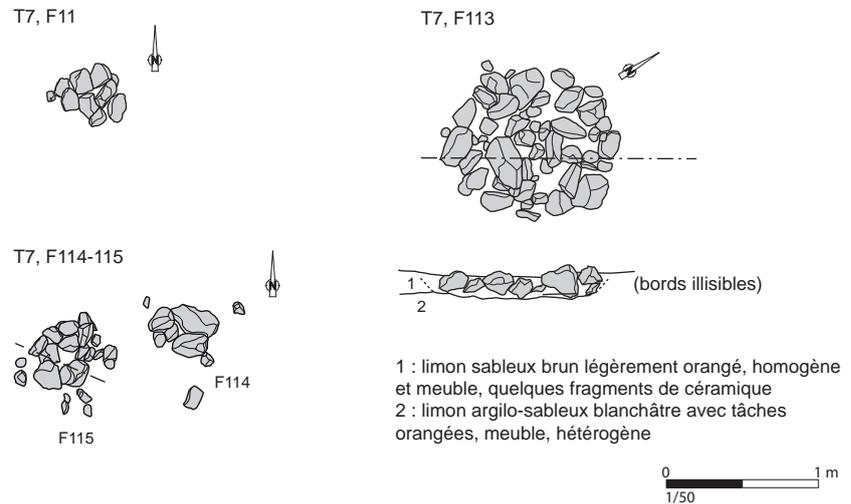
Fig. 21 Vues du vase dans la tranchée 7 et de la coupe de la berme au nord. © Inrap

Fig. 22 Coupe des horizons dans lesquels se trouvait le vase tranchée 7. © Inrap



- 1 : limon arénisé brun légèrement orangé, homogène et meuble, quelques fragments de céramique, fond d'un vase
2 : limon argileux arénisé blanchâtre avec tâches orangées, meuble, hétérogène

Fig. 23 Plans et coupes des structures empierrées de la tranchée 7. © Inrap



II.1.2 Un locus d'occupation du Bronze ancien

Tranchée 7, la découverte d'un vase à anses et cordons arciformes associé à une structure empierrée, a entraîné l'ouverture d'une large fenêtre de décapage permettant de cerner l'étendue d'un petit locus d'occupation daté du Bronze ancien.

Le vase F10

Lors du décapage, le vase F10 est apparu dès 0,30 m de profondeur, soit juste sous le niveau de terre végétale (Fig. 20-21-22). Aucune limite n'étant visible à ce niveau, une longue coupe débordante a été réalisée jusqu'au substrat, mais là encore aucun creusement n'a pu être identifié. Le vase est installé en position verticale dans un limon argilo-sableux brun légèrement orangé homogène et meuble ; le fond repose sur un niveau de limon argilo-sableux beige ponctué de tâches orangées (Fig. 21-22). Quelques tessons de céramique, provenant pour la plupart de la fragmentation supérieure du vase, ont été recueillis dans l'horizon supérieur (US 1). Le comblement interne du vase a été fouillé en laboratoire par passes arbitraires de 5 cm (soit 3 passes). Aucun élément mobilier n'a été identifié dans le comblement. Le sédiment des deux passes inférieures (non tamisé) a été séché et reconditionné en sac en vue d'éventuelles analyses chimiques. Le vase découvert est un vase de stockage. Il est agrémenté d'un décor complexe constitué d'une alternance de quatre cordons en arceau faisant office de moyen de préhensions positionnés sur le diamètre maximum du vase (Fig. 31, n°1). Ces arceaux sont eux-mêmes prolongés par des cordons lisses appliqués rejoignant le fond.

Ce type de profil associant cordons et anses en arceau est connu dans les productions appelées « groupe des urnes à décor plastique » des débuts de l'âge du Bronze (Blanchet 1984). Des individus sont comparables régionalement : Lannion « Bel Air » (Côtes-d'Armor ; Escats *et al.* 2012), Saint-Just « Alignements du Moulin » (Ille-et-Vilaine ; Le Roux *et al.* 1983). Mais cette entité se rencontre plus largement dans l'Europe du Nord-Ouest (Briard 1996). En termes de datation, cet individu est à placer entre la fin du IIIe et le début du IIe millénaire (Bronze ancien I).

La structure empierrée F11

À 4 m du vase, la structure F11 a été mise au jour sous 0,40 m de sédiment (Fig. 20-23-24). Il s'agit d'une structure empierrée d'environ 0,45 m de diamètre composée de blocs de granite de 10 à 15 cm de module. Comme le vase F10, aucun creusement n'a été perçu à la fouille, en plan ou en coupe. La structure se compose d'un niveau de bloc installé dans le même horizon. Quelques éléments mobiliers ont été recueillis lors du nettoyage et de la fouille de cette structure. On dénombre plusieurs tessons de céramique et parmi eux, un individu est identifiable. Il s'agit d'un gobelet décoré campaniforme appartenant au standard défini par L. Salanova (Fig. 31, n°2). Le décor, imprimé à l'aide d'une coquille de coque, est constitué d'une double bande horizontale de hachures obliques en réflexion alterne encadrées en haut et en bas par des lignes horizontales. Deux blocs qui constituent l'empierrement ont également été reconnus comme des outils (cf. *infra*).



Fig. 24 Vues en plan et en coupe de la structure F11, tranchée 7. © Inrap





Fig. 25 Outil de métallurgiste.
© Vérane Brisotto, Inrap

Les objets lithiques du fait 11 de la tranchée 7 (Vérane Brisotto, Inrap)

L'objet le plus remarquable correspond à un outil de forme et de section quadrangulaire provenant du fait 11 (**Fig. 25-Fig. 26 n°2**). Façonné en dolérite, il nous est parvenu fracturé dans sa longueur et sa largeur. Toutes les surfaces intactes de l'objet sont finement polies, de même que les arêtes légèrement facettées. Une des surfaces fracturée a par ailleurs été sollicitée et présente une usure localisée au sommet des aspérités. Des traces de percussion ont également été observées sur différentes parties de l'objet. Les plus évidentes bien qu'en partie masquées par une coloration noire forment de légères dépressions sur l'une des faces principale de l'objet. La face opposée est affectée outre un enlèvement distal par plusieurs stries courtes multidirectionnelles. L'une des arêtes émoussées de l'extrémité portent également de petits impacts de percussion. Cet objet régulièrement façonné et vraisemblablement longuement sollicité (même après fracture) semble par sa morphologie et ses traces liées au façonnage et/ou à la régularisation d'objet métallique.

Issu du même fait, un fragment de polissoir à main sur plaquette en schiste tacheté ou cornéenne a été prélevé sous le niveau des blocs. Non façonné, il présente une surface polie légèrement vaguelée, affectée également de quelques impacts de percussion (**Fig. 26 n°3**). Quelques rares stries fines accompagnent les plages polies.

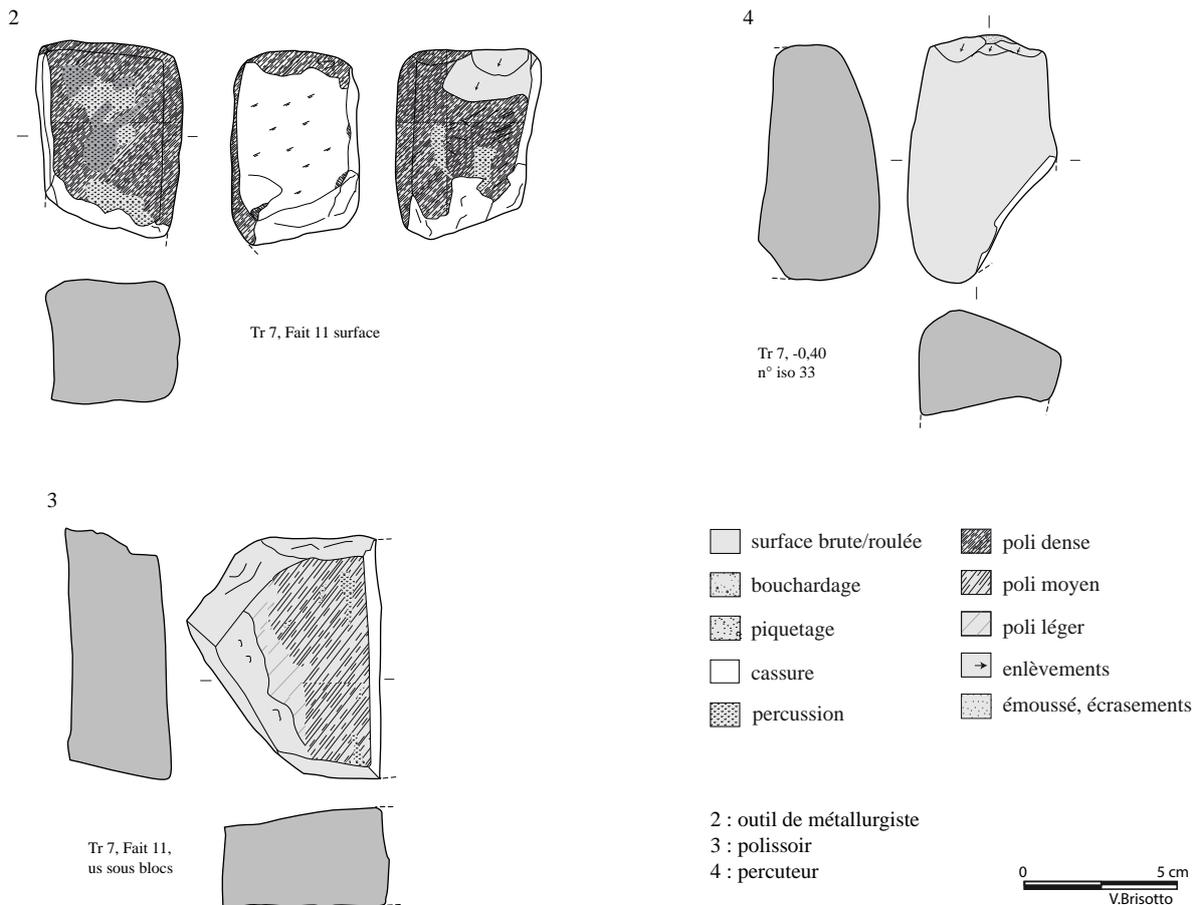


Fig. 26 Objets lithiques de la tranchée 7. © Vérane Brisotto, Inrap

Les structures empierrées F114 et F115

Lors de l'extension de la tranchée 7, d'autres structures empierrées ont été découvertes (Fig. 20-23). Douze mètres au sud-est de F11, deux empièrments ont ainsi été mis au jour. F114 et F115 sont distants d'environ 30 cm (Fig. 28). Ces deux structures ont un diamètre similaire à celui de la structure F11. F115 est composé de plusieurs blocs de granite de 10 à 15 cm de module presque disposés en cercle. F114 est essentiellement constitué de trois blocs de granite de 20 à 30 cm de module. Les sondages débordants dont ces structures ont fait l'objet n'ont pas permis de cerner de limites de creusement en plan et en coupe, mais il apparaît que là encore un seul niveau d'empièrment est conservé (Fig. 29-30).

Plus à l'est, deux blocs isolés, F118 et F119, ont également été relevés. Le fait 114 a livré des fragments d'un petit vase au profil probablement tronconique agrémenté d'une anse en ruban appliqué (Fig. 31, n°4). Cet individu présente toutes les caractéristiques des tasses appartenant au répertoire des céramiques d'accompagnement campaniformes (Besse 1996 ; Salanova 2000). Le fait 115 a également livré quelques tessons d'aspects protohistorique dont un cordon lisse et une languette (Bronze ancien I) (Fig. 31, n°5 et 6).

Le four à pierres chauffées F113

Une structure empierrée de plus grande dimension a également été identifiée lors de l'extension de la tranchée 7 (Fig. 20-23-27). Apparue à 0,40 m de profondeur, la structure F113 se présente sous la forme d'un empièrment d'environ un mètre de diamètre. Elle est composée de blocs de granite chauffés disparates (modules de 5 à 30 cm). Testée par moitié, cette structure présente un creusement à fond plat profond de 15 cm. Les bords sont en revanche totalement illisibles. Les blocs (un niveau) sont scellés par un sédiment limoneux brun contenant de rares charbons et fragments de céramique. Ce type de structure s'apparente aux fours ou foyers à pierres chauffées fréquemment rencontrés dès le Néolithique moyen. Elle permettait vraisemblablement de réaliser des cuissons culinaires selon la méthode du « four polynésien » : les aliments étaient enterrés dans une fosse remplie de pierres chauffées, permettant ainsi une cuisson à l'étouffée. Trois tessons d'aspects protohistorique dont un fragment de bord, proviennent de cette structure.

Fig. 27 Vues en plan et en coupe de la structure 113 de la tranchée 7.
© Inrap



Fig. 28 Vue en plan des structures 114 et 115 de la tranchée 7. © Inrap



Fig. 29 Vue en coupe de la structure 115 de la tranchée 7. © Inrap



Fig. 30 Vue en coupe de la structure 114 de la tranchée 7. © Inrap



La céramique de la tranchée 7 (Xavier Henaff, Inrap)
Cette tranchée a livré de nombreux éléments datant (**Fig. 31**).

Décapage : 12 tessons d'aspect protohistorique dont certains découverts à proximité des faits F10 et F113.

Isolat 27 : 2 tessons appartenant à un gobelet issu du Fait F11.

Isolat 31 : 5 tessons d'aspect protohistorique.

Fait 10 : ce fait a livré la partie inférieure d'un vase dont le fond mesure 18 cm de diamètre et 32 cm de diamètre maximum (**Fig. 31, n°1**). La paroi, épaisse de 8 mm en moyenne, est de couleur rouge à l'extérieur et noir au cœur à l'intérieur. Les surfaces sont assez régulières et montrent, par endroit, des traces de façonnage (empreinte végétale, trace d'outil pour le lissage des cordons...). La pâte est constituée de nombreux gros grains de quartz, de plaquettes de mica, de feldspath et de manganèse. Quelques éléments du dégraissant sont parfois saillants en surface du vase. Cet individu est agrémenté d'un décor complexe constitué d'une alternance de quatre cordons en arceau faisant office de moyens de préhension positionnés sur le diamètre maximum du vase. Ces arceaux sont eux-mêmes prolongés par des cordons lisses appliqués rejoignant le fond.

Ce type de profil associant cordons et anses en arceau est connu dans les productions appelées « groupe des urnes à décor plastique » des débuts de l'âge du Bronze (Blanchet 1984). Des individus sont comparables régionalement : Lannion « Bel Air » (Côtes-d'Armor ; Escats *et al.* 2012), Saint-Just « Alignements du Moulin » (Ille-et-Vilaine ; Le Roux *et al.* 1983). Mais cette entité se rencontre plus largement dans l'Europe du Nord-Ouest (Briard 1996). En termes de datation, notre individu est à placer entre la fin du IIIe et le début du IIe millénaire.

Fait 11 : ce fait a livré 12 tessons d'aspect protohistorique dont un individu est identifiable :

- Plusieurs fragments d'un vase à paroi fine (4 mm d'épaisseur) dont le fond mesure 8 cm de diamètre (**Fig. 31, n°2**). La pâte, constituée de grains de quartz millimétriques, est très homogène. Les surfaces sont très lissées. Le décor, imprimé à l'aide d'une coquille de coque (Salanova 2000), est constitué d'une double bande horizontale de hachures obliques en réflexion alterne encadrées en haut et en bas par des lignes horizontales. Cet individu présente toutes les caractéristiques des gobelets décorés campaniformes appartenant au standard défini par L. Salanova (*ibid.*).

Fait 113 : 3 tessons d'aspect protohistorique dont un fragment de bord (**Fig. 31, n°3**).

Fait 114 : 2 tessons d'aspect protohistorique dont un individu est identifiable :

- Fragment d'un petit vase au profil probablement tronconique dont le fond mesure 8 cm de diamètre. La paroi très fine (4 mm) est de couleur noir au cœur et brun-rouge à orangé à l'extérieur (**Fig. 31, n°4**). Les surfaces sont très lissées. La pâte, très homogène et de granulométrie fine (0,5-1 mm), est constituée de grains de quartz et de paillettes de mica. Cet individu est agrémenté d'une anse en ruban appliquée de biais à 2 cm au-dessus du fond. Cet individu présente toutes les caractéristiques des tasses appartenant au répertoire des céramiques d'accompagnement campaniformes (Besse 1996 ; Salanova 2000).

Fait 115 : 7 tessons d'aspect protohistorique dont : 1 cordon lisse et une languette (**Fig. 31, n°5-6**).

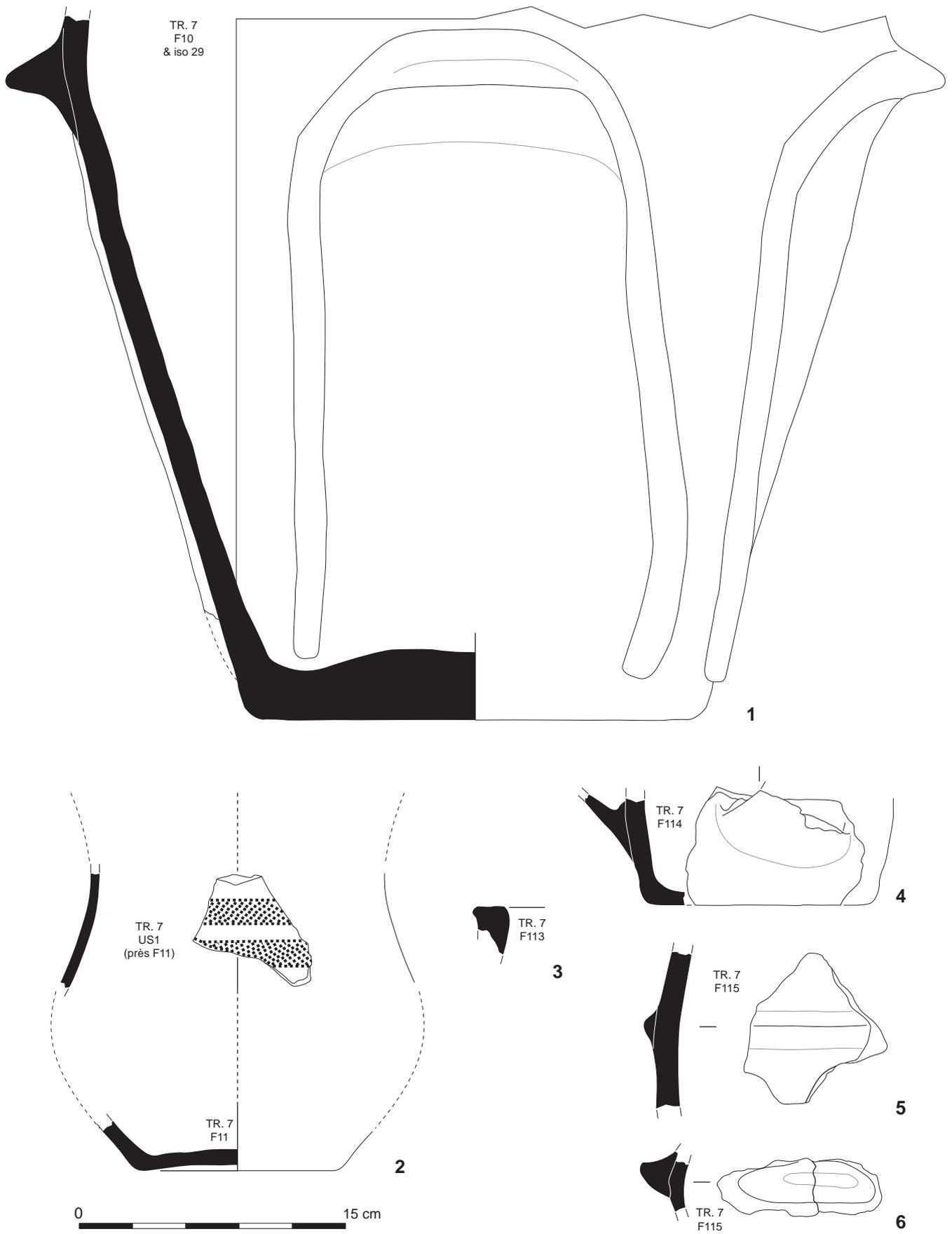


Fig. 31 Le mobilier céramique découvert dans la tranchée 7. © Xavier Henaff, Inrap

Conclusion

Tous les creusements des structures identifiées dans la tranchée 7 et son extension se développent donc dans un horizon très bioturbé et totalement homogénéisé. Ce niveau livre quelques éléments mobiliers épars datés de la Protohistoire (*cf.* isolats **Fig. 20**, **Fig. 31**). Deux éléments lithiques isolés y ont également été mis au jour lors du décapage : un grattoir sur éclat en grès lustré (iso. 32), et un galet de quartzite fracturé dans l'épaisseur et dont l'extrémité percutée semble avoir été aménagée par enlèvements (iso. 33, **Fig. 26 n°4**). L'utilisation en percussion oblique est également attestée par un esquillement de l'arête provoquée par la fracture. Cet objet présente des similitudes avec les galets biseautés reconnus entre autres sur le site de Beg-er-Loued à Molène daté de la transition Néolithique-âge du Bronze (Donnart, 2012).

Malgré la réalisation de sondages débordants, il est strictement impossible de discerner les parois ou les fonds des creusements, ceux-ci n'ayant pas impacté le limon arénacé sous-jacent. De fait, seules les structures suffisamment empierrées sont détectables.

Malgré ces difficultés de lecture, la présence d'un vase de stockage associé à quelques structures empierrées et un four à pierres chauffées, suggère le caractère domestique de l'occupation. De par leur typologie, les empièvements F11, F114 et F115 pourraient être interprétés comme des calages de poteaux : alignées selon un axe nord-ouest/sud-est et distantes de 12 m de long, ces structures pourraient participer à une architecture sur poteaux de bois dont l'essentiel des creusements n'est pas lisible (**Fig. 32**). L'implantation en position de versant, l'orientation et les dimensions évoquées ne sont d'ailleurs pas sans évoquer le plan de constructions de l'âge du Bronze ancien découvertes en Bretagne ces dernières années. Leur mode de construction combine tranchée de fondation et poteaux internes porteurs. La tranchée de fondation a un plan « en amande » de 12 à 20 m de long, la pointe la plus large étant à l'est (7,30 m de largeur en moyenne) et la plus étroite à l'ouest (4,15 m en moyenne). Ces édifices ont été datés de la transition Néolithique final-Bronze ancien (Blanchet *et al.*, 2012).

À Hédé, le contexte stratigraphique rendant totalement impossible la lecture de l'essentiel des creusements et notamment l'identification d'une éventuelle tranchée de fondation, ce type de plan ne peut être formellement validé. Dans ce contexte, et étant donné le caractère isolé de l'ensemble dans la parcelle, les structures ont toutes été fouillées dans le cadre du diagnostic.

Le petit assemblage de mobilier, céramique et lithique, collecté tranchée 7 renvoi au campaniforme/chalcolithique et à l'âge du Bronze ancien I.

II.1.3 Les éléments fossoyés rapportables à la Protohistoire

Quelques éléments fossoyés situés dans les tranchées 10 et 16 sont à rattacher à la Protohistoire, et peut-être plus précisément à l'âge du Bronze (**Fig. 33**).

Tranchée 10, le fossé F16 d'orientation ouest-nord-ouest/est-sud-est présente un profil en cuvette de 0,90 m de large seulement conservé sur quelques centimètres (5 à 10 cm) (**Fig. 33-34-35-36**). Il est comblé d'un limon argileux brun-gris comportant des traces charbons et quelques fragments de céramique d'aspect protohistorique. Ce fossé se poursuit vers le sud-est : on le retrouve dans la tranchée 17 (F42), où il est coupé par le fossé 41, daté de la période moderne (ardoise et brique recueillis en surface). On pourrait également en voir le prolongement cent mètres plus à l'ouest, avec le fossé 24 de la tranchée 12. Apparue à 0,50 m de profondeur, le fossé 24 présente un état de conservation légèrement supérieur (près de 30 cm de profondeur pour 0,80 m de large) (**Fig. 33-34**). Un micro-fragment de céramique dont la pâte rappelle celle des exemplaires protohistoriques déjà identifiés a été recueilli en surface de son comblement.

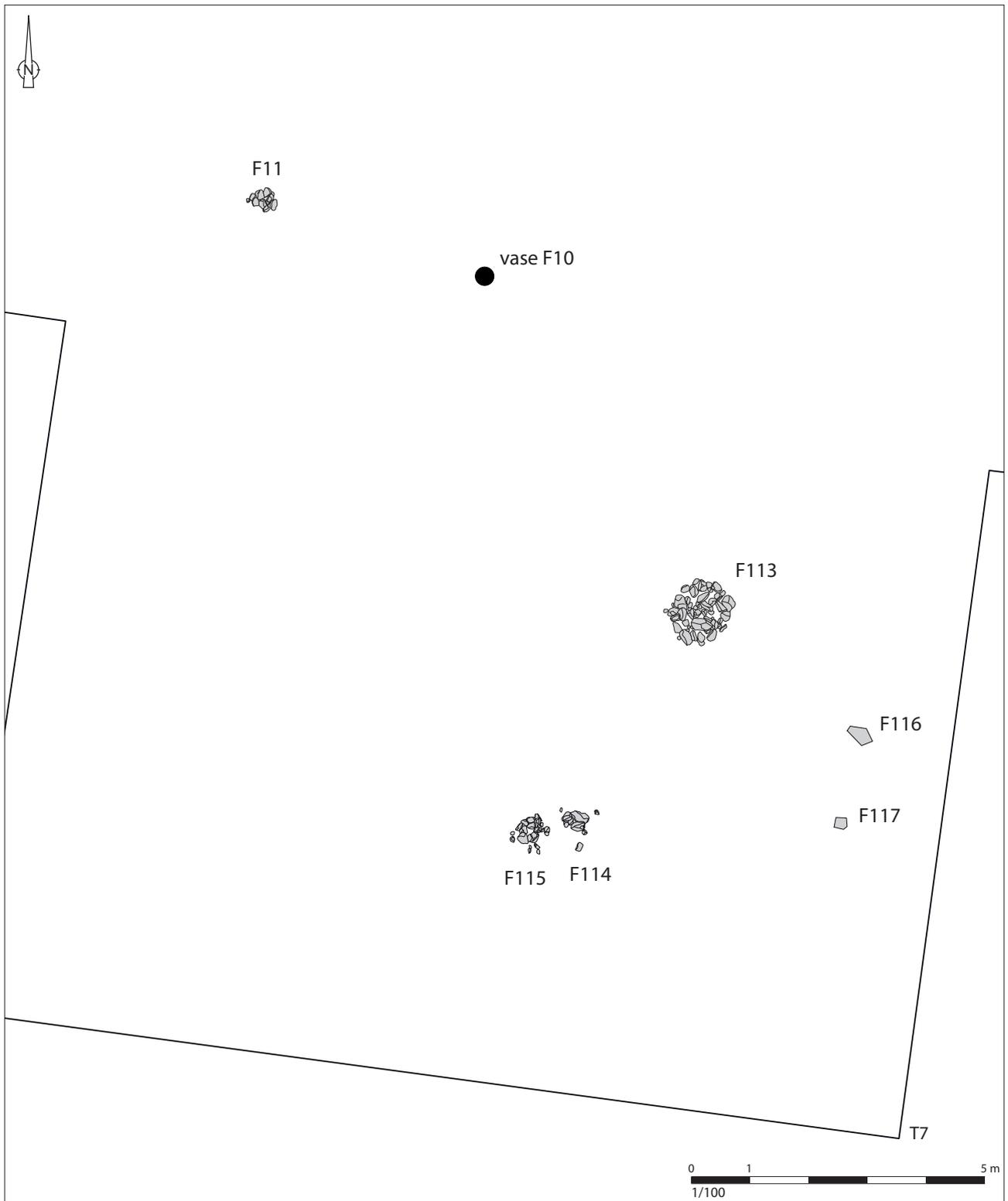


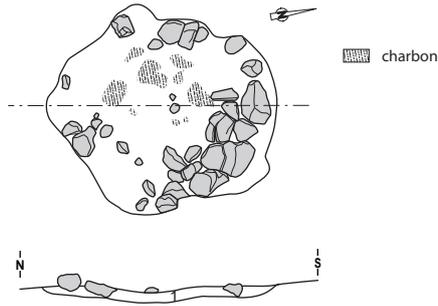
Fig. 32 Plan des structures découvertes dans la tranchée 7. © Inrap



Fig. 33 Plan du diagnostic avec l'emplacement des sondages et coupes des structures rapportables à la Protohistoire (hors T7). © Inrap

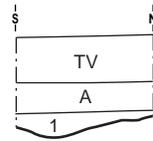
0 10 50 m
1/1000

T10, F15



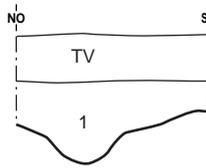
1 : limon argilo-sableux gris-beige moucheté de brun, charbons, traces de terre cuite, rares fragments de céramique

T10, F16



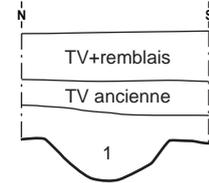
A : limon argileux brun, petits graviers, traces de charbons, traces de céramique
1 : limon argileux brun gris, traces de charbons, traces de céramique

T23, F52



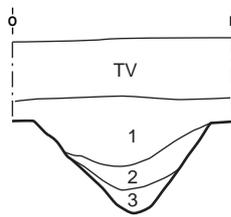
1 : limon argilo-sableux brun homogène, quelques blocs de granite chauffés, altérés

T12, F24



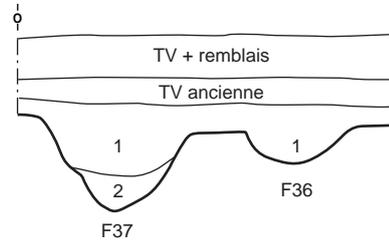
1 : limon sableux brun homogène, très rares inclusions de charbons et terre cuite

T16, F35



1 : limon argilo-sableux brun compact, poches d'argile orangée, quelques charbons, quelques fragments de schiste et graviers
2 : limon argileux brun sombre, quelques charbons
3 : limon argileux brun gris avec tâches orangées, quelques cailloux

T16, F36-37



1 : limon argilo-sableux brun compact, quelques charbons, quelques fragments de terre cuite, céramique
2 : limon argilo-sableux brun clair, tâches blanchâtres, quelques charbons

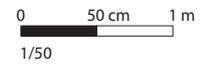


Fig. 34 Plan et coupes des structures rapportables à la Protohistoire (hors T7). © Inrap



Fig. 35 Vue des structures protohistoriques de la tranchée 10. © Inrap

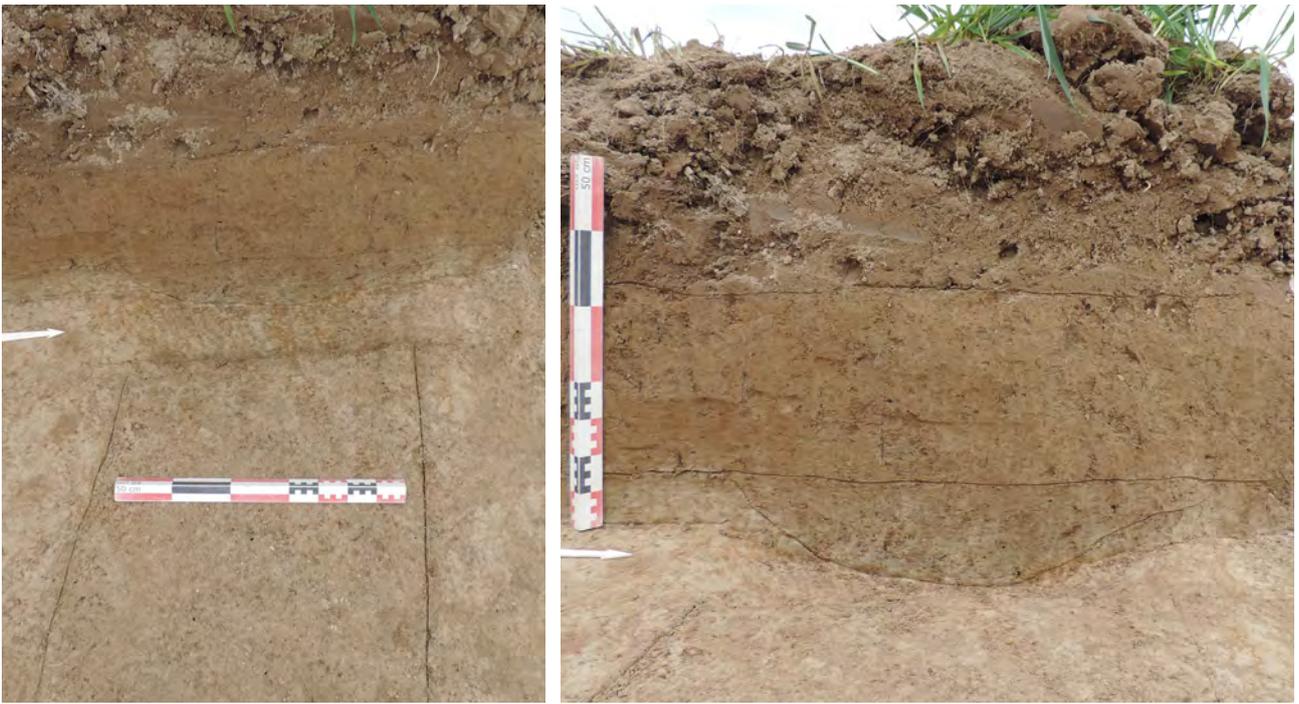


Fig. 36 Vues en plan et en coupe du fossé 16 de la tranchée 10. © Inrap



Fig. 37 Vues en plan et en coupe du four à pierres chauffées F15 de la tranchée 10. © Inrap

Fig. 38 Vue des blocs et rejets de charbon au sud du fossé 16 de la tranchée 10. © Inrap



À l'extrémité est de la tranchée 10, une structure empierrée borde le fossé F16 au nord (Fig. 33). Apparue à 0,60 m de profondeur, la structure F15 se présente sous la forme d'un empierrement d'environ 1,70 x 1,50 m (Fig. 34-35-37). Elle est composée de blocs de granite chauffés altérés, scellés dans un limon argileux gris oxydé (manganèse) et lessivé, contenant quelques poches de charbons (Fig. 37). La structure est assez mal conservée, de très nombreux blocs ayant vraisemblablement disparu en son centre (le bord nord est le mieux conservé). Le fond du creusement est irrégulier et très arasé (8 cm). Malgré son état de conservation médiocre, cette structure est à rapprocher de la structure F113 de la tranchée 7 et s'apparente donc à un four ou foyer à pierres chauffées. Le comblement a livré deux fragments de céramique se rapportant à la Protohistoire.

À proximité du bord sud du fossé F16, on a également observé quelques blocs de granite épars mêlés à des rejets de charbons (Fig. 38). Aucune trace de creusement n'a été perçue en plan ou à la fouille. Ces éléments ne semblent pas en place et pourraient provenir du foyer à pierres chauffées F15.

Quelques tessons ont été retrouvés autour des structures F16 et F15 à l'extrémité est de la tranchée 10, et se rapportent tous à la Protohistoire. Un fragment particulier (iso 23) se distingue de l'ensemble. Il s'agit d'un élément de forme probablement quadrangulaire dont le centre d'une de ses faces est creusé d'une petite dépression en forme d'amande (Fig. 41, n°1). Cet objet pourrait correspondre à un moule de fonte dont la datation demeure conjecturale.

Non loin de ce locus (à 20 m), à l'extrémité de la tranchée 9, on notera la découverte d'une molette entre 0,30 et 0,60 m de profondeur (iso. 3 Fig. 33) (*cf. infra*). Deux fragments de céramique protohistorique ont également été retrouvés dans ces niveaux de colluvions.

La molette de la tranchée 9 (Vérane Brisotto, Inrap)

La molette retrouvée entière provient du décapage de la tranchée 9 située à proximité de la tranchée 10 ayant livré une structure à pierres chauffées et un fossé se rattachant à l'occupation protohistorique (Fig. 39 n°1 et Fig. 40). De forme et de section sub-rectangulaire, elle est façonnée dans un granodiorite à granulométrie homogène (grains fins à moyens). Elle présente des flancs droits régularisés par enlèvements avec des extrémités en partie bouchardées. Le dos de la pièce est plus grossièrement régularisé par martelage.

La surface active est concave longitudinalement et présente un replat bouchardé à l'une de ses extrémités évoquant par là-même une probable molette débordante. L'usure apparaît plus marquée entre ce rebord et le fond de la concavité.

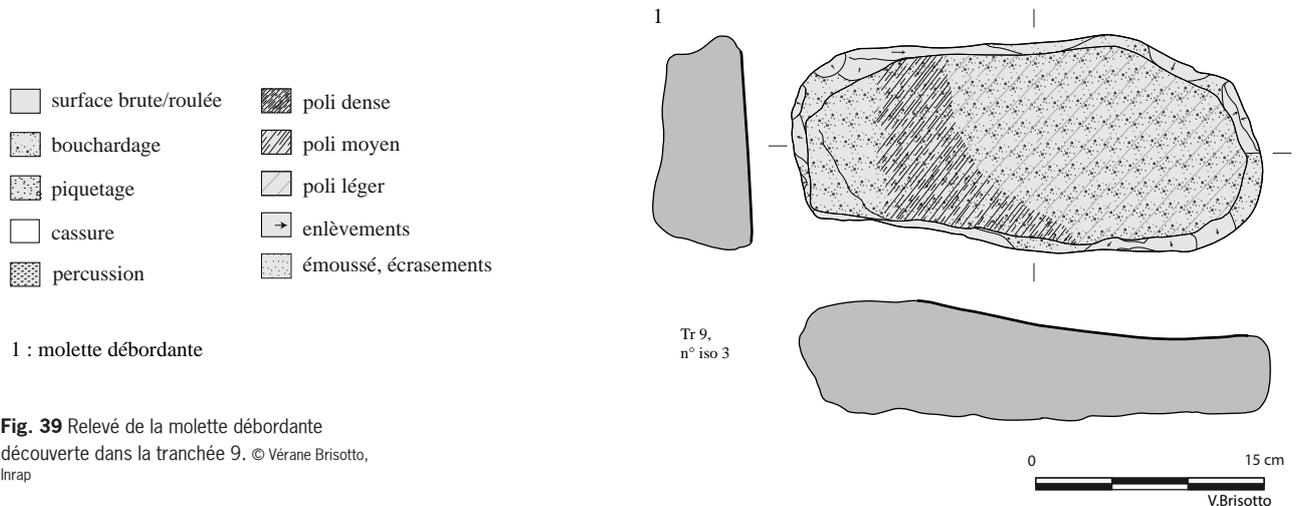


Fig. 39 Relevé de la molette débordante découverte dans la tranchée 9. © Vêrane Brisotto, Inrap

Fig. 40 Molette débordante découverte dans la tranchée 9. © Vêrane Brisotto, Inrap



Pour finir, trois fossés découverts plus à l'ouest, tranchée 16, pourraient participer à un parcellaire ancien contemporain du locus d'occupation mis en évidence (Fig. 33-34). Les fossés F37, 36 et 35 sont parallèles et ont une orientation nord-est/sud-ouest (Fig. 42). F37 et F36 sont accolés. Le fossé ouest, F37, est le plus marqué. Son profil en V irrégulier mesure 1 m de large pour une profondeur de 0,60 m. Son comblement est relativement homogène (deux US) (Fig. 34-44). Le fossé F36 diffère quelque peu. Il présente un profil en cuvette de 0,70 m de large pour 0,24 m de profondeur, et un remplissage unique, identique au comblement principal de F37 (US1) (Fig. 34-44). Quelques éléments céramiques sont associés à ces fossés et se rapportent à la Protohistoire. Trois mètres à l'est, le fossé F35 est similaire au fossé F37 avec son profil en V large de 1,15 m et profond de 0,60 m. (Fig. 34-43) Les deux premiers niveaux du remplissage contenaient également quelques fragments de céramique datés de la Protohistoire dont un fragment de bord (Fig. 41). Une anse d'un vase retrouvée en surface du chablis coupé par F36 (iso 9) confirme l'occupation ancienne de ce secteur. Ces trois fossés sont probablement contemporains d'une occupation de l'âge du Bronze qui pourrait se développer vers l'ouest et le nord.

Quelques autres fossés ont parfois livré des éléments céramiques en surface de leur comblement qui, du fait de leur indigence, ne peuvent permettre d'affirmer la datation protohistorique de ces structures (tranchée 23, F52 ; tranchée 17, F40 ; tranchée 32, F88 et 89 ; tranchée 35, F108), d'autant que certaines ont aussi fourni des éléments plus récents (F88, F108).

Fig. 41 Mobilier céramique des tranchées 10 et 16. © Xavier Henaff, Inrap

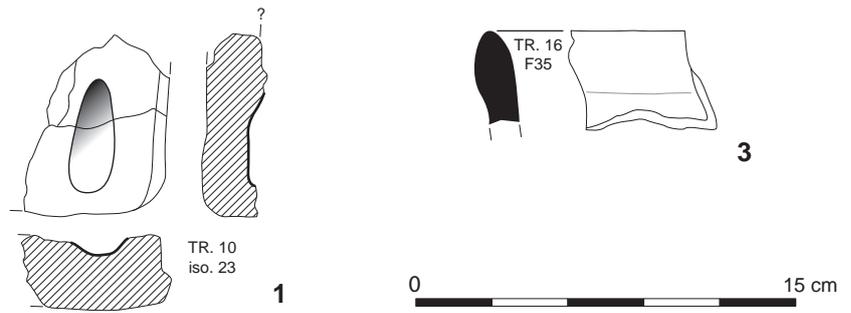


Fig. 42 Vue des fossés 35, 36 et 37 de la tranchée 16. © Inrap



Fig. 43 Vue en coupe du fossé 35 de la tranchée 16. © Inrap



Fig. 44 Vue en coupe des fossés 36 et 37 de la tranchée 16. © Inrap



II.2 Des indices d'occupation médiévale

En dehors de la période protohistorique et de quelques morceaux de tuiles qui semblent être gallo-romaines découvertes dans les tranchées 1, 13, 17, 30 et 31 (hors structure et en surface de fossés parcellaires), l'essentiel du mobilier recueilli date des périodes médiévales et modernes.

Le premier Moyen Âge (V^e-XI^e s.) est peu présent, avec des fragments de poteries à pâte grésées grises et à pâte granuleuse crème découvertes hors structures (tranchée 13) ou en surface de fossés parcellaires (tranchée 28, F54 ; tranchée 17, F38). Il en est de même pour le second Moyen Âge (XII^e-XVI^e s.) dont quelques tessons de céramique (un fond, une anse et quatre panses) à pâte crème, parfois pourvue d'une glaçure mouchetée verte, ainsi que des fragments de tuiles à crochet, ont été prélevés lors de sondages réalisés à la pelle mécanique dans les tranchées 28, 31, 32, 33 et 37.

La répartition du mobilier (Fig. 45) montre une concentration des artefacts au nord de l'emprise, au niveau du réseau de fossés parcellaires qui divisent la parcelle D296. Ces fossés sont associés à l'occupation moderne (cf. *infra*).

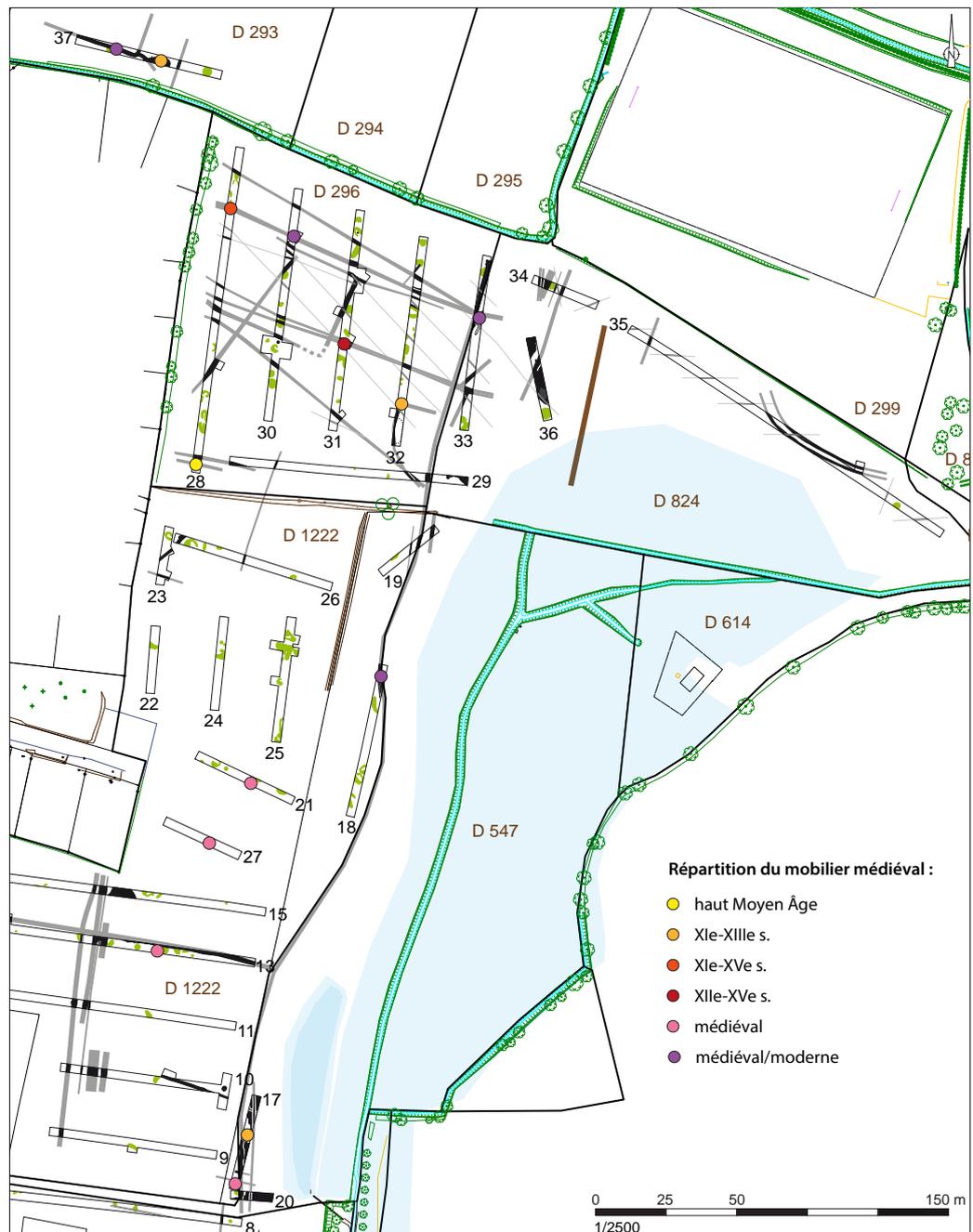


Fig. 45 Répartition du mobilier médiéval. © Inrap

II.3 Les structures modernes à contemporaines

II.3.1 Secteur rural (secteur extension est) : parcellaires et chemins

La concordance avec les limites cadastrales napoléoniennes (1835) nous amène à proposer une datation moderne à contemporaine d'un grand nombre d'axes (**Fig. 46**), mais la présence de céramique médiévale associée suggère que certains pourraient avoir une origine plus ancienne.

Le chemin nord-sud et les limites parcellaires environnantes

Parcelle D1222, on retrouve de la tranchée 9 à 15 plusieurs tracés d'axe nord-sud sur une largeur variant de 6 à 15 m (**Fig. 47**). Ces fossés marquent l'emprise d'un chemin qui figure sur le cadastre ancien et rejoint le chemin de la Métairie de l'Étang au sud. Aucun élément mobilier ne permet en revanche de préciser l'origine du creusement.

A l'est de ce chemin, le fossé orienté est-ouest (F25, tranchée 13) mis en évidence correspond également à une limite parcellaire visible sur le cadastre moderne (**Fig. 47**). Ce fossé se poursuit cependant plus à l'ouest, jusqu'à la tranchée 14 (F30). Un tesson médiéval et un tesson protohistorique ont été identifiés à proximité de ce fossé. Quelques fragments de terre cuite plate, tuile ou carreaux dont il est difficile de préciser la datation (antique ?), ont été recueillis en surface du comblement.

La limite parcellaire qui borde la zone humide

Les fossés identifiés dans les tranchées 20, 17, 18, 19, 29 et 33 correspondent eux à la longue limite parcellaire courbe qui traverse l'emprise du nord au sud et borde la zone humide (**Fig. 49**). Ces fossés sont marqués par l'hydromorphie (comblement gris oxydé). Des fragments de céramique, terre cuite et ardoise datant de la période médiévale (XI^e-XIII^e s.) à la période moderne proviennent du remplissage de ces fossés. Le fossé principal (F47, 48, 38, 43, etc.) semble doublé à l'est par un autre fossé dans la parcelle D547 (F50, 41, 44) (**Fig. 49**). Sondé, le fossé F50 présente un profil en cuvette de 0,60 m de large pour 0,40 m de profondeur comblé par un sédiment hydromorphe (limon argileux gris) (**Fig. 48-50**). Il est probable que ce fossé renforçait le drainage du bord de la parcelle qui à cette époque était déjà une prairie humide.

Les tranchées 17 et 20 ont en effet mis en évidence des niveaux très marqués par l'hydromorphie. Tranchée 17, les fossés parcellaires F38 et 41 coupent un creusement au bord irrégulier, F40, qui s'étend vers l'est et le sud de la tranchée (**Fig. 49**). Un sondage profond sur le bord de la tranchée a permis d'observer une succession d'horizons hydromorphes sur 0,90 m de profondeur (**Fig. 48-50**). Le comblement principal est composé d'un limon argileux gris très oxydé (très nombreuses inclusions de manganèse) contenant quelques blocs de granite altérés. Le bord du creusement est droit. Le fond est comblé d'un limon argileux gris bleu qui trahit une stagnation d'eau récurrente. De rares tessons de céramique et de terre cuite ont été recueillis dans les niveaux supérieurs du remplissage et renvoient à la période moderne. La proximité du bassin actuel n'a pas permis de déterminer la nature et les limites du creusement F40 au niveau de la tranchée 17, mais une extension vers l'est, tranchée 20, a mis en évidence l'étendue de la structure. On observe une nappe de limon argileux gris bleu oxydé (F49) contenant des blocs de granite et du mobilier de datation moderne (fer, assiette en faïence et pot à beurre du XVIII^e s., etc.) (**Fig. 51**) qui s'étend dans le prolongement de F40 et au-delà des limites de la

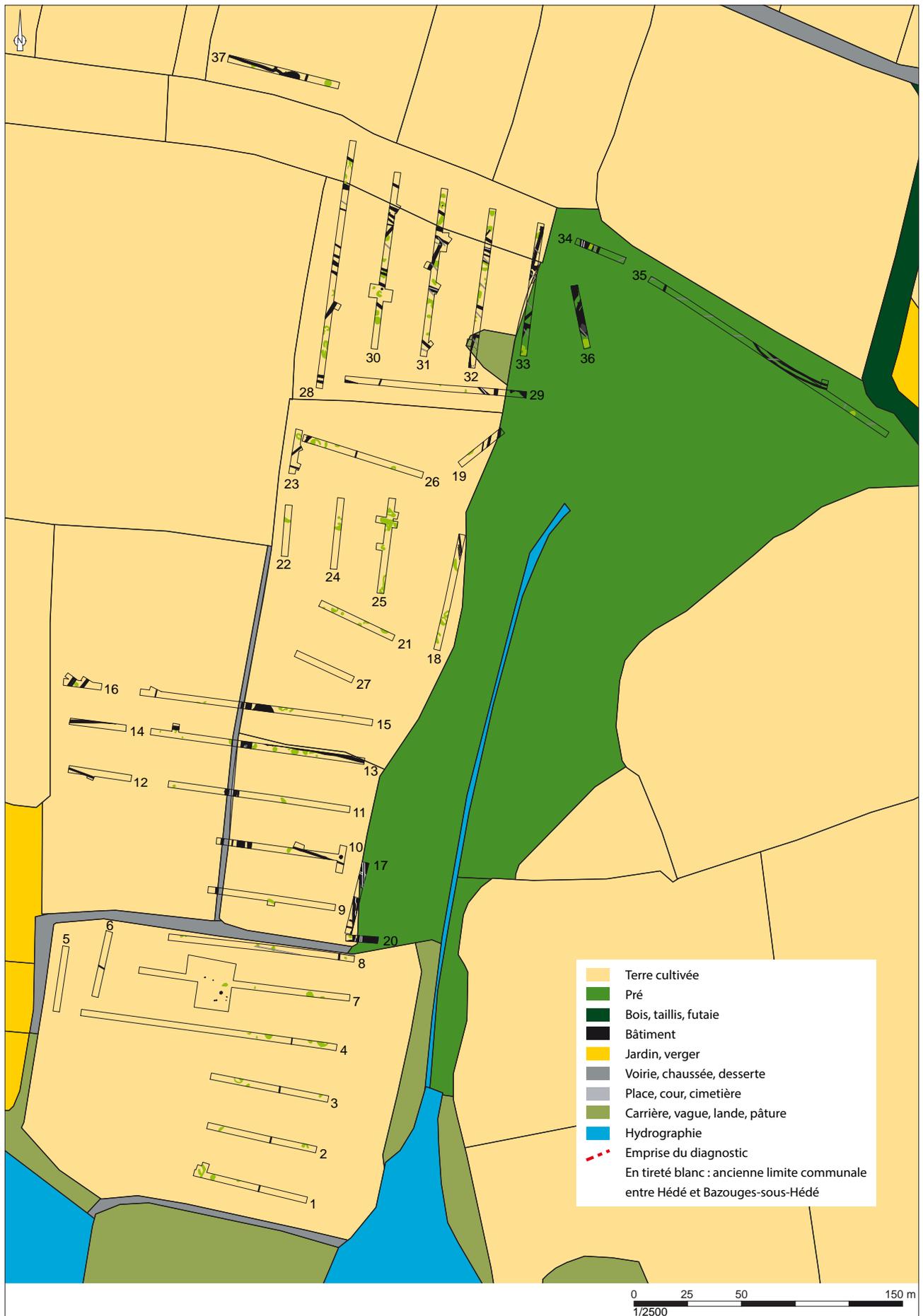


Fig. 46 Les structures archéologiques sur le cadastre napoléonien (1835). © Inrap



Fig. 47 Plans des fossés parcelaires supposés modernes au sud de l'emprise. © Inrap

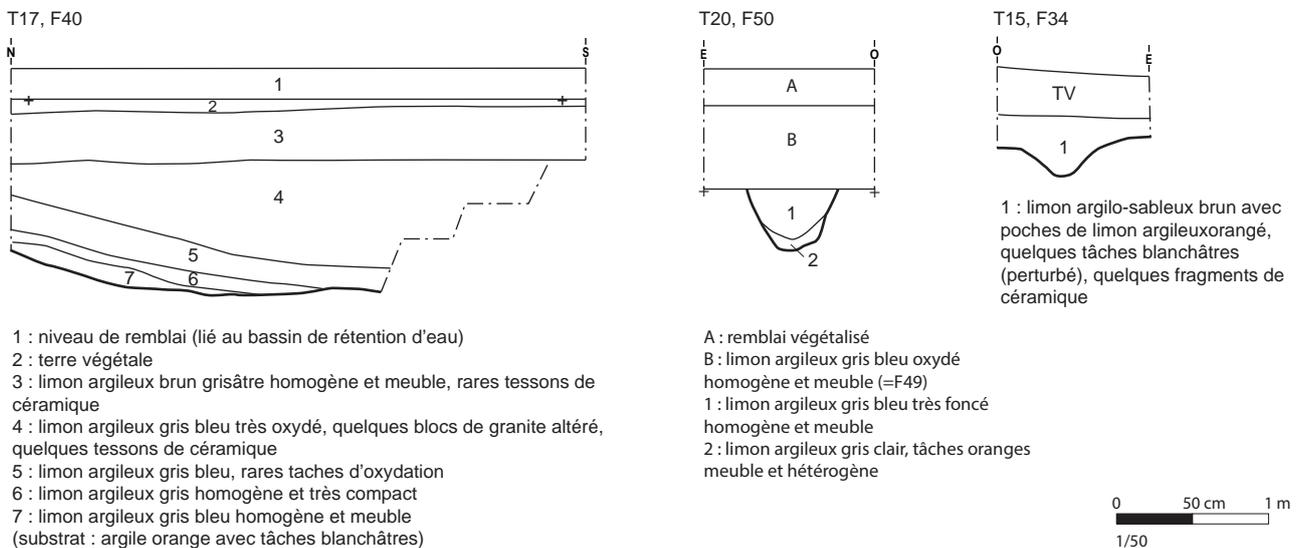


Fig. 48 Coupes des fossés F40 et F50 des tranchées 17 et 20, et du fossé F34, tranchée 15. © Inrap

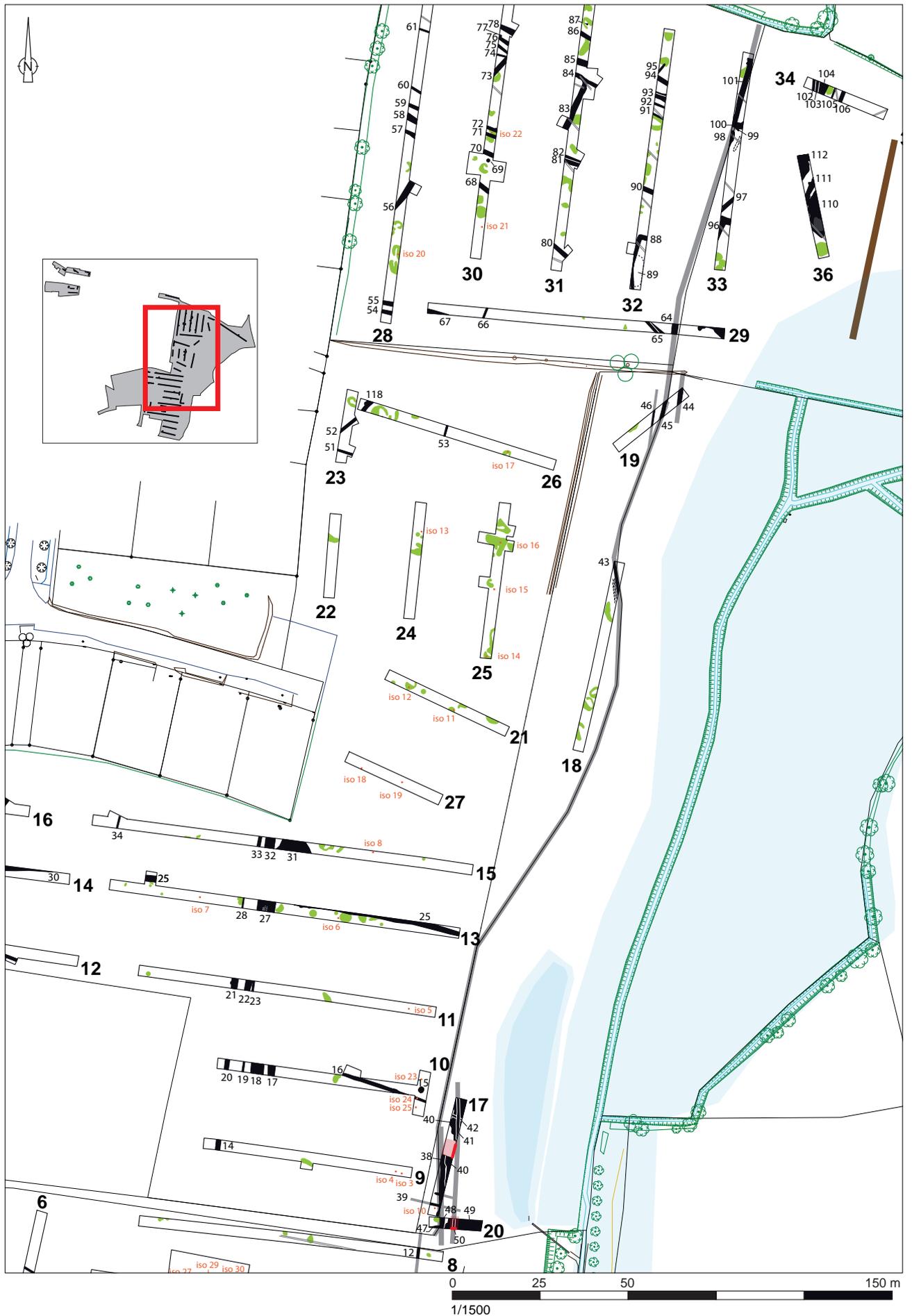


Fig. 49 Plan des fossés parcelaires modernes qui bordent la zone humide à l'ouest. © Inrap

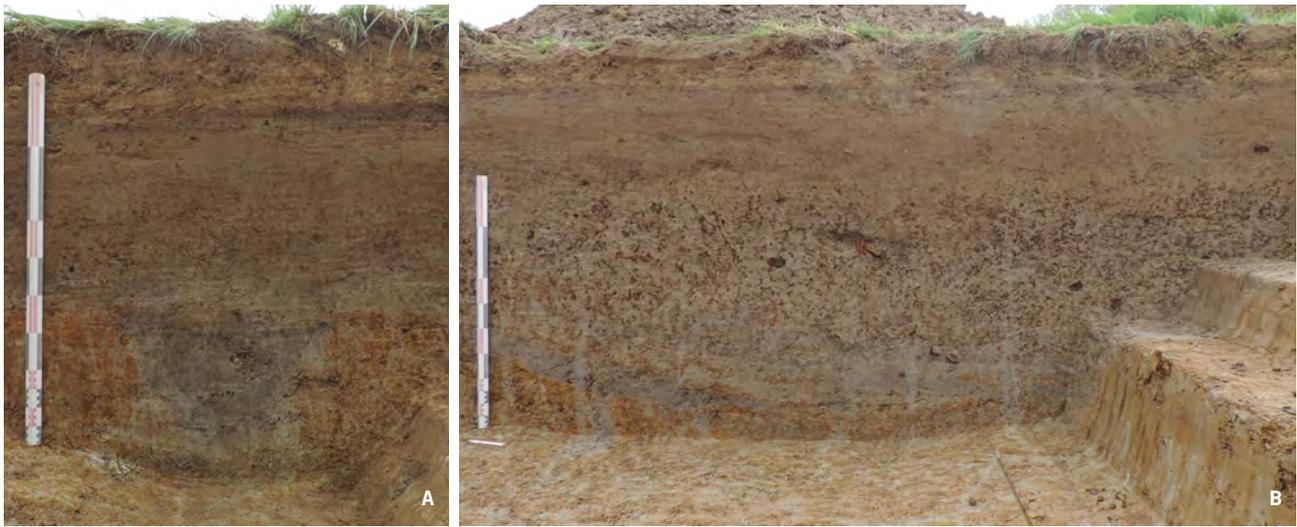


Fig. 50 Vues en coupe du fossé F50 (A) et de la structure F40 (B). © Inrap

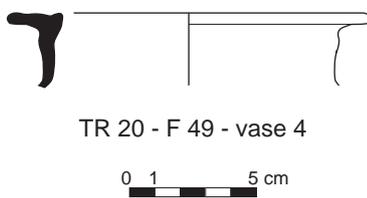


Fig. 51 Vase issu de la surface du fossé 49, tranchée 20. © Inrap

tranchée. L'irrégularité des limites, l'étendue et la nature du remplissage du creusement évoquent une mare ou une dépression liée à la proximité de l'eau (ruisseau et étang). Il est possible qu'une fosse d'extraction ou un bassin ait déjà été creusé dans cette zone.

Des parcelles agricoles d'origine médiévale au nord de l'emprise ?

Au nord de l'emprise, le diagnostic a mis en évidence un assez grand nombre de fossés (Fig. 52). La majorité d'entre eux traversent les parcelles F296 et D824 selon deux axes principaux : nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est voire ouest-nord-ouest/est-sud-est.

Plusieurs fossés orientés ouest-nord-ouest/est-sud-est ont été mis au jour des tranchées 28 à 33. Cette orientation reprend celle de la limite parcellaire visible sur le cadastre de 1835 (Fig. 46). En plan, les deux axes de fossés parallèles formés par les fossés F78 et les fossés F81/82 délimitent une parcelle rectangulaire de 25 m de large qui se poursuit vers l'est (Fig. 52). Cette parcelle ne figure pas sur le cadastre napoléonien mais est de même dimension que celle qui y est représentée juste au-dessus, au nord (Fig. 46). Des sondages ont été réalisés dans plusieurs fossés d'axe nord-ouest/sud-est. Le fossé 78 marque une limite importante qui correspond à celle relevée sur le cadastre ancien (Fig. 46). Ce fossé présente un profil en V assez large (entre 1,30 m et 1,70 m environ) conservé sur près d'un mètre de profondeur (Fig. 53). Son remplissage est très oxydé et trahit au moins une phase de reprise (Fig. 54). Deux fragments de céramique dont la pâte est semblable à celle des productions des ateliers de Chartres-de-Bretagne datant des XI^e-XV^e s. ont été récoltés en surface de F62. Les quelques fragments de terre cuite (tuile ?) en surface de F78, F85 et F99, pourraient être datés des périodes médiévale ou moderne. Plus au sud, les fossés F81 et F82 (tranchée 31), parallèles à F78, divergent légèrement à l'ouest de la parcelle mais se rejoignent au niveau de la tranchée 31, le fossé F81 (l. 1,40 m, p. 0,50 m) coupant le fossé F82 (Fig. 52). Ces deux fossés ont un profil en V évasé et un comblement beige à gris assez oxydé (Fig. 53-60). En surface de F81, a été trouvé un fragment de panse daté de la période médiévale (entre le XII^e et le XV^e siècle).

Le tracé repéré au sud de la parcelle dévie de l'axe des fossés précédents et rappelle davantage l'axe nord-ouest/sud-est du fossé situé le plus au nord de la parcelle (F63, 79, 86, 94) (Fig. 52). Le profil de ce fossé est également différent de ceux déjà décrits. Le fossé 80 est creusé en cuvette d'environ

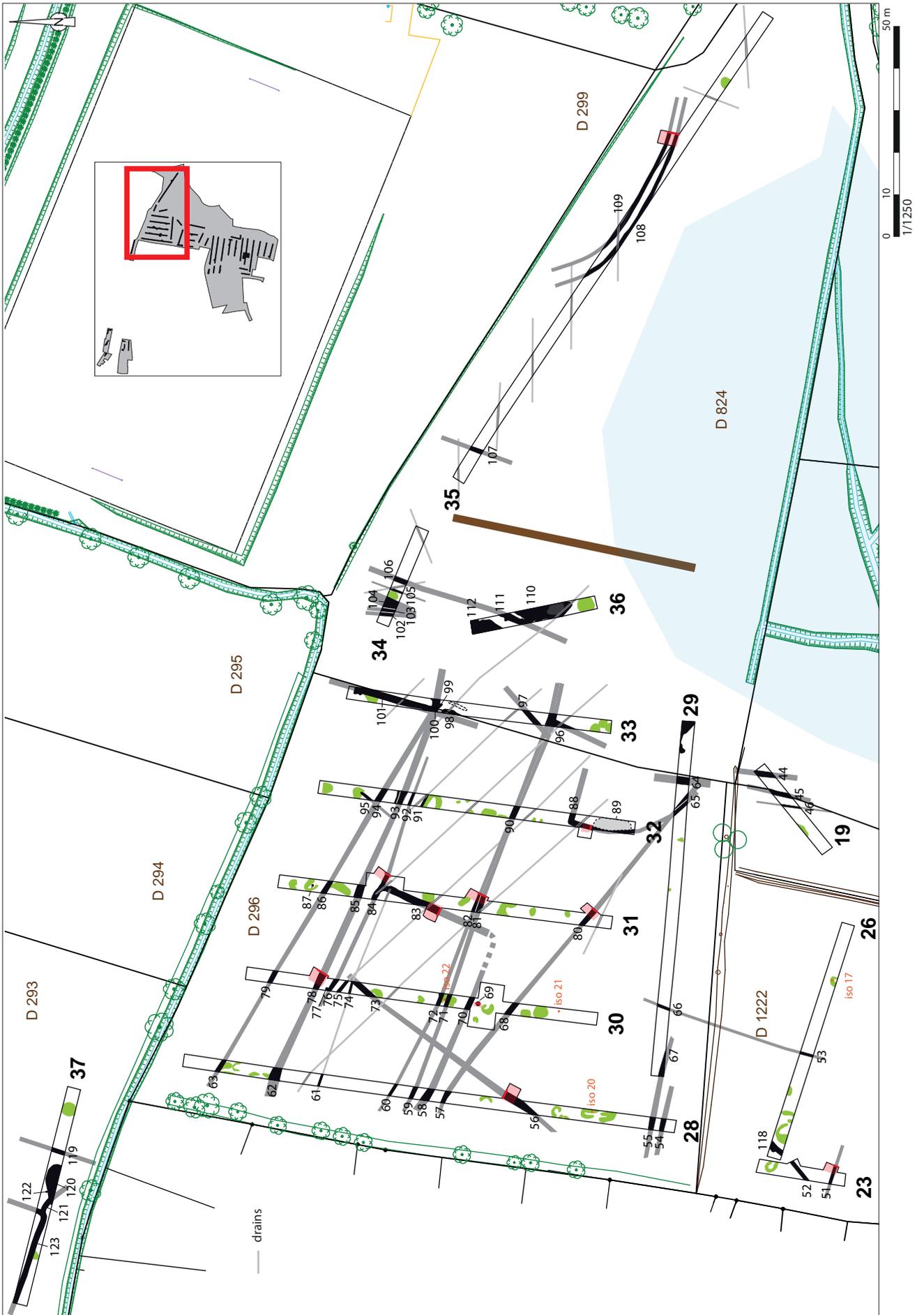
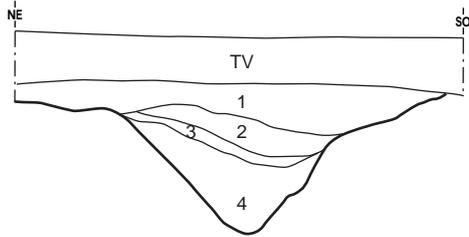


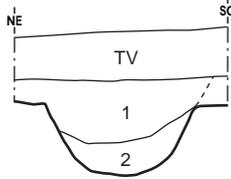
Fig. 52 Plan des fossés au nord de l'emprise. © Inrap

T30, F78



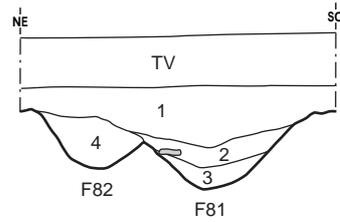
- 1 : limon argilo-sableux brun clair, rares charbons
- 2 : limon argilo-sableux gris orangé, quelques traces de charbons et terre cuite
- 3 : limon argilo-sableux brun gris, rares cailloux
- 4 : limon argilo-sableux gris très oxydé, très nombreuses inclusions de manganèse, lessivé

T31, F80



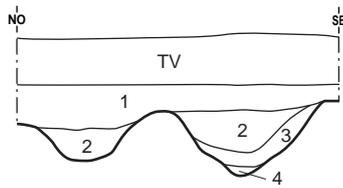
- 1 : limon argilo-sableux gris orangé oxydé, compact, rares charbons
- 2 : limon argilo-sableux gris beige très oxydé, quelques charbons, lessivé

T31, F81-82



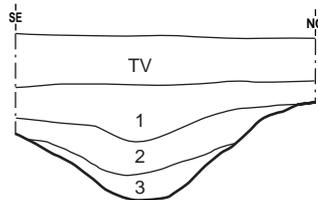
- 1 : limon argilo-sableux brun gris oxydé
- 2 : limon argilo-sableux gris clair, un bloc de granite
- 3 : limon argileux gris légèrement oxydé
- 4 : limon argilo-sableux gris très oxydé (manganèse), compact, lessivé

T28, F56



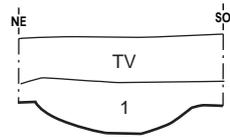
- 1 : limon argilo-sableux brun clair avec poches de limon argileux orangé (perturbé)
- 2 : limon argilo-sableux gris beige avec quelques poches d'argile orangée et tâches plus sombres (perturbé)
- 3 : limon argilo-sableux gris beige marbré d'argile orangé
- 4 : limon argilo-sableux gris marbré d'argile orangé

T31, F83



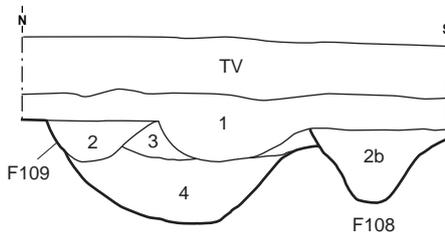
- 1 : limon argilo-sableux gris orangé oxydé, rares charbons
- 2 : limon argilo-sableux gris clair
- 3 : limon argilo-sableux gris marbré orangé, très oxydé, lessivé

T31, F84



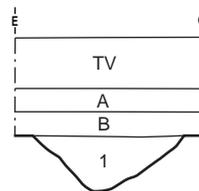
- 1 : limon argilo-sableux beige hétérogène, rares inclusions de charbons

T35, F108-109



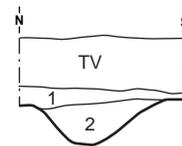
- 1 : limon argilo-sableux brun gris oxydé, rare traces de charbons
- 2 : limon argilo-sableux gris brun oxydé
- 2b : limon argilo-sableux gris oxydé
- 3 : limon argilo-sableux gris clair oxydé, lessivé
- 4 : limon argilo-sableux gris à brun clair hétérogène, oxydé et lessivé

T32, F88



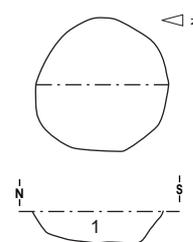
- A : limon argilo-sableux brun-gris légèrement oxydé
- B : limon argilo-sableux gris orangé oxydé
- 1 : limon argilo-sableux gris légèrement oxydé, traces de charbons

T23, F51



- 1 : limon argileux brun orangé, quelques tâches blanchâtres
- 2 : limon argileux brun compact homogène, rares charbons

T30, F69



- 1 : limon sableux gris oxydé (manganèse +), quelques charbons, compact, lessivé

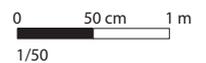


Fig. 53 Coupes des fossés situés au nord de l'emprise, et plan et coupe de la fosse F69. © Inrap

un mètre de large pour 0,50 m de profondeur (Fig. 53). Son remplissage est assez homogène (Fig. 56). Aucun élément mobilier ne permet d'en préciser la datation. Ce fossé semble lié à l'enclos délimité par le fossé 88, tranchée 32. D'autres fossés non datés reprennent plus ou moins et pour partie ces axes (tranchée 28 F54-F55, tranchée 33 etc.) (Fig. 52).

D'autres fossés ont une orientation nord-est/sud-ouest qui s'inscrit presque à la perpendiculaire de certains fossés vus précédemment (Fig. 52). Parmi eux, le sondage du fossé F56 de la tranchée 28 a au final révélé deux fossés au comblement très similaire (limon argileux gris-beige stérile) (Fig. 53-55), qui fonctionnent vraisemblablement avec le fossé 73 de la tranchée 30. Tranchée 31, le fossé 83 a un profil évasé d'1,60 m de large et est conservé sur 0,60 m de profondeur (remplissage progressif, stérile, oxydé et lessivé) (Fig. 53-58). Ce fossé se raccorde au fossé F84 dont le creusement en cuvette peu profond reprend la limite parcellaire nord-ouest/sud-est (Fig. 53-57). Il est possible que ce fossé F83 forme la limite ouest d'une autre parcelle rectangulaire d'environ 25-28 m de large dont la limite sud serait matérialisée par les fossés 58 et 70 des tranchées 28 et 30 (Fig. 52).

Au final, un réseau parcellaire assez dense divise la parcelle D296 selon deux grands axes dont il est malheureusement délicat de cerner la chronologie exacte et ce malgré la répétition des sondages. La concordance avec les limites cadastrales anciennes et les rares éléments récoltés renvoient de façon privilégiée aux périodes médiévales et modernes, sans qu'il soit possible de faire ressortir clairement l'une ou l'autre période étant donné l'indigence du mobilier. Il semble en tout cas qu'il s'agisse ici d'un parcellaire relativement éloigné de l'habitat, établissant un découpage régulier du terrain en parcelles. Enfin, de nombreux drains agricoles ont été traversés dans cette zone (Fig. 52).

Seules trois fosses de plan circulaires ont été identifiées dans ce secteur (F69, F77 et F87). Située au sud du fossé 70, tranchée 30, la fosse F69 a un plan circulaire de 0,90 m de diamètre et présente un profil en cuvette de 0,20 m de profondeur dont le comblement ne permet pas de préciser sa nature (Fig. 52-53).

Tranchée 32, le fossé F88 délimite un petit enclos qui pourrait correspondre à celui visible sur le cadastre napoléonien (Fig. 46-52). À son contact, on observe une nappe de limon argileux gris clair oxydé contenant quelques blocs de granite épars (F89). Ce fossé en V évasé est peu marqué (1 m de large et 0,36 m de profondeur) et son comblement homogène et stérile n'apporte aucune information sur sa fonction (Fig. 53-59). Il a pu à l'origine entourer un point d'eau, une mare... Sur le plan de 1835, cette parcelle est enregistrée comme « carrière, vague, lande, pâture » (Fig. 46). Les rares tessons de céramique récoltés en surface de F88 et F89 appartiennent à la Protohistoire et au Moyen Âge (XI^e-XIII^e s.).

A l'est, des tranchées 34 à 36, on retrouve une série de fossés d'orientation nord-sud, dans le prolongement des limites cadastrales actuelles (Fig. 52).

Enfin, tranchées 36, on observe une étendue de limon très oxydé, probablement liée à l'humidité de la zone (dépression, mare ?) (Fig. 52-61).

Le chemin à l'est de l'emprise

Tranchée 35, deux fossés parallèles espacés d'1,50 m pourraient matérialiser l'emprise d'un petit chemin qui viendrait du nord-ouest et se dirigerait vers le nord-est, c'est-à-dire la ferme de Maufant (Fig. 52-62). En coupe, plusieurs creusements sont visibles sur 2,70 m de large. Les fossés F108 et F109 coupent un creusement antérieur d'au moins 1,80 m de large et profond de 0,70 m (Fig. 53). Ce dernier n'est pas visible en surface car

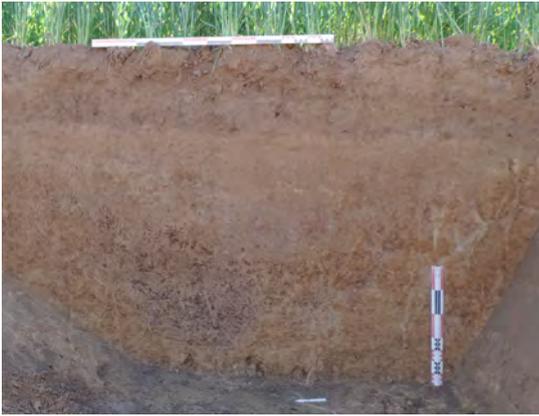


Fig. 54 Vue en coupe du fossé F78, tranchée 30. © Inrap



Fig. 55 Vue en coupe du fossé F56, tranchée 28. © Inrap



Fig. 56 Vue en coupe du fossé F80, tranchée 31. © Inrap



Fig. 57 Vue en plan de l'intersection entre les fossés F83 et F84, tranchée 31. © Inrap



Fig. 58 Vue en coupe du fossé F83, tranchée 31. © Inrap



Fig. 59 Vue en plan du fossé F88, tranchée 32. © Inrap



Fig. 60 Vu en coupe des fossés 81 et 82, tranchée 31. © Inrap

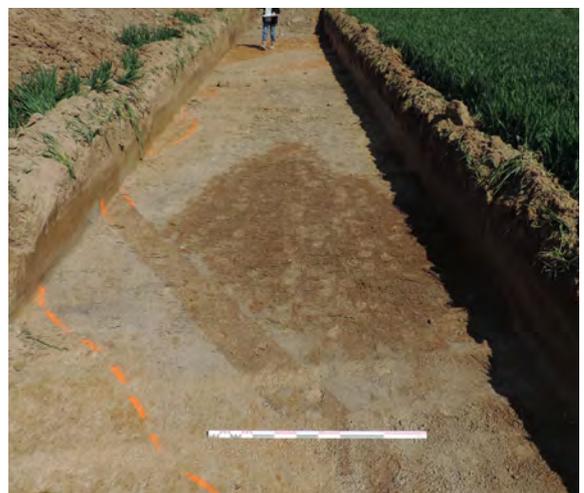


Fig. 61 Vue en plan des structures de la tranchée 36. © Inrap



Fig. 62 Vue en plan des fossés bordiers du chemin tranchée 35. © Inrap



Fig. 63 Coupe des fossés 108 et 109 tranchée 35. © Inrap

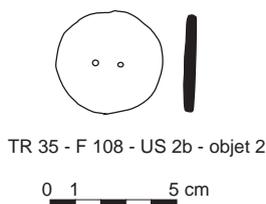


Fig. 64 Rondelle en schiste perforée découverte dans le fossé 108 tranchée 35. © Inrap

un horizon homogène le recouvre, de même que les deux fossés (US 1). On distingue dans ce niveau un creusement ou plutôt un effet de tassement au centre des deux fossés. Ces derniers ont un comblement homogène relativement proche, mais leur profil et leur altitude différent. F108 a un profil en V profond de 0,48 m et F109 un profil légèrement plus évasé et moins profond, de 0,28 m (Fig. 53-63). Le fossé 108 a livré des fragments de céramique protohistorique et moderne, ainsi qu'une rondelle en schiste perforée (moderne/contemporain) (Fig. 64).

Enfin, au nord-ouest du secteur rural, une seule tranchée a pu être réalisée au niveau de l'emprise de la future voirie. Des limites de parcelles dont un angle ont été identifiées, ainsi qu'un trou de poteau et une fosse contenant des fragments de terre cuite, d'ardoise, une scorie métallique ainsi que des blocs de granite et de schiste (Fig. 52). Ce mobilier se rapporte aux périodes moderne et contemporaine. Seul un fragment de panse est daté des XI^e-XIII^e s. Les limites d'emprise ne nous ont pas permis d'élargir la tranchée ou de pratiquer des sondages dans les structures mises au jour.

II.3.2 Secteur urbain (secteur centre-bourg) : fosses d'extraction, fossés, fosses et reconnaissance de la douve de la ville médiévale

Sept tranchées ont été réalisées dans ce secteur (Fig. 65). L'implantation des tranchées a été déterminée par l'exigüité des parcelles, la présence d'arbres, de murs de clôtures, de bâtiments ou de réseaux.

Au vu des premiers résultats des sondages réalisés dans la parcelle A96, de sa position historique et des contraintes inhérentes à cette zone (proximité d'un immeuble sur cave, végétation...), les services de l'État n'ont pas jugé nécessaire la réalisation de sondages dans la partie ouest de la parcelle.

Fosses d'extractions et importants niveaux de remblais modernes

Les tranchées réalisées dans le jardin de la gendarmerie ont mis en évidence l'existence d'importants niveaux de remblais dans cette zone.

Tranchée 38, jusqu'à 1,40 m de remblais surmontent l'arène granitique (Fig. 67). Ils sont composés de trois à quatre niveaux de limon sableux brun comportant des inclusions plus ou moins importantes de graviers, schiste, boulettes de mortier, charbon, jouet plastique pour le niveau supérieur (0,30 m de profondeur), coquillage, céramique et terre cuite des XIX^e-XX^e siècles... Des placages de limon argileux bruns sont apparus dans le niveau de décapage de l'arène granitique (Fig. 68). Il s'agit probablement de fond de fosses. La fosse 125 a livré de l'ardoise, du métal, de la terre cuite et de la céramique datée entre le XVIII^e et le début du XIX^e siècle (plat à marli

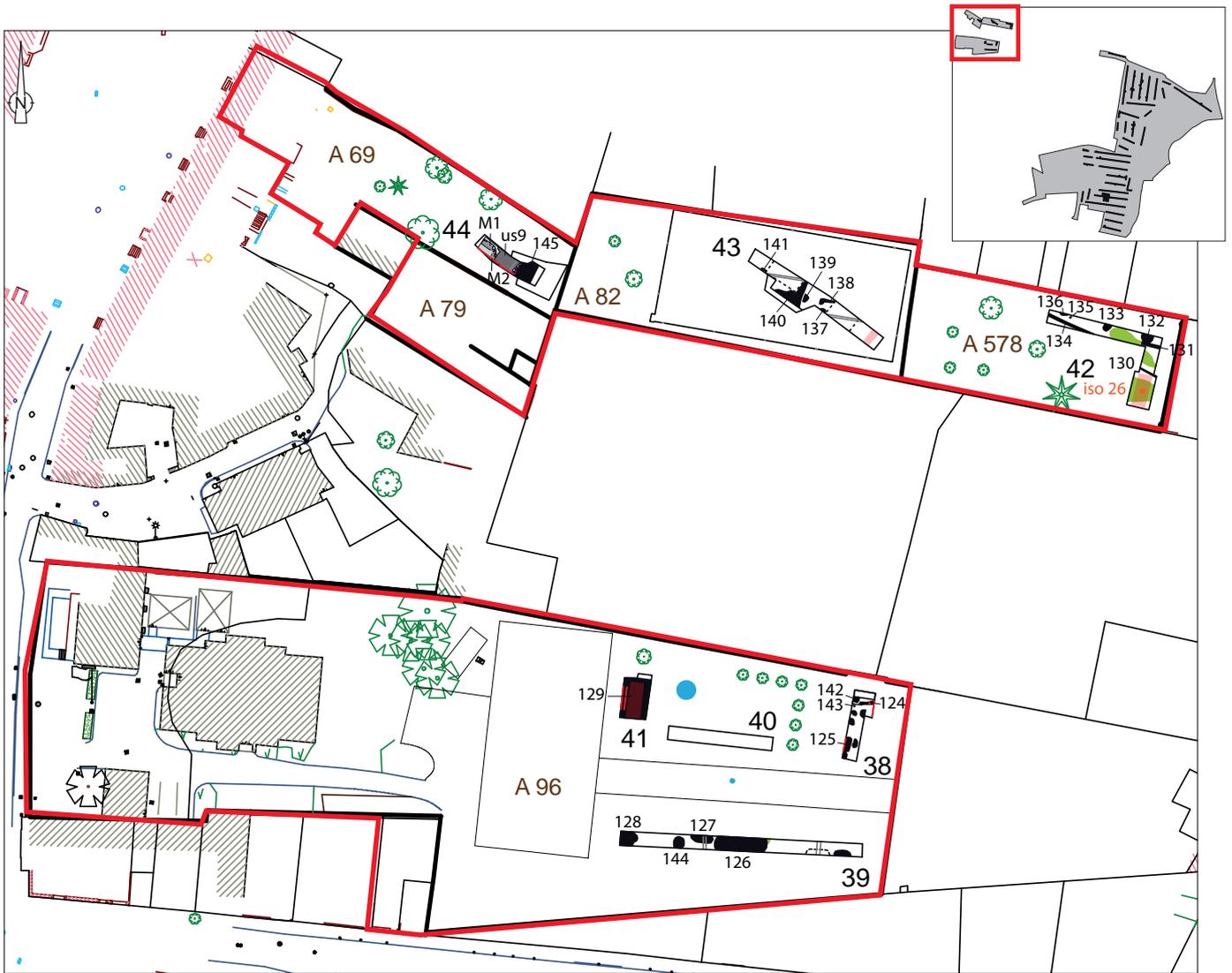
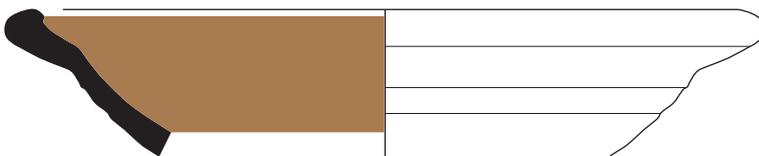


Fig. 65 Plan du diagnostic en secteur centre-bourg. © Inrap

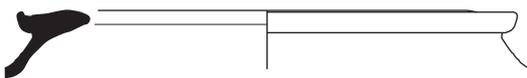
0 10 50 m
1/1000

Plat glaçuré

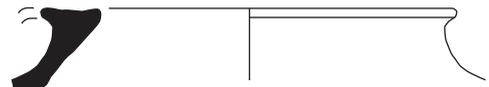


TR 38 - F 125 - US 6 - vase 8

Pots et pichet en grès sombre



TR 39 - F 126 - US 4 - vase 3



TR 42 - Iso 26 - vase 5



TR 38 - F 125 - US 6 - vase 9

0 15 cm
Ech 1:3

Fig. 66 Céramiques provenant des structures des tranchées 38, 39 et 42. © Inrap

glaçuré, pichet en grès, faïence blanche...) (Fig. 66). Un petit diverticule irrégulier et très arasé orienté est-ouest borde également le bord nord de la tranchée (module de 25 cm de large et 10 cm de profondeur) (Fig. 68).

On retrouve le même type de remblais, mais moins profond (1 m), dans la tranchée 39. Quelques fosses apparaissent à environ 0,70 m de profondeur. Au centre de la tranchée 39, la fosse 126 impacte l'arène granitique sur 8 m de large (Fig. 67-69). Son comblement a livré au décapage des fragments d'os (une trace de découpe), de la terre cuite et de la céramique très fragmentée datant des XVI^e-XVII^e siècles (Fig. 66).

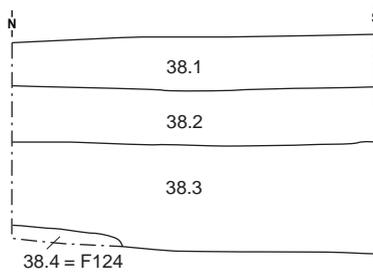
La tranchée 41 est entièrement implantée dans un important creusement dont les limites en largeur n'ont pas été perçues (F129). La fosse en elle-même est apparue sous environ 1 m de remblais récents composés de limon sableux brun comportant de nombreuses inclusions de schiste ardoisier, charbons, terre cuite, céramique et verre datés de l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles) (Fig. 67-70). Le comblement de la fosse est composé de couches successives de limon argilo-sableux brun foncé mêlé d'inclusions. Dans la partie nord de la tranchée, on distingue un recreusement dans le remplissage. Des fragments d'os de faune mêlés à des fragments de terre cuite et céramique datant des périodes médiévale et moderne ont été retrouvés dans le niveau central. Le substrat est atteint à 2,66 m de profondeur. Il se compose de blocs de granite de taille moyenne à grande et d'arène granitique. Le fond de la fosse est relativement plat. Le bord est de la fosse doit être relativement droit car la tranchée 40 implantée 3 m à l'est est elle négative et le substrat (arène granitique) y apparaît à 0,50 m de profondeur.

L'ensemble des anomalies apparues dans la parcelle A96 s'apparente donc à des creusements de type fosses impactant assez profondément le substrat et dont le remplissage se compose de niveaux de limon argilo-sableux brun hétérogène comportant d'assez nombreuses inclusions anthropiques (ardoise, mortier, céramique...) datées de la période moderne. Ces fosses ont à l'origine pu être des fosses d'extraction de granite et/ou d'arène granitique liées aux travaux d'urbanisation dans l'environnement proche. Au Moyen Âge, cette zone se situait dans l'emprise du fief des Templiers (à sa limite nord) mais hors de la limite du faubourg des forges (Fig. 14). Les parcelles concernées étaient probablement déjà des zones de jardins ou vergers. Au XVII^e siècle (1666), on se trouve dans l'emprise du Couvent des Ursulines, probablement dans le verger (Fig. 10-12).

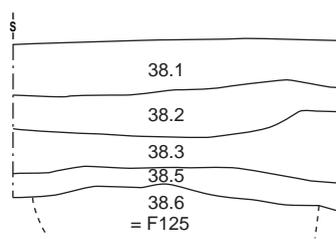
Fossés et fosses modernes

Plus au nord, les tranchées 42 et 43 des parcelles A578 et A82 sont elles aussi situées dans l'emprise du couvent et ses jardins au XVII^e siècle, mais hors des limites du fief des Templiers et du faubourg des forges au Moyen Âge (Fig. 10, 12 et 14). Ces parcelles sont en revanche plus proches de la ville enclose et des fortifications de la fin du Moyen Âge. La tranchée 42 a mis en évidence deux tronçons de fossés et quelques fosses de datation moderne (un fragment de céramique glaçurée en surface de la fosse F136 date des XVII^e-XVIII^e siècles), apparus sous 0,70 à 0,90 m de sédiment (Fig. 67-71-72). Un chablis de grande dimension a livré d'assez nombreux éléments mobiliers (de 0,50 à 1,10 m de profondeur) datant des XVI^e-début XIX^e siècles (Fig. 72). Il est constitué principalement de céramiques et de terre cuite (sinon en grès, vase avec glaçure...) (Fig. 66). Quelques objets métalliques sont aussi présents : une petite boucle de ceinture en fer blanc, une plaque et un anneau de plomb ainsi qu'une scorie, une tige en fer et une monnaie (double tournoi de Sedan, Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne (1623-1642), date non lisible). De la céramique résiduelle protohistorique

T38, log 1



T38, log 2



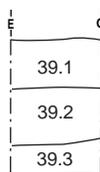
T38, F124



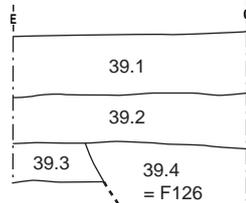
1 : limon argilo-sableux brun clair lessivé, traces de charbons

- 1 : limon brun clair graveleux, schiste ardoisier, mortier, charbons, jouet plastique, couvert en métal, mètre, coquillage, céramique
- 2 : limon sableux brun très foncé, faïence, schiste ardoisier, terre cuite, quelques charbons
- 3 : limon sableux brun hétérogène, quelques cailloux, fragments de terre cuite, schiste, charbons, céramique
- 4 : limon argilo-sableux brun clair lessivé, traces de charbons = F124
- 5 : limon sableux brun assez foncé, quelques cailloux de granite, céramique, quelques charbons et terre cuite
- 6 : limon argilo sableux brun avec ardoise, céramique, métal, terre cuite = F125

T39, log 1

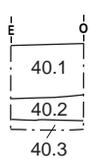


T39, log 2



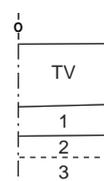
- 1 : limon sableux brun très foncé, faïence, schiste ardoisier, terre cuite, quelques charbons
- 2 : limon sableux brun, fragments de terre cuite, schiste ardoisier, charbons, céramique
- 3 : limon argilo-sableux brun orangé
- 4 : limon sableux brun clair légèrement orangé, quelques charbons, quelques blocs de granite, terre cuite, céramique

T40, log 1



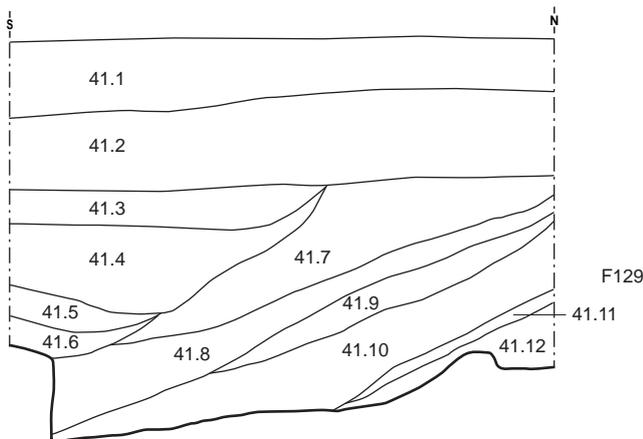
- 1 : limon sableux brun foncé, terre cuite, quelques charbons, cailloux de granite, schiste ardoisier, céramique
- 2 : limon sableux brun, cailloux de granite, schiste ardoisier, mortier, terre cuite
- 3 : substrat (limon orange et arène granitique)

T42, log 1



- 1 : limon argileux brun, racines, ardoises
- 2 : limon argileux beige
- 3 : limon argileux beige-orangé

T41, F129



- 1 : limon sableux brun foncé, quelques graviers, terre cuite, charbons, schiste ardoisier, céramique
 - 2 : limon sableux brun, quelques graviers, terre cuite, charbons, schiste ardoisier, céramique
 - 3 : limon argilo sableux brun orangé, quelques graviers, terre cuite, charbons, schiste ardoisier, céramique
 - 4 : limon argilo-sableux brun meuble mêlé d'os, charbons, terre cuite, céramique, cailloux
 - 5 : limon argilo-sableux brun orangé, quelques plaquettes de schiste
 - 6 : limon argilo-sableux brun foncé meuble, quelques plaquettes de schiste
 - 7 : limon argilo-sableux brun clair assez compact, quelques graviers, schiste ardoisier
 - 8 : limon argilo-sableux brun foncé, quelques graviers, céramique, charbons, cailloux de granite
 - 9 : limon argilo-sableux brun foncé mêlé d'arène granitique jaunâtre, charbons
 - 10 : limon argilo-sableux brun foncé, cailloux de granite, terre cuite, céramique, charbons, schiste ardoisier
 - 11 : limon argilo-sableux brun foncé + arène granitique
 - 12 : limon argilo-sableux brun foncé meuble
- substrat : blocs de granite de taille moyenne à grosse + arène granitique

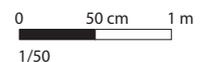


Fig. 67 Logs et coupes des structures mis au jour en secteur centre-bourg, tranchées 38 à 42. © Inrap



Fig. 68 A gauche, vue en coupe des niveaux de remblais de la tranchée 38. A droite, vue en plan du fossé F124 et des fonds de fosses de la tranchée 38. © Inrap



Fig. 69 A gauche, vue en coupe des niveaux de remblais surmontant la fosse F126 de la tranchée 39. A droite, vue en plan du substrat (arène granitique) entre les fosses F144 et F128 de la tranchée 39. © Inrap



Fig. 70 Vue en coupe du comblement de la fosse F129 tranchée 41. © Inrap

Fig. 71 Vue en plan des structures de la tranchée 42. © Inrap



Fig. 72 Vue en plan des structures de la tranchée 42 avec au fond, le sondage réalisé dans le chablis. © Inrap



Fig. 73 Vue en coupe des niveaux de remblais de la tranchée 43. © Inrap



est aussi présente. Dans la parcelle A82, la construction du terrain de tennis et le passage de plusieurs drains a fortement impacté le sous-sol (**Fig. 73**). Quelques structures (fosses, fossé) livrant du mobilier de facture moderne (faïence, porcelaine, terre cuite, verre...) ont été identifiées tranchée 43. En surface du fossé F138, un petit lot se composant d'un fragment d'anse glaçurée verte et de fragments de tuiles ou carreaux en terre cuite est antérieur et date des XIII^e-XV^e siècles.

Reconnaissance de la douve de la ville médiévale

Malgré son exigüité, une dernière tranchée a pu être réalisée dans la parcelle A69, et des vestiges archéologiques sont apparus sous 1,40 m de remblais modernes (**Fig. 74**). Il s'agissait ici de vérifier la présence de la douve dont la restitution est proposée au niveau de l'extrémité est de la parcelle (*cf.* Contexte historique et **Fig. 82**).

Vingt centimètres de terre végétale recouvrent trois principaux niveaux de remblais et de démolition comportant de nombreux fragments d'ardoise, de terre cuite, de mortier et de blocs de granite (**Fig. 75-76**). La céramique – un bord de plat glaçuré (vase 6) (**Fig. 77**), un bord de pot de chambre en faïence (vase 10) (**Fig. 77**), un bouton de couvercle d'une faïence, une tige de pipe... – issue de ces niveaux appartient à la période moderne (XVIII^e-XIX^e siècle). À l'ouest de la tranchée, la concentration de gros charbons, mortier et terre cuite (dont paroi de four) visible dans l'US 2 correspond aux niveaux de démolition d'une structure de combustion qui devait être installée dans l'environnement proche (**Fig. 76**). Enfin, un niveau de 6 à 10 cm de sédiment brun noir charbonneux, contenant des fragments de terre cuite, céramique, métal, verre, scellait les structures archéologiques (**Fig. 75-76**). Par endroits, ce niveau est uniquement composé de fragments d'ardoise, provenant vraisemblablement de la destruction d'une toiture. Le mobilier comporte essentiellement des poteries datant des XVII^e au XIX^e voire XX^e siècles avec la présence d'une assiette à marli 1-1 à pâte fine orangée avec une glaçure interne jaune et brune (vase 7), une lèvre à marli avec un bourrelet à pâte blanche et glaçure interne brune, deux panses à pâte blanche dotées d'une glaçure interne mouchetée verte ainsi qu'un bord, deux panses et un fond en grès sombre de Normandie, et un bord de pot de chambre et deux panses en faïence blanche (**Fig. 77**). Les autres objets présents sont deux fragments de tuiles dont une ayant chauffée, et deux fragments de verre à vitre. Des objets métalliques viennent compléter le corpus avec une ferrure, un clou et un petit anneau en fer ainsi qu'une coupe en alliage cuivreux qui s'apparente à un calice (mobilier religieux).

Ces importants remblais (1,40 m) recouvrent un niveau de pavement composé de dalles de granite de 30 à 50 cm de module disposées sur 3,70 m de large (US 9) (**Fig. 75-78**). Ce niveau de sol est lui-même installé sur un niveau de remblai correspondant au comblement du fossé F145, du moins dans sa partie est (**Fig. 81**). Une rigole d'une vingtaine de centimètres de large est aménagée dans ce niveau de sol selon un axe nord-est/sud-ouest ; quelques zones usées sont en outre visibles ponctuellement (**Fig. 74-78**). Si l'on en croit le cadastre ancien, ce niveau de sol pourrait appartenir à un bâtiment d'annexe, vraisemblablement abandonné au cours du XVIII^e siècle.

À l'ouest de la tranchée, le dallage s'interrompt et apparaît, sous 1,40 m de remblai, un mur de 0,90 m de large orienté nord-ouest/sud-est composé de blocs de granite liés par un sédiment argileux brun jaune (**Fig. 74-79**). Ce mur est visible sur 2,30 m de longueur. Au fond du sondage réalisé entre le niveau de sol US 9 et le mur M1, sont également apparus quelques blocs formant un angle arrondi qui rejoint le mur M1 (**Fig. 74-75-79**). Il s'agit

probablement d'une maçonnerie (M2) dont l'ampleur et la relation exacte avec le mur M1 et le niveau de sol US 9 n'ont pas été perçus. Au vu de la stratigraphie et de l'agencement du dallage en plan, il est cependant fort probable que le dallage et les murs M1 et M2 coexistent, le niveau de sol s'appuyant à l'origine sur la maçonnerie (le démantèlement du mur a vraisemblablement entraîné l'arrachement des pavés situés à son contact).

Enfin, la poursuite de la tranchée 44 vers l'est a permis de mettre en évidence un fossé (F145) visible sur environ 3 m de large et dont le bord est assez irrégulier et très évasé (Fig. 74-75-80). Le comblement du fossé est relativement homogène : il est essentiellement composé d'un sédiment argileux brun-gris comportant de rares petits blocs de granite et de rares ardoises (Fig. 80-81). Le remplissage de ce fossé n'a malheureusement livré aucun mobilier datant : seuls de rares fragments d'ardoise et de tuiles plates à crochet ont été recueillis dans le niveau supérieur (US 6) et pourraient dater de l'époque médiévale ou moderne (XV^e-XVII^e siècles ?). Si l'absence de mobilier dans le comblement du fossé ne permet pas de préciser avec certitude la chronologie de cette structure, elle est vraisemblablement antérieure au XVII^e siècle, période à laquelle on se trouve là encore dans l'emprise du Couvent des Ursulines (Fig. 82). Ce fossé pourrait donc correspondre à la douve entourant la ville au Moyen Âge (Fig. 82) : P. Poilpré a en effet mis en évidence que la ville de Hédé était enclose « dès avant 1455 » et non plus en 1464 comme on le croyait jusqu'alors (cf. Contexte historique). De plus, « si nous ignorons l'origine de ces douves, leur abandon fut précoce » (elles ne sont plus mentionnées dès 1601), ce qui semble bien correspondre aux données archéologiques. P. Poilpré propose également une hypothèse nouvelle qui est que cette partie des douves ait été tracée après l'enclos ecclésial, « afin de relier le premier pôle [le bourg ecclésial] au château et peut-être englober également le quartier formé autour de la place du marché », marché signalé à la fin du XIII^e siècle. Au sud de ces douves, commence le faubourg des Forges, fief des Templiers probablement dès le XII^e siècle (Fig. 82). Au final, on voit bien que l'origine des douves de la ville est probablement très ancienne (XII^e siècle ?), le milieu du XV^e siècle devenant désormais un terminus *ante quem* comme le suggère P. Poilpré.

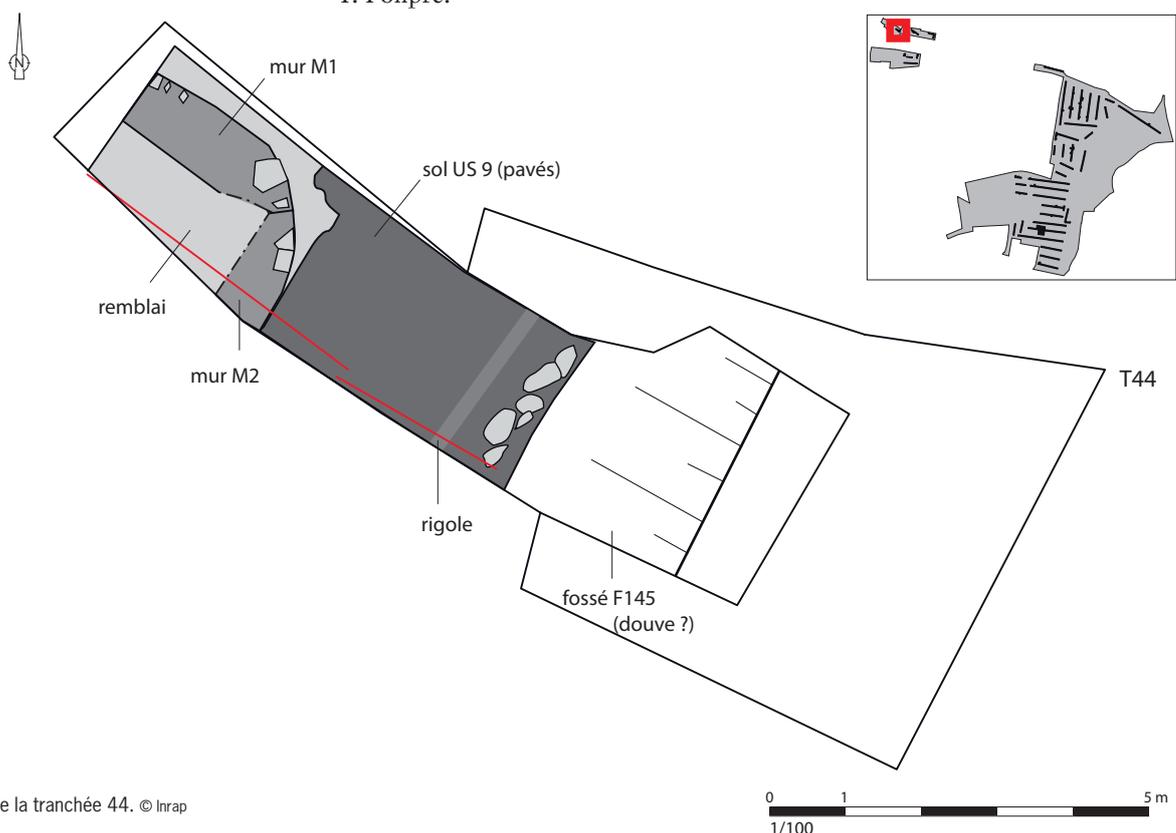
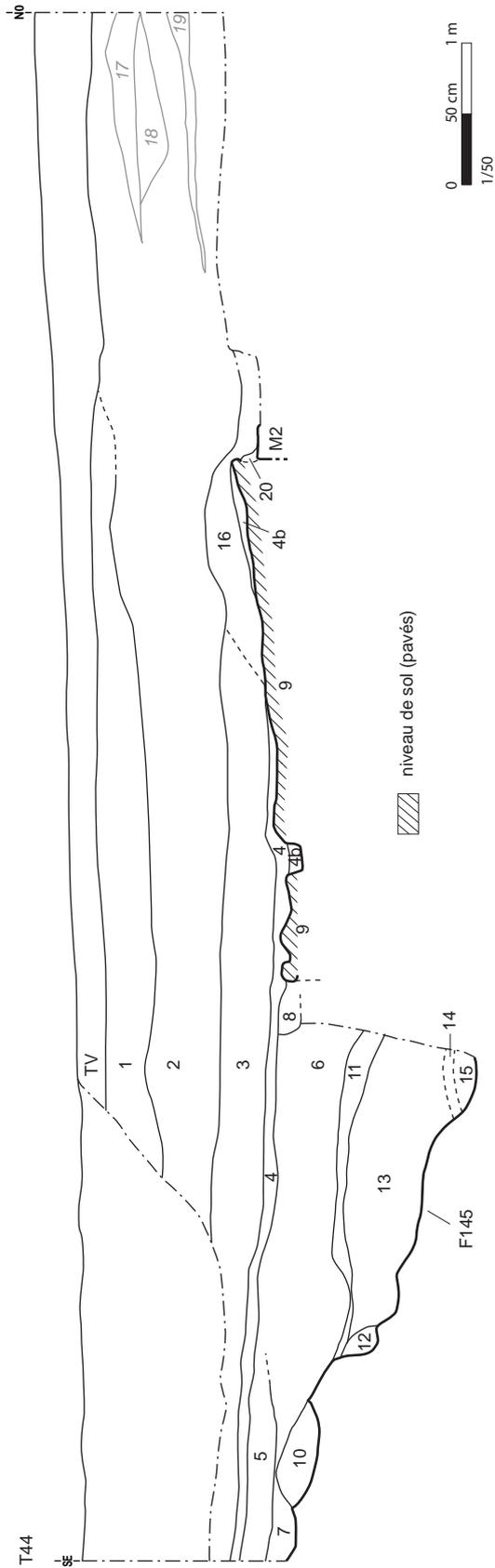


Fig. 74 Plan de la tranchée 44. © Inrap



- 1 : limon argileux brun foncé avec fragments d'ardoises, terre cuite (niveau de remblai)
- 2 : limon argileux brun avec nombreux fragments de terre cuite, mortier, blocs de granite, ardoise (niveau de démolition)
- 3 : limon argileux brun jaune avec nombreux blocs de granite, mortiers de terre cuite, ardoise...
- 4 : limon argileux brun noir, charbonneux, fragments de terre cuite, céramique, métal...
- 4b : concentration d'ardoises
- 5 : limon argilo-sableux brun foncé, quelques fragments d'ardoise, de terre cuite...
- 6 : limon argileux brun gris avec quelques nodules de substrat remanié, rares terre cuite, ardoises, rares charbons
- 7 : limon granitique jaune (substrat remanié)
- 8 : limon argileux brun jaune compact
- 9 : blocs de granite (niveau de sol)
- 10 : limon argileux gris compact
- 11 : limon argileux gris orangé + poches de substrat remanié (niveau de scellement du fossé)
- 12 : idem 10
- 13 : limon argileux brun gris avec rares petits blocs de granite, rares ardoises
- 14 : limon argileux gris, ponctuel (racine pourrie ?)
- 15 : limon argileux brun gris compact avec quelques fragments de substrat remanié (granite)
- 16 : limon sableux brun jaune, traces de mortier, traces de charbons, quelques cailloux, ardoises
- 17 : limon argileux rougeâtre, fragments de terre cuite (démolition structure de combustion)
- 18 : mortier blanchâtre mêlé de limon sableux brun clair meuble
- 19 : gros charbons, plaquette de schiste, mortier, terre cuite
- 20 : limon argileux brun gris avec quelques nodules de mortier, charbons, rares blocs de granite, quelques terre cuites

Fig. 75 Coupe sud de la tranchée 44. © Inrap



Fig. 76 Vues de la coupe sud de la tranchée 44. Ci-contre, l'extrémité ouest. © Inrap

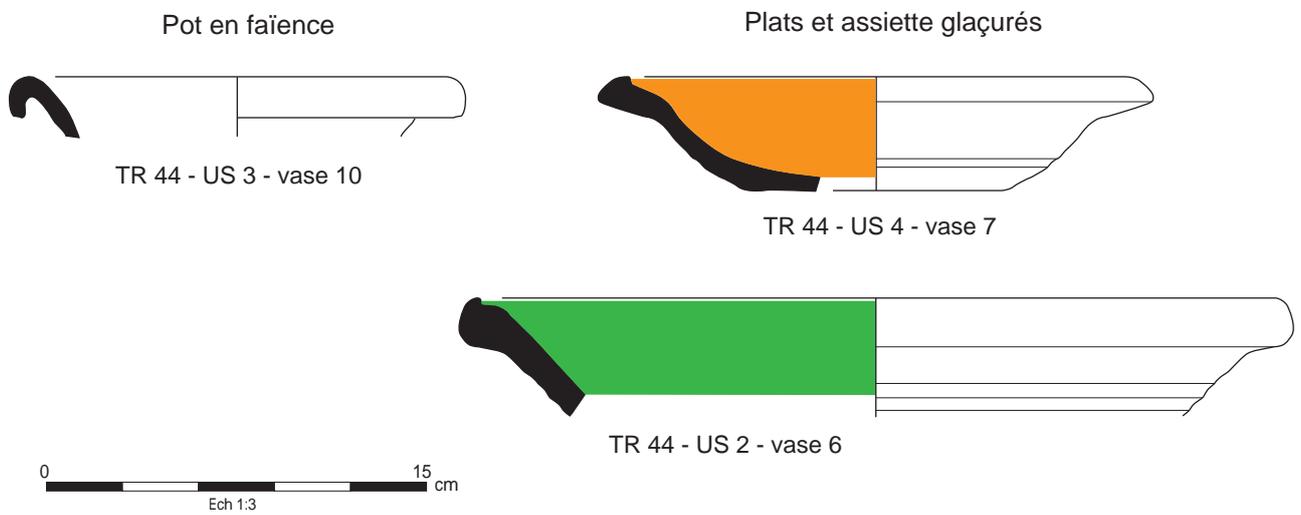


Fig. 77 Le mobilier issu des remblais recouvrant le niveau de sol US 9. © Inrap



Fig. 78 Vues en plan du niveau de sol US 9. © Inrap



Fig. 79 Vue en plan des murs M1 et M2. © Inrap



Fig. 80 Vue en coupe du fossé F145, probable douve de la ville médiévale. © Inrap



Fig. 81 Vue en coupe du comblement du fossé F145 sur lequel est installé le niveau de sol US 9. © Inrap

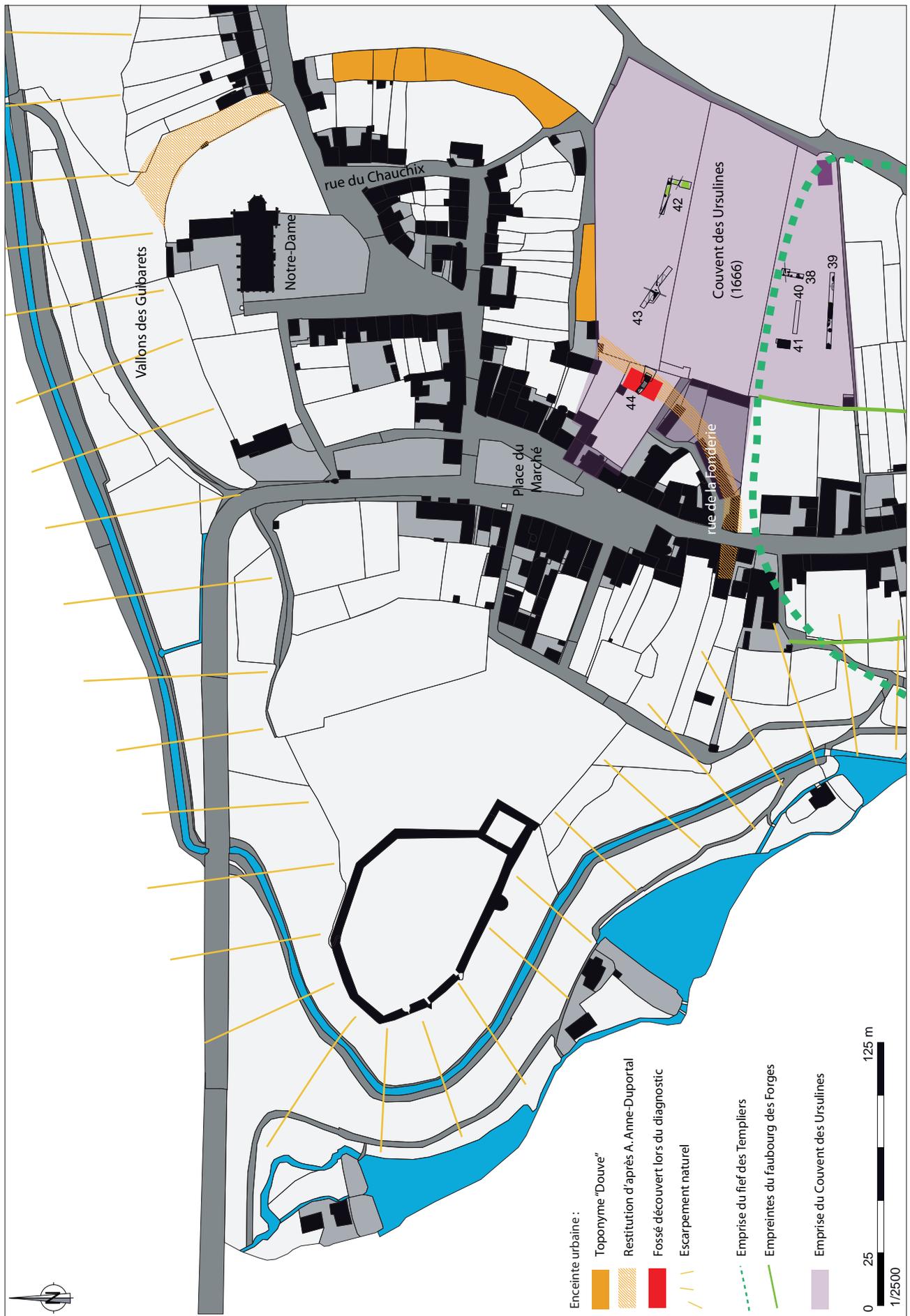


Fig. 82 Plan du diagnostic en secteur centre-bourg sur le cadastre ancien. © Inrap

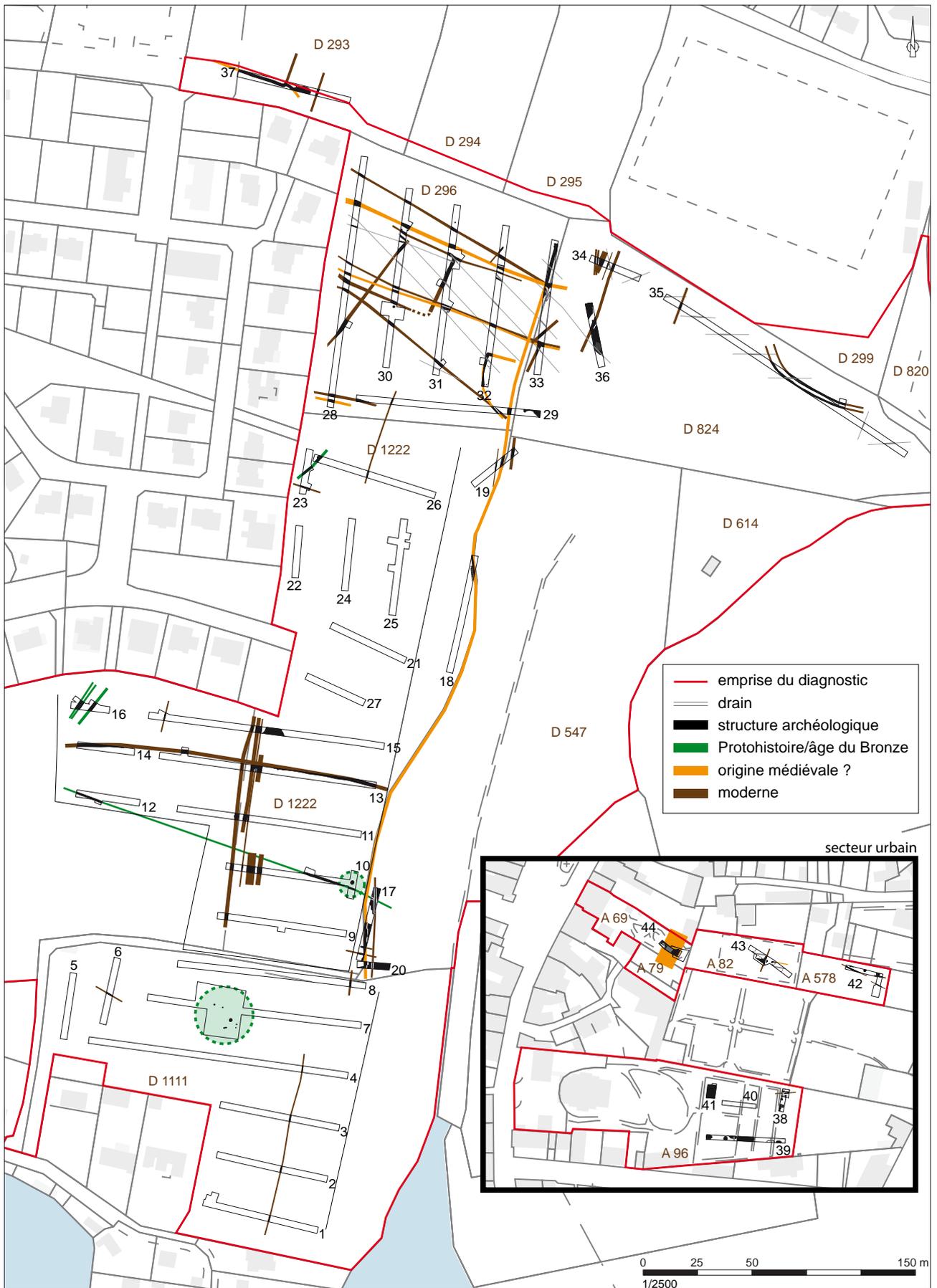


Fig. 83 Hypothèses de restitution des fossés et proposition de passage des structures sur fond de cadastre actuel. © Inrap

III. Conclusion

Le diagnostic de la ZAC de Hédé-tranche 1 a permis de mettre en évidence un certain nombre de vestiges archéologiques répartis dans toute l'emprise dont la datation s'étend essentiellement de la Protohistoire à la période moderne (**Fig. 83**).

Les indices d'une occupation datant de la Protohistoire ont été découverts à l'est de l'emprise, en secteur rural. Des éléments mobiliers de la Protohistoire au sens large ont été recueillis dans toute cette zone, hors structure ou dans des chablis. Le mobilier est relativement homogène et pourrait se rapprocher plus précisément des productions de l'âge du Bronze. Seuls quelques fossés parcellaires et un four à pierre chauffées localisés au sud de l'emprise, dans les tranchées 10 et 16, semblent se rapporter à cette période d'après le mobilier. Ces vestiges sont probablement contemporains d'une occupation de l'âge du Bronze qui pourrait se développer vers l'ouest (partie de parcelle D1222 non accessible en tranche 1 ?) et le nord (sous le lotissement actuel ?).

Un petit locus d'occupation daté du Bronze ancien a en outre été cerné plus au sud, tranchée 7. Il se caractérise par la présence de céramiques (gobelet, vase de stockage...) et d'objets lithiques, associés à quatre structures empierrées dont un four à pierres chauffées. Tous les creusements des structures identifiées dans la tranchée 7 et son extension se développent cependant dans un horizon très bioturbé et totalement homogénéisé, et il est impossible de discerner les parois et les fonds des creusements, ceux-ci n'ayant pas impacté le limon arénacé sous-jacent. De fait, seules les structures suffisamment empierrées sont détectables. Malgré ces difficultés, la présence d'un vase de stockage associé à quelques structures empierrées et un four à pierres chauffées, suggère le caractère domestique de l'occupation. De par leur typologie, les empièrtements pourraient être interprétés comme des calages de poteaux qui pourraient participer à une architecture sur poteaux de bois dont l'essentiel des creusements n'est pas lisible. L'implantation en position de versant, l'orientation et les dimensions évoquées ne sont d'ailleurs pas sans évoquer le plan de constructions de l'âge du Bronze ancien découvertes en Bretagne ces dernières années (maisons en amande). À Hédé, le contexte stratigraphique rendant totalement impossible la lecture des creusements et notamment l'identification d'une éventuelle tranchée de fondation, ce type de plan ne peut être formellement validé. Dans ce contexte, et étant donné le caractère isolé de l'ensemble dans la parcelle, les structures ont toutes été fouillées dans le cadre du diagnostic. Le petit assemblage de mobilier collecté renvoi au campaniforme/chalcolithique et à l'âge du Bronze ancien I.

En dehors de la période protohistorique et de quelques morceaux de tuiles qui semblent être gallo-romaines, l'essentiel du mobilier recueilli en secteur « extension est » date des périodes médiévale et moderne. La concordance avec les limites cadastrales napoléoniennes nous amène à proposer une datation moderne à contemporaine d'un grand nombre de fossés découverts à l'est de l'emprise, mais la présence de céramique médiévale associée suggère que certains pourraient avoir une origine plus ancienne (céramique des XIe-XVe s.). Au nord, dans la parcelle D296, le diagnostic a notamment mis en évidence un assez grand nombre de fossés qui délimitent vraisemblablement des parcelles agricoles médiévales ou modernes.

Enfin, deux petits chemins modernes ont été reconnus, au sud-ouest et à l'est de l'emprise de ce secteur rural.

En secteur centre-bourg, d'importants niveaux de remblais modernes (XVIIIe-XIXe s.) ainsi que plusieurs creusements de type fosses ont été mis en évidence dans le jardin de la gendarmerie. Ces fosses ont à l'origine pu être des fosses d'extraction de granite et/ou d'arène granitique liées aux travaux d'urbanisation dans l'environnement proche. Au Moyen Âge, cette zone se situait dans l'emprise du fief des Templiers (à sa limite nord) mais hors de la limite du faubourg des forges, et les parcelles concernées étaient probablement déjà des jardins ou vergers. Au XVIIe siècle (1666), on se trouve dans l'emprise du Couvent des Ursulines, probablement dans le verger.

Plus au nord, les tranchées 42 et 43 des parcelles A578 et A82 sont elles aussi situées dans l'emprise du couvent et ses jardins au XVIIe siècle, mais hors des limites du fief des Templiers et du faubourg des forges au Moyen Âge. Ces parcelles sont en revanche plus proches de la ville enclose et des fortifications de la fin du Moyen Âge. Les tranchées réalisées ont mis en évidence quelques tronçons de fossés et fosses de datation moderne (XVIIe-XVIIIe siècles). Dans la tranchée 43, un petit lot de mobilier découvert en surface d'un fossé est antérieur et date des XIIIe-XVe siècles.

Enfin, l'un des enjeux du diagnostic dans ce secteur était de vérifier la présence de la douve de la ville médiévale évoquée les historiens locaux. Dans le même temps, l'étude topographique de la ville médiévale réalisée par P. Poilpré (Inrap) a permis de replacer l'intervention dans le contexte médiéval et de redessiner les contours de l'enceinte urbaine située dans l'emprise du diagnostic. Au final, le sondage réalisé au niveau du tracé supposé de l'enceinte urbaine a mis en évidence des niveaux de démolition datés des XVIIe-XIXe s. recouvrant un niveau de pavement lui-même installé sur un niveau de remblai qui correspond au comblement d'un large fossé dont seul le bord est visible en coupe. Si l'on en croit le cadastre ancien, le niveau de sol découvert pourrait appartenir à un bâtiment d'annexe, vraisemblablement abandonné au cours du XVIIIe siècle. Deux murs, probablement contemporains de ce niveau de sol, ont également été mis au jour à l'ouest de la tranchée. Le remplissage du fossé visible à l'est n'a malheureusement livré aucun mobilier datant : seuls de rares fragments d'ardoise et de tuiles plates à crochet ont été recueillis dans le niveau supérieur et pourraient dater de l'époque médiévale ou moderne (XVe-XVIIe siècles ?). Si l'absence de mobilier dans le comblement du fossé ne permet pas de préciser avec certitude la chronologie de cette structure, elle est vraisemblablement antérieure au XVIIe siècle, période à laquelle on se trouve là encore dans l'emprise du Couvent des Ursulines. Ce fossé pourrait donc bien correspondre à la douve entourant la ville au Moyen Âge, « dès avant 1455 » et non plus à partir de 1464 comme on le croyait jusqu'alors (*cf.* Contexte historique). De plus, « si nous ignorons l'origine de ces douves, leur abandon fut précoce » (elles ne sont plus mentionnées dès 1601), ce qui semble bien correspondre aux données archéologiques. P. Poilpré propose également une hypothèse nouvelle qui est que cette partie des douves ait été tracée après l'enclos ecclésial, « afin de relier le premier pôle [le bourg ecclésial] au château et peut-être englober également le quartier formé autour de la place du marché », marché signalé à la fin du XIIIe siècle. Au sud de ces douves, commence le faubourg des Forges, fief des Templiers probablement dès le XIIe siècle. Au final, on voit bien que l'origine des douves de la ville est probablement très ancienne (XIIe siècle ?), le milieu du XVe siècle devenant désormais un *terminus ante quem* comme le suggère P. Poilpré.

IV. Sources et bibliographie

Sources cartographiques

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine [en ligne]

3 P 5253 : Bazouges-sous-Hédé, section D1 de Bon-Espoir, parcelles 1-337 (ca. 1835).

3P5359 : Hédé, section A, parcelles 1-399 (ca. 1835).

Bibliographie générale

Béguin 2007 : BEGUIN (F.) – Bazouges-sous-Hédé (35). La ville Allée. Rapport de sondages programmés. RAP02263, Service régional de l'archéologie de Bretagne. Créé le 08/01/2016.

Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, consulté le 24/05/2018, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/1345>

Béguin 2006 : BEGUIN (F.) – Bazouges-sous-Hédé (35). Le nymphée antique de la ville Allée. Rapport intermédiaire de fouille programmée 2005-2006. RAP02167, Service régional de l'archéologie de Bretagne. Créé le 08/01/2016.

Bibliothèque numérique du Service Régional de l'Archéologie, consulté le 24/05/2018, <http://bibliotheque.numerique.sra-bretagne.fr/items/show/1344>

Blanchet 2012 : BLANCHET (S.), NICOLAS (T.), TORON (S.) – Des constructions inédites à la transition Néolithique final-Bronze ancien en Bretagne : premier bilan, in *INTERNEO* 9, Interneo et SPF, p. 135-145.

Etude du contexte historique

Sources

Cartulaire de l'abbaye Saint-Melaine. Copie manuscrite du XIV^e siècle, Bibliothèque municipale de Rennes, ms. 271.

Chartes de Conan IV, duc de Bretagne, relatives aux biens de l'Ordre du Temple et de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Edition par A. de Barthélémy dans *Bibliothèque de l'école des chartes*, t.33-1, 1872, p. 443-454.

Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne (XI^e, XII^e, XIII^e siècles). Édition par A. Le Moyne de la Borderie, Rennes : Imprimerie Ch. Catel, 1888, 326 p.

Bibliographie

Amiot 1999 : AMIOT (C.) – *Lignages et châteaux en Bretagne avant 1350*. Thèse de doctorat : Histoire : Rennes 2, 1999, 4 vol., 698 p.

Anne-Duportail 1912 : ANNE-DUPORTAL (A.) – Les écoles de Hédé avant la révolution (suite). *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. 42-1, 1912, p. 41-108.

Anne-Duportail 1913 : ANNE-DUPORTAL (A.) – Hédé. La seigneurie. *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. 43-1, 1913, p. 33-212.

Anne-Duportail 1914 : ANNE-DUPORTAL (A.) – Histoire d'une petite ville. Hédé. *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. 43-2, 1914, p. 349-486.

Bachelier 2013 : BACHELIER (J.) – *Villes et villages de Haute-Bretagne : les réseaux de peuplement (XIe-XIIIe siècles)*. Thèse de doctorat : Histoire : Rennes 2, 2013, 2 vol. 955 p.

Banéat 1928 : BANÉAT (P.) – *Le département d'Ille-et-Vilaine. Histoire-Archéologie-Monuments*, t. 2, Rennes : J. Larcher, 1928, 534 p.

Brand'Honneur 2001 : BRAND'HONNEUR (M.) – *Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes. Habitat à motte et société chevaleresque (XIe-XIIIe siècles)*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2001, 317 p.

Chédeville, Tonnerre 1987 : CHEDEVILLE (A.), TONNERRE (N.-Y.) – *La Bretagne féodale, XIe-XIIIe siècle*. Rennes : Editions Ouest-France, 1987, 427 p.

Colin 2008 : COLIN (F.) – Quand l'historien doit faire confiance à des faux : les chartes confirmatives de Conan IV, duc de Bretagne, aux Templiers et aux Hospitaliers. *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2008, t. 115-3, p. 33-56.

Guillot de Corson 1883 : GUILLOTIN DE CORSON (A.) – *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, t. 4. Rennes/Paris : Fougeray/René Haton, 1883, 784 p.

Guillot de Corson 1897 : GUILLOTIN DE CORSON (A.) – *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne. I. Les châtelainies comprises dans le territoire actuel du département d'Ille-et-Vilaine*. Rennes : J. Plihon, L. Hervé, 1897, 486 p.

Leguay, Martin 1982 : LEGUAY (J.-P.), MARTIN (H.) – *Fastes et malheurs de la Bretagne ducal 1213-1532*. Rennes : Ouest-France, 435 p.

Étude de la céramique protohistorique

Besse 1996 : BESSE (M.) – *Le Campaniforme en France : Analyse de la céramique d'accompagnement*. Oxford, Oxbow Books (B.A.R. ; S635), 1 vol.

Blanchet 1984 : BLANCHET (J.-C.) – *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France*. Paris, SPF (Mémoire de la Société préhistorique française ; 17), 1 vol.

Briard 1996 : BRIARD (J.) – L'âge du Bronze ancien atlantique. In : MORDANT (C.) et GAIFFE (O.) (dir) : *Cultures et Sociétés du Bronze ancien en Europe. Actes du 117e Congrès National des Sociétés Historiques et Scientifiques, Clermont-Ferrand, 1992*. Paris, éd. CTHS, p. 69-81.

Escats et al. 2012 : ESCATS (Y.), BARBIER-PAIN (D.), BLANCHET (S.), CABOT (E.), HAMON (C.), GUITON (V.), LABAUNE-JEAN (F.), NICOLAS (T.), SEIGNAC (H.) – *Lannion, Côtes-d'Armor, Z.A. de Bel Air, Enclos et Tumulus de l'âge du Bronze*. Rapport final d'Opération, Inrap Grand-Ouest, 1 vol.

Le Roux et al. 1983 : LE ROUX (C.-T.), LECERF (Y.), GAUTIER (M.) – Les alignements du Moulin à Saint-Just. Avant, pendant et après l'érection des menhirs, *in Enclos funéraires et structures d'habitats en Europe du Nord-Ouest, Table ronde, Rennes 1981*. Rennes, Travaux du Laboratoire « Anthropologie, Préhistoire-Protohistoire et Quaternaire armoricain », p. 121-136.

Salanova 2000 : SALANOVA (L.) – *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes : Productions, chronologie et rôle d'un standard céramique*. Paris, CTHS et SPF, 1 vol.

Étude de la céramique historique

Dufournier et Fajal 1995 : DUFOURNIER (D.) et FAJAL (B.). – L'apparition du grès dans la région domfrontaise, premières observations, *in : La céramique du XIe au XVIe siècle en Normandie, Beauvaisie, Ile-de-France, 1995*, p. 73-80.

Labaune-Jean 2012 : LABAUNE-JEAN (F.). – Répertoire des céramiques de Rennes aux XVe et XVIe siècles, à partir des découvertes du site hospitalier de la place Sainte-Anne (Ille-et-Vilaine, Bretagne), *Revue archéologique de l'Ouest*, 29, 2012, p.259-286.

Ravoire 2004 : RAVOIRE (F.). – Un ensemble céramique provenant du couvent des Feuillantines (75005 Paris) de la fin du XVIIe siècle et du début du XVIIIe siècle, *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 2004, p.175-197.

Étude du mobilier lithique

Donnart 2012 : DONNART (K.). – Une économie en grève : les matériaux du macro-outillage à la transition Néolithique-âge du Bronze sur la côte ouest de la France *in : L'Homme, ses ressources et son environnement dans le Nord-Ouest de la France à l'âge du Bronze : actualités de la Recherche, Actes du Séminaire Archéologique de l'Ouest du 22 mars 2012*, Université de Rennes,1 , Hors-série n°8, p. 71 à 89.

III. Études et inventaires

Étude de la céramique protohistorique (Xavier Henaff, Inrap)

Introduction

A l'issu du diagnostic, 333 tessons ont été récoltés dans 22 tranchées. Ils sont répartis comme suit : associés à 19 structures et prélevés au cours du décapage (dont certains enregistrés sous forme d'isolat), représentant une masse totale de 9,3 kg (**Tabl. 1**).

Les pâtes

Au cours de notre étude, nous avons pu identifier 2 grands groupes de pâtes qui sont plus ou moins caractéristiques des périodes identifiées au diagnostic : la Protohistoire et l'époque moderne.

Pour la Protohistoire, nous identifions une matrice faite d'une argile riche d'un mélange de quartz majoritaire (quartz laiteux, quartz translucide), de paillettes de mica, de feldspaths et de manganèse. La granulométrie est moyenne (0,5 à 2 mm) avec des variantes liées à la taille des récipients. Les couleurs vont du noir –majoritairement au cœur– au rouge-orangé.

Pour l'époque moderne, ce sont des pâtes rouge-orangé très bien cuites montrant des traces de tour.

Ainsi, dans la description du mobilier de chaque tranchée, nous ne reviendrons pas sur les caractéristiques des tessons, mais nous nous arrêterons sur quelques individus quand cela s'avérera nécessaire.

Catalogue par contexte de découverte

Tranchée 3

Isolat 1 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Tranchée 4

Fait 9 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Isolat 2 : 8 tessons d'aspect protohistorique appartenant à un grand vase au profil ouvert (un bassin ?) de 30 cm de diamètre à l'ouverture (**fig. 1**). La paroi est très épaisse : de 15 à 20 mm. Cet individu est en partie recuit : il est de couleur rouge à l'extérieur et brun-noir au cœur. Malgré une importante érosion des parois, on constate des surfaces assez irrégulières et un lissage sommaire. La pâte, de granulométrie grossière (0,5-5 mm), est constituée de très nombreux grains de quartz, de plaquettes de mica, de feldspath et de manganèse. De nombreux éléments du dégraissant sont saillants en surface. Le type de pâte employé tend à le classer dans la Protohistoire sans plus de précision. En outre, le profil assez commun ne nous aide guère plus.

Tranchée 7

Cette tranchée a livré de nombreux éléments datant.

Décapage : 12 tessons d'aspect protohistorique dont certains découverts à proximité des faits F10 et F113.

Isolat 27 : 2 tessons appartenant à un gobelet issu du Fait F11.

Isolat 31 : 5 tessons d'aspect protohistorique.

Fait 10 : ce fait a livré la partie inférieure d'un vase dont le fond mesure

Tranchée	NR	Poids (g)
3	1	16
4	9	1019
7	43	3575
9	2	28
10	8	262
11	3	14
12	1	6
13	2	18
15	1	18
16	22	182
17	2	12
20	1	48
21	94	600
23	1	2
24	1	8
25	98	2943
26	1	10
28	5	10
30	32	546
32	2	20
35	4	20
TOTAL	333	9357

Tabl. 1 Nombre de restes et poids de la céramique protohistorique. © Xavier Henaff, Inrap

18 cm de diamètre et 32 cm de diamètre maximum (**fig. 2**, n°1). La paroi, épaisse de 8 mm en moyenne, est de couleur rouge à l'extérieur et noir au cœur à l'intérieur. Les surfaces sont assez régulières et montrent, par endroit, des traces de façonnage (empreinte végétale, trace d'outil pour le lissage des cordons...). La pâte est constituée de nombreux gros grains de quartz, de plaquettes de mica, de feldspath et de manganèse. Quelques éléments du dégraissant sont parfois saillants en surface du vase. Cet individu est agrémenté d'un décor complexe constitué d'une alternance de quatre cordons en arceau faisant office de moyens de préhension positionnés sur le diamètre maximum du vase. Ces arceaux sont eux-mêmes prolongés par des cordons lisses appliqués rejoignant le fond.

Ce type de profil associant cordons et anses en arceau est connu dans les productions appelées « groupe des urnes à décor plastique » des débuts de l'âge du Bronze (Blanchet 1984). Des individus sont comparables régionalement : Lannion « Bel Air » (Côtes-d'Armor ; Escats *et al.* 2012), Saint-Just « Alignements du Moulin » (Ille-et-Vilaine ; Le Roux *et al.* 1983). Mais cette entité se rencontre plus largement dans l'Europe du Nord-Ouest (Briard 1996). En termes de datation, notre individu est à placer entre la fin du III^e et le début du II^e millénaire.

Fait 11 : ce fait a livré 12 tessons d'aspect protohistorique dont un individu est identifiable :

- Plusieurs fragments d'un vase à paroi fine (4 mm d'épaisseur) dont le fond mesure 8 cm de diamètre (**fig. 2** n°2). La pâte, constituée de grains de quartz millimétriques, est très homogène. Les surfaces sont très lissées. Le décor, imprimé à l'aide d'une coquille de coque (Salanova 2000), est constitué d'une double bande horizontale de hachures obliques en réflexion alterne encadrées en haut et en bas par des lignes horizontales. Cet individu présente toutes les caractéristiques des gobelets décorés campaniformes appartenant au standard défini par L. Salanova (*ibid.*).

Fait 113 : 3 tessons d'aspect protohistorique dont un fragment de bord (**fig. 2**, n°3).

Fait 114 : 2 tessons d'aspect protohistorique dont un individu est identifiable :

- Fragment d'un petit vase au profil probablement tronconique dont le fond mesure 8 cm de diamètre. La paroi très fine (4 mm) est de couleur noir au cœur et brun-rouge à orangé à l'extérieur (**fig. 2** n°4). Les surfaces sont très lissées. La pâte, très homogène et de granulométrie fine (0,5-1 mm), est constituée de grains de quartz et de paillettes de mica. Cet individu est agrémenté d'une anse en ruban appliquée de biais à 2 cm au-dessus du fond. Cet individu présente toutes les caractéristiques des tasses appartenant au répertoire des céramiques d'accompagnement campaniformes (Besse 1996 ; Salanova 2000).

Fait 115 : 7 tessons d'aspect protohistorique dont : 1 cordon lisse et une languette (**fig. 2** n°5-6).

Tranchée 9

Isolat 4 : 2 tesson d'aspect protohistorique.

Tranchée 10

Décapage : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Isolat 23 : 2 tessons d'aspect protohistorique. Ce lot a également livré 1 fragment particulier. Il s'agit d'un élément de forme probablement quadrangulaire de 5 cm de longueur sur 3,5 cm de largeur pour 1,5 à 2 cm d'épais-

seur dans son état actuel. La pâte, très bien cuite, est de couleur gris à noir au cœur et à l'extérieur (**fig. 3**, n°1). De granulométrie moyenne (0,5-3 mm), le dégraissant est constitué de grains de quartz, de paillettes de mica et de manganèse. Le centre de l'une des faces est creusé d'une petite dépression (30 x 15 x 5 mm) en forme d'amande. Cet objet pourrait correspondre à un moule de fonte dont la datation demeure conjecturale.

Isolat 24 : 3 tessons d'aspect protohistorique.

Isolat 25 : 1 tessons d'aspect protohistorique.

Fait 16 : 2 tessons d'aspect protohistorique.

Tranchée 11

Isolat 5 : 3 tessons d'aspect protohistorique, dont un est orné d'un petit cordon lisse appliqué (**fig. 3**, n°2).

Tranchée 12

Fait 24 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Tranchée 13

Isolat 7 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Fait 29 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Tranchée 15

Isolat 8 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Tranchée 16

Fait 35 : 16 tessons d'aspect protohistorique dont un fragment de bord (**fig. 3**, n°3).

Fait 36 : 3 tessons d'aspect protohistorique.

Fait 37 : 3 tessons d'aspect protohistorique.

Tranchée 17

Fait 40 : 2 tessons d'aspect protohistorique dont un fragment de bord (**fig. 3**, n°4).

Tranchée 20

Fait 47 : un fragment de tuile mécanique d'époque moderne.

Tranchée 21

Isolat 12 : 94 tessons d'aspect protohistorique (dont quelques petits fragments de bords) appartenant à un vase au profil indéterminé (**fig. 3**, n°5-6). La paroi d'épaisseur moyenne (8 mm), est de couleur brun-rouge à orangé au cœur et en surface. Les surfaces sont très lissées et la pâte très homogène. Celle-ci est de granulométrie fine à moyenne (0,5-2 mm) et constituée de grains de quartz et de paillettes de mica à peine visibles en surface. Des fragments de petits cordons (ou languettes) appliqués semblent orner ce vase sans qu'il ne soit possible de leur attribuer une position. Cet individu

est difficilement datable.

Tranchée 24

Isolat 13 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Tranchée 25

Isolat 14 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Isolat 15 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Isolat 16 : 96 tessons appartenant à un vase au profil sinueux. Cette forme haute au col concave mesure 24 cm de diamètre à l'ouverture pour une hauteur conservée de 20 cm (**fig. 3**, n°7). La paroi d'épaisseur moyenne (10 mm), est de couleur noir au cœur et brun-noir à orangé en surface. Les surfaces montrent de très nombreuses traces de lissage. La pâte, assez homogène et très micacée, est de granulométrie moyenne (0,5-3 mm). De nombreux grains du dégraissant sont visibles sur toute la surface. Ce type de profil est relativement courant dans les productions protohistoriques : on peut l'identifier sur des sites datés de l'âge du Bronze ancien à l'âge du Fer. Etant donné l'absence de contexte structuré à proximité de cet individu, il demeure difficile de lui attribuer une datation précise. Dans le même lot, un fond plat épaissi en son centre ne semble pas lui appartenir, malgré la similarité des pâtes (**fig. 3**, n°8). En effet, le diamètre paraît trop petit (10 cm) par rapport à celui de l'ouverture.

Tranchée 26

Isolat 17 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Tranchée 28

Décapage : 5 tessons d'aspect protohistorique.

Tranchée 30

Isolat 22 : 32 tessons d'aspect protohistorique appartenant à un vase au profil indéterminé (non illustré). La paroi d'épaisseur moyenne (6 à 9 mm), est de couleur brun-rouge au cœur et en surface, mais il faut rester prudent car cet individu a subi des coups de feu. Bien que très érodées, les surfaces observables montrent un aspect très lissé. La pâte, homogène, est de granulométrie moyenne (0,5-2 mm) et constituée d'une forte proportion de grains de quartz (laiteux et translucides), de paillettes de mica et de manganèse qui étaient assez peu visibles en surface à l'origine. Seuls des fragments de panse nous sont parvenus, ce qui rend cet individu difficile à placer précisément dans la Protohistoire.

Tranchée 32

Fait 88 : 1 tesson d'aspect protohistorique.

Fait 89 : 1 tesson d'aspect protohistorique orné d'un petit cordon lisse appliqué (**fig. 3**, n°9).

Tranchée 35

Fait 108 : 3 tessons d'aspect protohistorique et un fragment de fond moderne (?) (**fig. 3**, n°10).

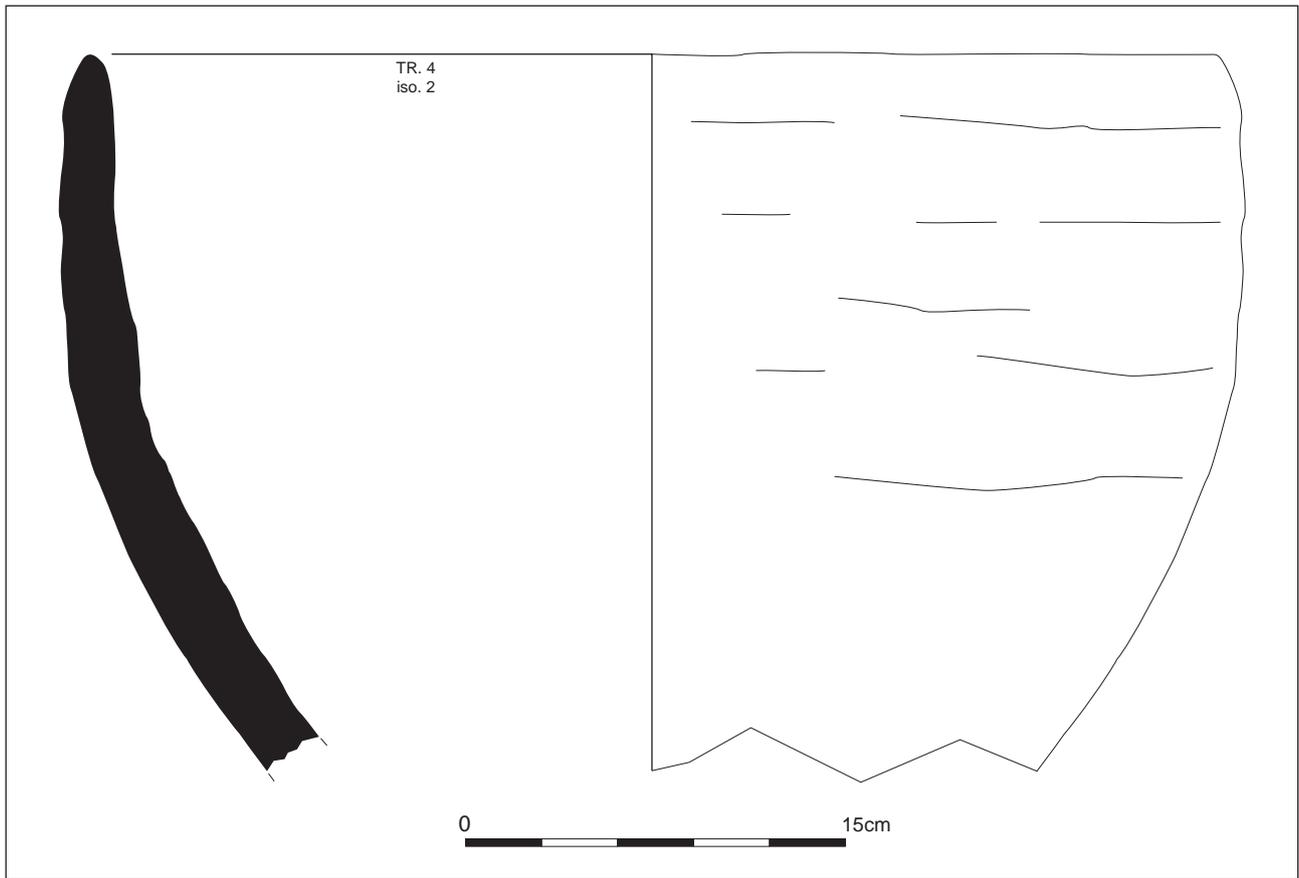


Fig. 1 Céramique tranchée 4. © Xavier Henaff, Inrap

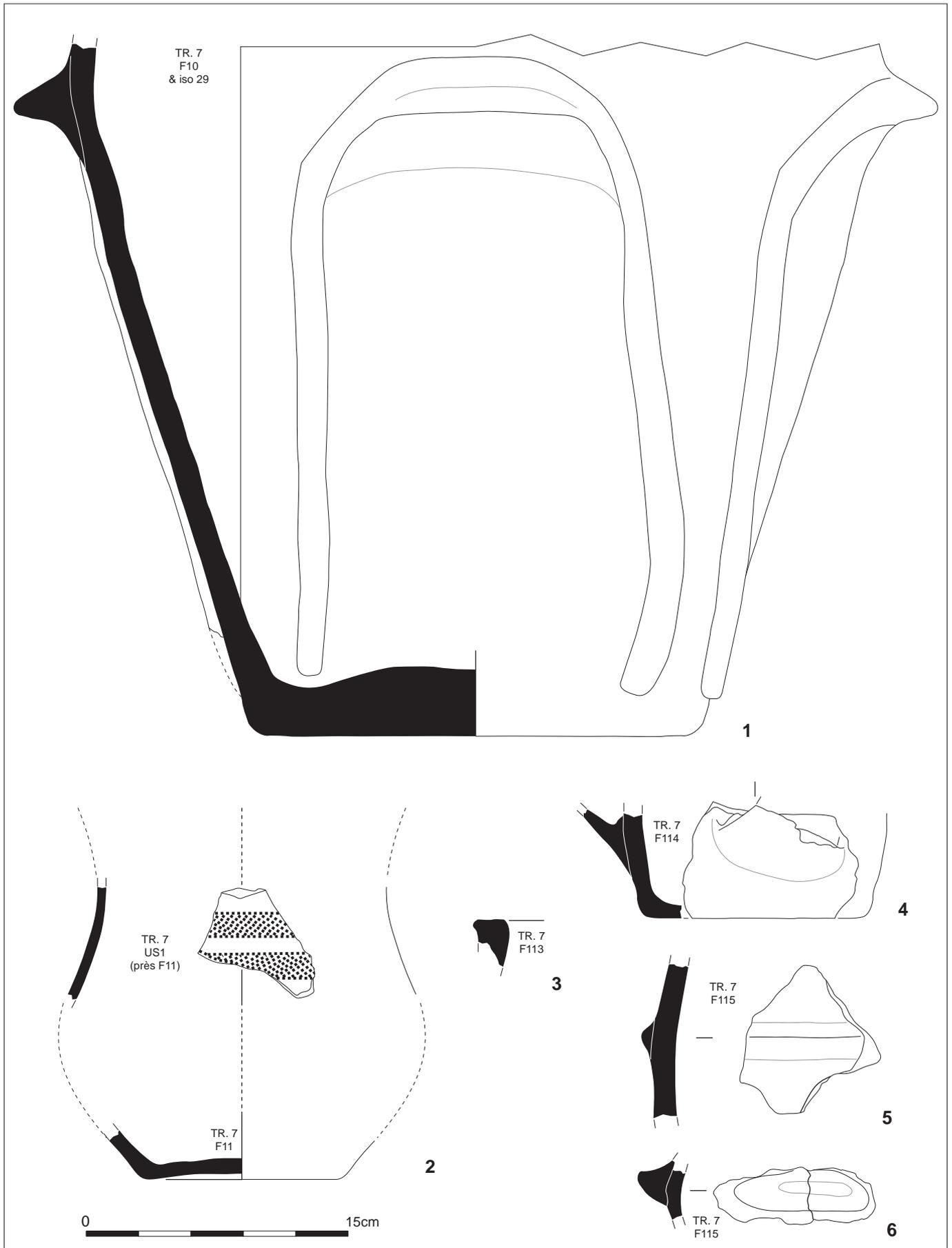


Fig. 2 Céramique tranchée 7. © Xavier Henaff, Inrap

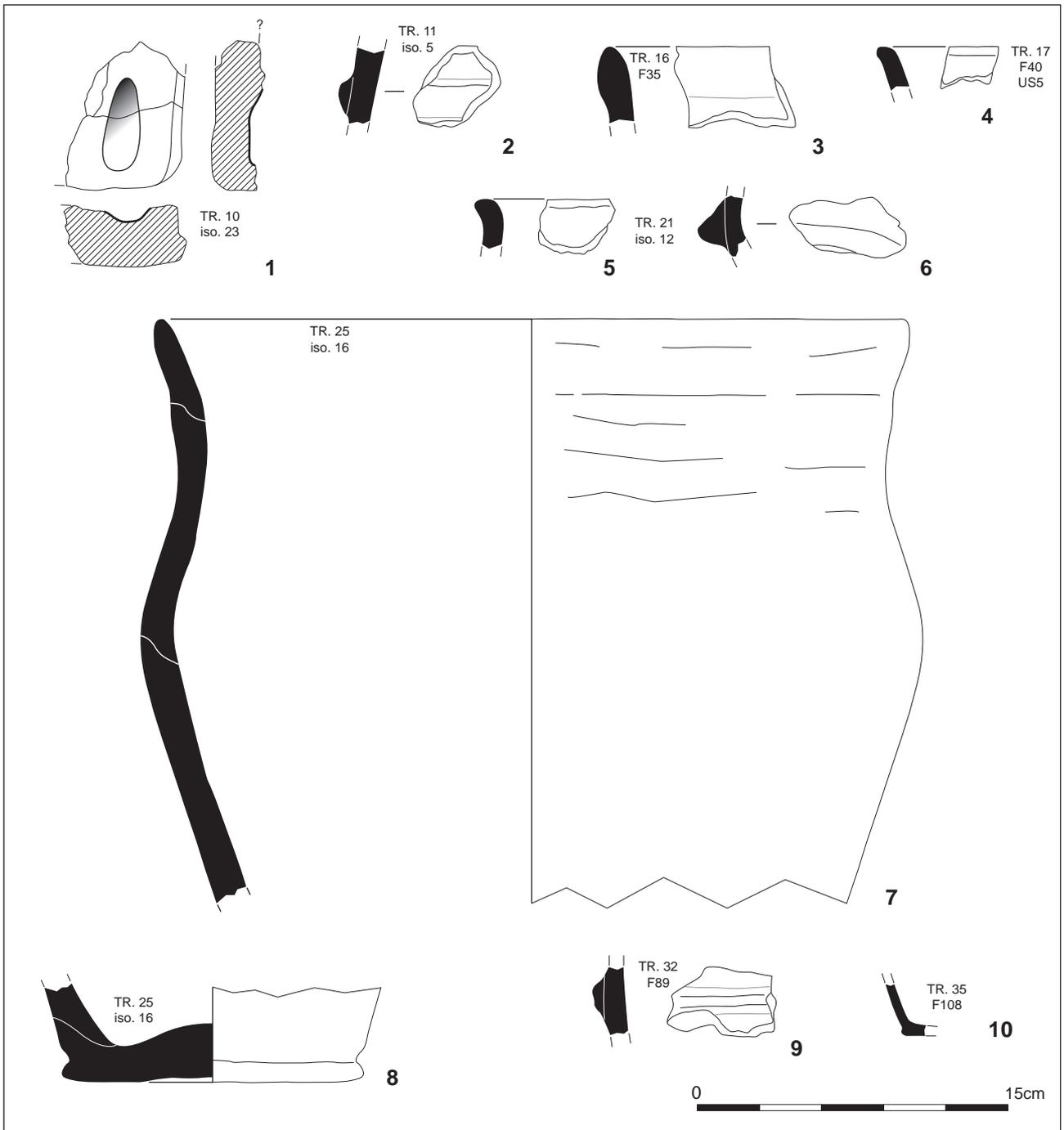


Fig. 3 Céramique tranchées 10, 11, 16, 17, 21, 25, 32, 35. © Xavier Henaff, Inrap

Étude du mobilier historique (Emmanuelle Coffineau, Inrap)

Présentation générale du mobilier

L'ensemble du mobilier historique récolté lors du diagnostic de la Zac de Hédé (voir Tableau d'Inventaire du mobilier archéologique) se compose principalement de céramiques (81 fragments de vases et 1 fragment de pipe), de la terre cuite architecturale (89 fragments dont de nombreuses tuiles et un morceau de bauge ou torchis), de quelques objets en verre (4 fragments indéterminés) et en métal (31 fragments objets dont une coupe, des clous, ferrure, anneaux et 3 scories), une coquille d'huître et un fragment d'os animal ainsi qu'une rondelle en schiste.

Il couvre une très large période allant du second âge du Fer à l'époque contemporaine.

Des fragments de plaques-foyers et une fusaïole (objet 1, **Fig. 1**) indique une occupation durant le second âge du Fer qui se concentre plutôt dans les Tranchées 27 et 30. Des morceaux de tuiles gallo-romaines ont été trouvées dans les Tranchées 1, 13, 17 et 30. Le mobilier se répartit de manière diffuse sur l'ensemble du site, essentiellement dans des fossés parcellaires.

L'essentiel du mobilier date des périodes médiévales et modernes.

Les deux jours impartis pour cette étude ont privilégié l'inventaire et l'examen du mobilier par tranchée. La céramique moderne trouvée lors du diagnostic, se réfère au répertoire typologique et aux groupes techniques (tessonnier) de Bretagne du réseau ICERAMM établi, entre-autre, par F. Labaune-Jean à partir de la fouille de Rennes de la « Place Sainte-Anne » (Labaune-Jean 2012) et aux assemblages de vases datant des XVII^e et XVIII^e siècle de la fouille du « Couvent des Feuillantines » à Paris (Ravoire 2004) qui a livré un lot important de vases retrouvés dans des fosses dépotoirs.

Le premier Moyen Age (Ve-XI^e s.) est peu présent, avec des fragments de poteries à pâte grésées grises et à pâte granuleuse crème (Tranchées 13 et 17). Il en est de même pour le second Moyen Age (XIII^e-XVI^e s.) dont quelques tessons de céramiques (un fond ; une anse et 4 panses) à pâte crème, parfois pourvue d'une glaçure mouchetée verte, ainsi que des fragments de tuiles à crochet ont été prélevés lors de sondages réalisés à la pelle mécanique dans les tranchées 28, 31, 32, 33 et 37.

Enfin, un lot plus tardif, datant des XVII^e -XVIII^e siècle, provient des sondages effectués en centre-bourg. Les dépôts appartiennent à l'abandon et la destruction des vestiges durant la période moderne. Les vases proviennent essentiellement des niveaux de remblais où sédiments et fragments de poteries sont mêlés.

Les niveaux archéologiques antérieurs sont perturbés et contiennent parfois du mobilier archéologique redéposé plus récent (datant des XIX^e-XX^e siècles) et en faible quantité, ne permettant pas toujours d'en préciser la datation.

Les vases plus tardifs sont constitués de bords de sinots et de pots en grès sombre de Normandie produit dans le Domfrontais (Dufournier et Fajal 1995) de type 1-1 (vases 4 et 5, **Fig. 1**) et 5-1 (vase 3, **Fig.1**), ainsi qu'un fragment de pichet (vase 9, **Fig.1**). Ils sont associés à des plats et assiettes glaçurés à marli (vases 7 et 8, **Fig.1**) ou à lèvres en bourrelet (vase 6, **Fig.1**). La présence de grès de La Puisaye et de faïence épaisse légèrement bleutée (vase 10, **Fig.1**) conforte la datation tardive de l'abandon au cours du XVIII^e siècle (Ravoire 2004).

Inventaire détaillé du mobilier par contexte de découverte :

Tranchée 1, 40/50 cm :

Le mobilier présent est un fragment de tuile (tegula) datant de la période

gallo-romaine.

Tranchée 7, surface, Iso 28 :

Le mobilier collecté lors du décapage est très fragmenté. Il est constitué de trois fragments de tuiles ou de carreaux en terre cuite. L'ensemble date de la période moderne/contemporaine.

Tranchée 13 :

Une amorce d'un fond en céramique à pâte grésée grise a été collectée. Sa production n'est pas suffisamment caractéristique pour en préciser la datation dans le Moyen Age.

Tranchée 13, Fait 25 :

Le lot se compose de cinq fragments de tuiles ou de carreaux en terre cuite dont il est difficile de préciser la datation qui peut être antique.

Tranchée 13, Fait 27, 40cm:

Dix-huit fragments de tiges et de têtes de clous en fer sont présents et dont il est difficile d'en préciser la datation.

Tranchée 17, Fait 38, US 4:

Le lot se compose de trois fragments de tuiles ou de carreaux en terre cuite et d'une panse à pâte granuleuse crème datant des XIe-XIIIe siècles.

Tranchée 17, 40/60cm, Iso 10 :

Une panse à pâte micacée brune à cœur noir a été trouvée et dont il est difficile d'en préciser la datation durant la période médiévale.

Tranchée 17, Fait 41, surface:

Un fragment de tuile a été trouvé et semble dater de l'époque gallo-romaine.

Tranchée 18, Fait 43, surface:

Trois fragments de tuiles sont présents et dont il est difficile de les dater précisément dans l'époque médiévale ou moderne.

Tranchée 20, Fait 49, surface :

Les vases récoltés sont chronologiquement homogènes et très fragmentés datant du XVIIIe siècle. Ce sont une lèvre à marli d'une assiette en faïence épaisse blanche à pâte fine orangée et un bord de pot à beurre (ou sinot) de type 1-1 (vase 4) en grès sombre de Domfront (Normandie).

Tranchée 20, Fait 50, Us 1 :

Une scorie de fer a été récupérée.

Tranchée 21, Iso 11 :

L'amorce d'un fond à pâte siliceuse micacée brune a été trouvée lors du décapage. Il est daté de la période médiévale.

Tranchée 25, 40/60cm :

Une scorie de fer a été récupérée.

Tranchée 27, entre 40/50cm, Iso 18 et 19 :

Le mobilier récolté est très fragmenté et hétérogène confirmant la nature remaniée du dépôt. La céramique la plus récente est une panse à pâte crème à cœur noir datant de la période médiévale. Le mobilier le plus ancien, sont une fusaiole en terre cuite (objet 1) et deux panses datant du second âge du Fer.

Tranchée 28, Fait 54, surface :

La seule céramique présente est une panse à pâte grésée grise datant de la

période alto-médiévale.

Tranchée 28, Fait 62, 35/40cm :

Un fragment de terre cuite indéterminé a été trouvé.

Tranchée 28, Fait 65, 35/40cm :

Le lot est constitué d'un fond et d'une panse à pâte granuleuse beige semblable aux productions des ateliers de Chartres-de-Bretagne datant des XIe-XVe siècles.

Tranchée 30, 40cm :

Le fragment de terre cuite semble dater de la période gallo-romaine.

Tranchée 30, Fait 73, 40cm :

Le fragment de terre cuite, très épais, semble être un fragment d'une plaque-foyer datant probablement du second Age du fer.

Tranchée 30, Fait 76, 40cm :

Le fragment de terre cuite qui a été trouvé semble être un fragment d'une plaque-foyer datant probablement du second âge du Fer.

Tranchée 30, Fait 78 :

Le lot très fragmenté, se compose d'un fragment de terre cuite indéterminé et une panse à pâte siliceuse micacée orange à cœur orangé datant de la période médiévale/moderne.

Tranchée 31, Fait 81, surface :

Une panse à pâte fine blanche et aux surfaces noires a été trouvée. Elle date de la période médiévale (entre le XIIe et le XVe siècle).

Tranchée 31, Fait 85, surface :

Un fragment de terre cuite a été trouvé. Il s'apparente aux tuiles gallo-romaines.

Tranchée 32, Fait 88, surface :

Les céramiques récoltées datent du Moyen Age (XIe-XIIIe s.) et sont deux panses à pâte fine crème semblable aux productions des ateliers de potiers de Chartres-de-Bretagne et à pâte granuleuse bicolore brun-gris.

Tranchée 33, Fait 99, surface :

Les fragments de terre cuite récupérés sont trop petits pour en préciser la datation dans les périodes médiévales et modernes.

Tranchée 33, Fait 100, surface :

Le fragment de terre cuite est trop incomplet pour en connaître la datation dans les périodes modernes ou contemporaines.

Tranchée 35, Fait 107, surface :

Les deux fragments sont un fragment de terre cuite et une panse à pâte fine beige pouvant dater des périodes moderne/contemporaine.

Tranchée 35, Fait 108, US2b :

Rondelle en schiste percée de deux trous.

Tranchée 37, Fait 120, surface :

Le lot comprend une scorie de fer et trois fragments de tuiles ou de carreaux ainsi qu'un fragment d'une faïence blanche à pâte fine orangée datant du XIXe siècle et une panse à pâte bicolore blanc-noir datant des XIe-XIIIe siècles.

Tranchée 37, Fait 123, surface :

Les fragments de terre cuite trouvés sont trop petits pour en préciser la datation dans les périodes médiévales et modernes.

Tranchée 38, US 1 :

Le mobilier récolté se compose d'une panse en faïence de type « cul noir » et d'un fragment de coquille d'huître. L'ensemble du mobilier date principalement des XIXe-XXe siècles.

Tranchée 38, US 3:

Le mobilier date essentiellement des XIXe-XXe siècles. Il comporte deux panses d'assiettes en faïence blanche dont l'une a un décor rouge réalisé au pochoir, deux fragments de tuiles ainsi que trois fragments épais d'une tuile plus ancienne.

Tranchée 38, Fait 125, Us 6 :

Les céramiques récupérées sont chronologiquement homogènes datant entre le XVIIIe siècle et le début XIXe siècle avec un bord de plat à marli à pâte beige et doté d'une glaçure brune mouchetée (vase 8), un bord droit d'un pichet (vase 9) en grès sombre de Normandie (région de Domfront dans l'Orne) panse en faïence blanche à pâte fine jaunâtre, un fond en grès de La Puisaye (centre de la France) largement diffusé à partir du XVIIe siècle et une panse à pâte orange et couverte externe brune. Les autres objets présents sont un clou en fer, trois fragments de carreaux de pavement ou de tuiles en terre cuite.

Tranchée 39, F 126, US 4 :

Le lot, très fragmenté, datant des XVIe-XVIIe siècles, regroupe essentiellement des céramiques qui sont un bord à collerette horizontale d'un pot 5-1a (vase 3) en grès sombre de Normandie, deux fonds épais et deux panses à pâte fine crème et beige dotés d'une glaçure interne verte plus ou moins uniforme et un fragment d'os animal.

Tranchée 41, US 2 :

Le mobilier récolté date de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe s.) et est composé d'un fond d'une faïence blanche, d'un fragment plat d'un verre translucide et d'un tesson de bouteille en verre de couleur vert foncé.

Tranchée 41, US 8 :

Le lot se compose de six fragments en terre cuite de tuiles ou de carreaux datant de l'époque médiévale et moderne.

Tranchée 41, F129, Us 10 :

Les sept fragments de terre cuite sont des tuiles et des carreaux datant des périodes médiévale/moderne.

Tranchée 42, 50/110cm :

L'ensemble du mobilier date des XVIe-début XIXe siècles et est constitué principalement de céramiques dont un bord de sinot en grès de type 1-1 (vase 5), un fragment d'anse à pâte beige à cœur gris clair doté d'une glaçure partielle mouchetée verte, deux fonds pourvus d'une couverte externe brune et cinq panses à pâte fine plus ou moins orangé dont deux ont des traces d'une glaçure brune. Quelques objets métalliques sont aussi présents : une petite boucle de ceinture en fer blanc, une plaque et un anneau en plomb ainsi qu'une scorie et une tige en fer. De la céramique résiduelle protohistorique est aussi présente (huit fragments).

Tranchée 42, F136, surface :

Le seul fragment retrouvé est une panse épaisse d'un plat à pâte fine beige doté d'une glaçure interne couvrante brune datant des XVIIe-XVIIIe siècles.

Tranchée 43, Us 2 :

Deux fragments de verres plats ont été trouvés lors du décapage. Ils datent des XIX^e-XX^e siècles.

Tranchée 43, F138, surface :

Le petit lot qui a été recueilli se compose d'un fragment d'anse à pâte blanche et dotée d'une glaçure mouchetée verte et de quatre fragments de tuiles ou carreaux en terre cuite. Il date des XIII^e-XV^e siècles.

Tranchée 43, F140, surface :

Le mobilier récolté se compose d'un bord d'assiette en faïence blanche, d'un fond en porcelaine blanche, d'un tesson en verre soufflé de couleur vert et de deux fragments de terre cuite. L'ensemble du mobilier date principalement des XIX^e- XX^e siècles.

Tranchée 43, US 2:

Ce petit lot est constitué d'un fragment de terre cuite non identifié, d'une panse en faïence à pâte fine beige à cœur orange doté d'une glaçure couvrante interne brune produit à partir du XVIII^e s., et d'une panse à pâte granuleuse micacée orange à la surface externe brune datant du XVIII^e siècle.

Tranchée 44, US 2 :

Le lot, très fragmenté, se compose d'un bord de plat à pâte orangée à cœur gris doté d'une glaçure interne verte (vase 6) et d'un petit fond en grès sombre de Domfront (Normandie) datant du XVIII^e siècle, un bouton de couvercle d'une faïence de type « cul noir » et une tige de pipe datant du XIX^e siècle ainsi que deux fragments de tuiles dont une ayant chauffé.

Tranchée 44, US 3 :

Les vases collectés sont un bord de pot de chambre en faïence épaisse bleutée (vase 10) et une panse à pâte fine orangée dotée d'une glaçure interne couvrante vert moucheté datant du XVIII^e siècle. Un fragment de carreau de dallage est aussi présent.

Tranchée 44, US 4 :

Le mobilier récupéré comporte essentiellement des poteries datant des XVII^e-XIX^e siècles avec la présence d'une assiette à marli 1-1 à pâte fine orangée avec une glaçure interne jaune et brune (vase 7), une lèvre à marli avec un bourrelet à pâte blanche et glaçure interne brune, deux panses à pâte blanche dotées d'une glaçure interne mouchetée verte ainsi qu'un bord, deux panses et un fond en grès sombre de Normandie et un bord de pot de chambre et deux panses en faïence blanche. Les autres objets présents sont deux fragments de tuiles dont une ayant chauffée, deux fragments de verre à vitre. Des objets métalliques viennent compléter le corpus avec une ferrure, un clou et un petit anneau en fer ainsi qu'une coupe en alliage cuivreux qui s'apparente à un calice (mobilier religieux).

Tranchée 44, US 6 :

Quatre fragments de tuiles à crochet pouvant dater des XV^e-XVII^e siècle.

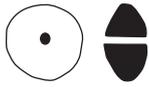
Tranchée 44, US 17 :

Un fragment de bauge d'époque médiévale/moderne.

Tranchée 44, US 20 :

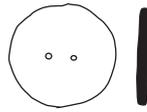
Quatre fragments de tuiles à crochet d'époque médiévale/moderne sont présents.

fusaïole en terre cuite



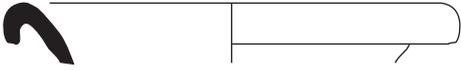
TR 27 - Iso 18 - Objet 1

rondelle perforée en schiste



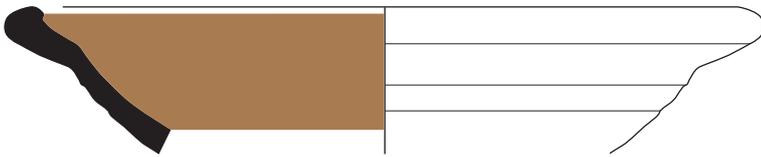
TR 35 - F 108 - US 2b - objet 2

Pot en faïence

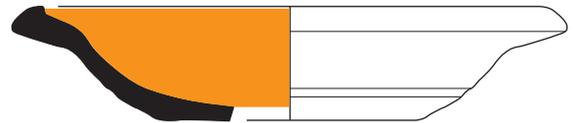


TR 44 - US 3 - vase 10

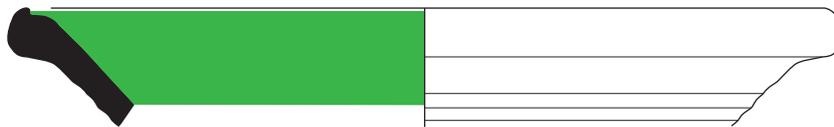
Plats et assiette glaçurés



TR 38 - F 125 - US 6 - vase 8



TR 44 - US 4 - vase 7

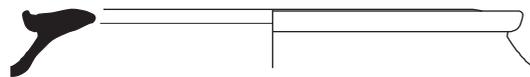


TR 44 - US 2 - vase 6

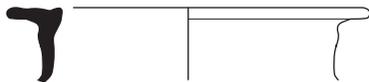
Pots et pichet en grès sombre



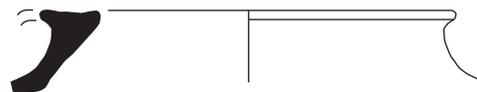
TR 38 - F 125 - US 6 - vase 9



TR 39 - F 126 - US 4 - vase 3



TR 20 - F 49 - vase 4



TR 42 - Iso 26 - vase 5



Fig. 1 Mobilier du bas Moyen Âge et moderne. © Emmanuelle Coffineau, Inrap

Étude de l'outillage lithique (Vérane Brisotto, Inrap)

Le diagnostic effectué sur l'emprise de la Zac de Hédé a permis de recueillir un petit lot de 4 macro outils auxquels on peut ajouter 1 grattoir sur éclat en grès lustré ainsi qu'un petit bloc roulé et brut de roche calcaire. La présence de matières premières variées au sein de l'outillage reflète la diversité géologique environnante.

Ainsi, le granodiorite local est employé pour le façonnage de la molette.

Le schiste tacheté ou cornéenne résultant du métamorphisme de contact entre le socle briovérien et les massifs granitiques se retrouve pour un petit polissoir à main.

La dolérite présents en filons intrusifs dans le Briovérien et les granitoïdes de l'ouest est utilisée dans le façonnage d'un outil de métallurgiste.

Et enfin un galet de quartzite a servi de support à un perceur vraisemblablement aménagé.

Quant au petit bloc de calcaire, il est probable qu'il provienne du Quiou ou bien de gîtes très localisés, à l'est de l'occupation dans le secteur de Saint-Aubin d'Aubigné, de Guipel ou de Feins.

- La molette retrouvée entière provient du décapage de la tranchée 9 située à proximité de la tranchée 10 ayant livré une structure à pierre chauffée et un fossé se rattachant à l'occupation protohistorique (**fig.1 n°1** et **fig.2**). De forme et de section sub-rectangulaire, elle est façonnée dans un granodiorite à granulométrie homogène (grains fins à moyens). Elle présente des flancs droits régularisés par enlèvements avec des extrémités en partie bouchardées. Le dos de la pièce est plus grossièrement régularisé par martelage. La surface active est concave longitudinalement et présente un replat bouchardé à l'une de ses extrémités évoquant par là-même une probable molette débordante. L'usure apparaît plus marquée entre ce rebord et le fond de la concavité.

- Les autres outils sont issus de la tranchée 7 où ont été mis en évidence des indices d'une occupation de l'âge du Bronze.

L'objet le plus remarquable correspond à un outil de forme et de section quadrangulaire provenant du fait 11 (**fig.1 n°2** et **fig.3**). Façonné en dolérite, il nous est parvenu fracturé dans sa longueur et sa largeur. Toutes les surfaces intactes de l'objet sont finement polies, de même que les arêtes légèrement facettées. Une des surfaces fracturée a par ailleurs été sollicitée et présente une usure localisée au sommet des aspérités.

Des traces de percussion ont également été observées sur différentes parties de l'objet. Les plus évidentes bien qu'en partie masquées par une coloration noire forment de légères dépressions sur l'une des face principale de l'objet. La face opposée est affectée outre un enlèvement distal par plusieurs stries courtes multirectionnelles. L'une des arêtes émoussées de l'extrémité portent également de petits impacts de percussion.

Cet objet régulièrement façonné et vraisemblablement longuement sollicité (même après fracture) semble par sa morphologie et ses traces liées au façonnage et/ou à la régularisation d'objet métallique.

Issu du même fait, un fragment de polissoir à main sur plaquette en schiste tacheté ou cornéenne a été prélevé sous le niveau des blocs. Non façonné, il présente une surface polie légèrement vaguée, affectée également de quelques impacts de percussion (**fig.1 n°3**).

Quelques rares stries fines accompagnent les plages polies.

Dans les niveaux supérieurs, le décapage de cette tranchée a également fourni un galet de quartzite fracturé dans l'épaisseur et dont l'extrémité percutée semble avoir été aménagée par enlèvements (**fig.1 n°4**). L'utilisation en percussion oblique est également attestée par un esquillement de l'arête

provoquée par la fracture.
 Cet objet présente des similitudes avec les galets biseautés reconnus entre autres sur le site de Beg-er-Loued à Molène (Donnart, 2012).

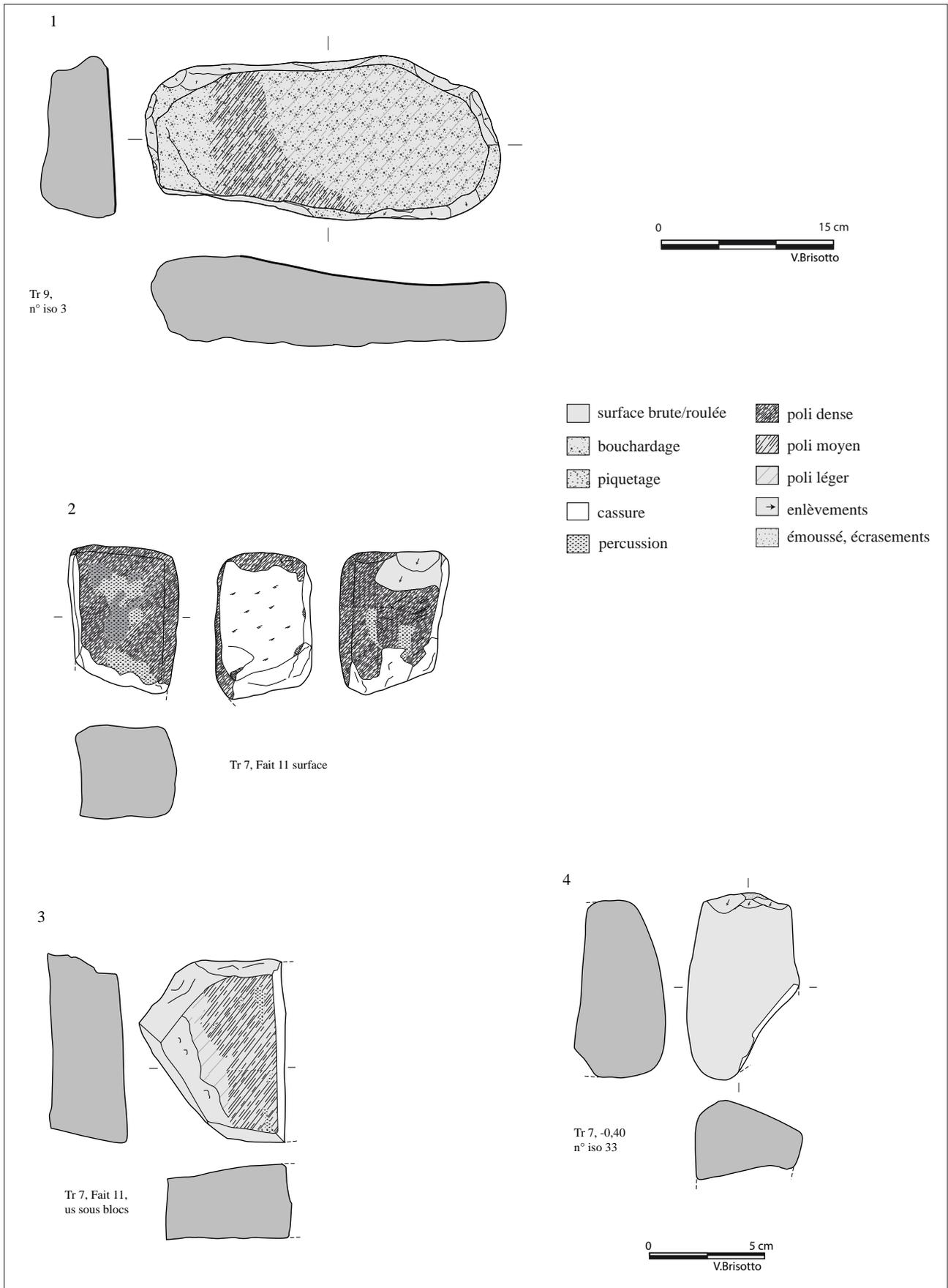


Fig. 1 Mobilier lithique : 1-molette débordante, 2-outil de métallurgiste, 3-polissoir, 4-percuteur. © Vérane Brisotto, Inrap

Fig. 2 Molette débordante (tranchée 9). © Vérane Brisotto, Inrap



Fig. 3 Outil de métallurgiste (tranchée 7). © Vérane Brisotto, Inrap



Inventaire de la céramique protohistorique

Tr	Structure	Sond. / US	NR	NMI	Poids (g)	Bord	Fond	Préhension	Décors	Nature	Datation
3	iso. 1	décapage	1		16					Céramique	Protohistoire s.l.
4	9	Surface	1		6	1				Céramique	Protohistoire s.l.
4	iso. 2	décapage	8		1013	1				Céramique	Protohistoire s.l.
7	10	Surface	1		3185		1	1 anse arceau	cordon lisse	Céramique	Bronze ancien I
7	11	Surface	2		8					Céramique	Protohistoire s.l.
7	11	Surface	10		80	1		1 anse ruban		Céramique	Chalcolithique
7	113	Surface	2		12					Céramique	Protohistoire s.l.
7	113	sous blocs	1		6	1				Céramique	Protohistoire s.l.
7	114	Surface	2		48	1				Céramique	Chalcolithique
7	115	décapage	2		18					TC	Protohistoire s.l.
7	115	Surface	5		66				cordon lisse	Céramique	Bronze ancien I
7	iso. 27	décapage	1		12					Céramique	Chalcolithique
7	iso. 31	décapage	5		22					Céramique	Protohistoire s.l.
7	près 10	décapage	6		10					Céramique	Protohistoire s.l.
7	près 113	décapage	2		58	1				Céramique	Protohistoire s.l.
7		décapage	1		10					Céramique	Protohistoire s.l.
7		décapage	3		40					Céramique	Protohistoire s.l.
9	iso. 4	décapage	2		28					Céramique	Protohistoire s.l.
10	16	Surface	2		24					Céramique	Protohistoire s.l.
10	iso. 23	décapage	1		164					Céramique	Protohistoire s.l.
10	iso. 23	décapage	1		34					Moule de fonte ?	Indéterminé
10	iso. 24	décapage	3		22					Céramique	Protohistoire s.l.
10	iso. 25	décapage	1		18					Céramique	Protohistoire s.l.
11	iso. 5	décapage	3		14				cordon lisse	Céramique	Protohistoire s.l.
12	24	Surface	1		6					Céramique	Protohistoire s.l.
13	29 (chab.)	Surface	1		6					Céramique	Protohistoire s.l.
13	iso. 7	décapage	1		12					Céramique	Protohistoire s.l.
15	iso. 8	décapage	1		18					Céramique	Protohistoire s.l.
16	35	1 et 2	11		76	1				Céramique	Protohistoire s.l.
16	35	Surface	5		24					Céramique	Protohistoire s.l.
16	36	Surface	1		6					Céramique	Protohistoire s.l.
16	36	US1	2		22					Céramique	Protohistoire s.l.
16	37	Surface	1		4					Céramique	Protohistoire s.l.
16	37	US1	1		26					Céramique	Protohistoire s.l.
16	37	US2	1		24					Céramique	Protohistoire s.l.
17	40	US5	2		12	1				Céramique	Protohistoire s.l.
20	47	décapage	1		48					Tuile	Moderne
21	iso. 12	décapage	1		8					Céramique	Protohistoire s.l.
21	iso. 12	décapage	93		592	4			cordon lisse	Céramique	Protohistoire s.l.
23	52	Surface	1		2					Céramique	Protohistoire s.l.

Tr	Structure	Sond. / US	NR	NMI	Poids (g)	Bord	Fond	Préhension	Décors	Nature	Datation
24	iso. 13	décapage	1		8					Céramique	Protohistoire s.l.
25	iso. 14	chab	1		12					Céramique	Protohistoire s.l.
25	iso. 15	décapage	1		8					Céramique	Protohistoire s.l.
25	iso. 16	décapage	96		2923	8	5			Céramique	Protohistoire s.l.
26	iso. 17	décapage	1		10					Céramique	Protohistoire s.l.
28	chab	décapage	5		10					Céramique	Protohistoire s.l.
30	iso. 22	décapage	32		546					Céramique	Protohistoire s.l.
32	88	Surface	1		8					Céramique	Protohistoire s.l.
32	89	Surface	1		12				cordons lisses	Céramique	Protohistoire s.l.
35	108	Surface	2		8					Céramique	Protohistoire s.l.
35	108	US2 bis	2		12		1			Céramique	Protohistoire s.l.
TOTAL			333	0	9357	20	7				

Inventaire du mobilier historique

Tranchée	Fait	US	Iso (topo)	N° Dessin	catégorie	NR	Descriptif / Usage	Datation	Bac
1		40/50cm			terre-cuite	1	fragment de tuile (<i>tegula</i>)	gallo-romain	1
7		surface	28		terre-cuite	3	fragments de tuiles ou carreaux	mod/contemp.	1
13	27	40cm			métal	18	fragments de tiges et têtes de cloux en fer	indéterminée	1
13	25	surface			terre-cuite	5	fragments de tuiles ou carreaux	gallo-romain?	1
13			6		céramique	1	amorce d'un fond	médiéval	1
17	38	4			céramique	1	panse	XIe-XIIIe s.	1
17	38	4			terre-cuite	3	fragments de tuiles ou carreaux	XIe-XIIIe s.	1
17	41	surface			terre-cuite	1	tuile	gallo-romain	1
17		40/60cm	10		céramique	1	panse	médiéval?	1
18	43	surface			terre-cuite	3	tuile	méd/moderne	1
20	49	surface		4	céramique	2	1 lèvre d'assiette et 1 bord de pot	XVIIIe s.	1
20	50	1			métal	1	scorie de fer	indéterminée	1
21			11		céramique	1	amorce d'un fond	médiéval	1
25		40/60cm	16		métal	1	scorie de fer	indéterminée	1
27		45cm	18	1	terre-cuite	1	fusatoile complète	2e Age du fer?	1
27		40/50cm	19		céramique	4	panses	proto/médiéval	1
28	54	surface			céramique	1	panse	HMA	1
28	62	35/40cm			terre-cuite	1	fragment tuile?	indéterminée	1
28	62	35/40cm			céramique	2	1 fond et 1 panse	XIe-XVe s.	1
30	78	1			céramique	1	panse	méd/mod	1
30		40cm	21		terre-cuite	1	fragment indéterminé	gallo-romain?	1
30	78	surface			terre-cuite	1	fragment indéterminé	méd/mod	1
30	73	40cm			terre-cuite	3	fragment de plaque-foyère?	2e Age du fer	1
30	76	40cm			terre-cuite	1	fragment de plaque-foyère?	2e Age du fer	1
31	81	surface			céramique	1	panse	XIIe-XVe s.	1
31	85	surface			terre-cuite	1	fragment de tuile?	gallo-romain	1
32	88	surface			céramique	2	panses	XIe-XIIIe s.	1
33	99	surface			terre-cuite	5	fragments de tuiles?	mod/contemp.	1
33	100	surface			terre-cuite	1	fragment de tuile ou de carreau	méd/moderne	1
35	107	surface			céramique	2	panses et terre cuite	mod/contemp.	1
35	108	2bis		2	lithique	1	rondelle en schiste perforée	mod/contemp.	1
37	120	surface			céramique	2	panses	méd/contemp	1
37	120	surface			métal	1	scorie de fer	méd/contemp	1
37	120	surface			terre-cuite	3	fragments de tuiles ou carreaux	méd/contemp	1
37	123	surface			terre-cuite	3	fragments indéterminés	mod/contemp.	1

Tranchée	Fait	US	Iso (topo)	N° Dessin	catégorie	NR	Descriptif / Usage	Datation	Bac
38		1			céramique	1	1 panse en faïence noire	XIXe-XXe s.	1
38		1			faune	1	fragment de coquille d'huître	XIXe-XXe s.	1
38		3			terre-cuite	5	fragments de carreaux, tuiles?	XIXe-XXe s.	1
38		3			céramique	2	panse	XIXe-XXe s.	1
38	125	6			métal	1	clou en fer	mod/contemp.	1
38	125	6		8	céramique	1	bord de plat	XVIIIe-XIXe s.	1
38	125	6		9	céramique	1	bord de pichet	XVIIIe-XIXe s.	1
38	125	6			céramique	3	2 panse et 1 fond	XVIIIe-XIXe s.	1
38	125	6			terre-cuite	3	fragments de carreaux, tuiles?	mod/contemp.	1
39	126	4		3	céramique	1	bord de pot	XVIIe-XVIIIe s.	1
39	126	4			céramique	4	2 fonds et 2 panse	XVIIe-XVIIIe s.	1
39	126	4			faune	1	fragment d'os	XVIIe-XVIIIe s.	1
41		2			céramique	1	panse	XVIIe-XVIIIe s.	1
41		2			terre-cuite	6	fragments de tuiles ou carreaux	moderne	1
41		8			terre-cuite	6	fragments de tuiles ou carreaux	méd/moderne	1
41	129	10			terre-cuite	7	fragments de tuiles ou carreaux	méd/moderne	1
42		50cm	26		métal	1	plaque et anneau en plomb	mod/contemp.	1
42		50/60cm	26		terre-cuite	5	fragments de tuiles ou carreaux	moderne	1
42		50/60cm	26	5	céramique	8	1 lèvre de pot, 1 anse, 1 fond et 5 panse	proto/moderne	1
42		70cm	26		métal	1	boucle rectangulaire de ceinture en fer blanc, 1 monnaie de la 1ère moitié du XVIIe s. (double tournoi de Sedan)	moderne	1
42		90cm	26		métal	2	scorie de fer et 1 tige en fer?	mod/contemp.	1
42		70/110cm	26		céramique	12	1 fond et 11 panse	proto/moderne	1
42		80/110cm	26		terre-cuite	3	fragments de tuiles ou carreaux	moderne	1
42	136	surface			céramique	1	panse	XVIIe-XVIIIe s.	1
43	138	surface			céramique	1	fragment d'anse	XIIIe-XVe s.	1
43	138	surface			terre-cuite	4	fragments de tuiles ou carreaux	XIIIe-XVe s.	1
43	140	surface			terre-cuite	2	fragments de tuiles ou carreaux	XIXe-XXe s.	1
43	140	surface			verre	1	panse de bouteille de couleur verte translucide	XIXe-XXe s.	1
43	140	surface			céramique	2	1 bord d'assiette et 1 fond	XIXe-XXe s.	1
43		2			verre	1	fragment indéterminé irisé	XIXe-XXe s.	1
44		2			terre-cuite	1	tige de pipe en terre blanche	XVIIIe-XIXe s.	1
44		2			céramique	1	petit fond	XVIIIe-XIXe s.	1
44		2		6	céramique	1	bord de plat	XVIIe-XVIIIe s.	1
44		2			céramique	1	bouton de couvercle	XIXe-XXe s.	1
44		2			terre-cuite	2	fragments de tuile dont 1 ayant chauffé	mod/contemp.	1

Tranchée	Fait	US	Iso (topo)	N° Dessin	catégorie	NR	Descriptif / Usage	Datation	Bac
44		3		10	céramique	2	1 bord et 1 panse	XVIIIe s.	1
44		3			terre-cuite	1	fragment de carreau de dallage	mod/contemp.	1
44		4		7	céramique	1	1 assiette glaçurée	XVIIIe s.	1
44		4		11	céramique	4	1 bord, 1 fond et 2 panses en grès sombre normand	XVIe-XVIIe s.	1
44		4			céramique	12	1 bords de pot de chambre en faïence, 1 lèvre et 3 panses glaçurées	XVIe-XIXe s.	1
44		4			terre-cuite	2	fragments de tuile dont 1 ayant chauffé	XIXe-XXe s.	1
44		4			verre	2	fragments de verres plats translucides	XIXe-XXe s.	1
44		4			métal	3	1 ferrure, 1 clou et 1 petit anneau en fer	XIXe-XXe s.	1
44		4			métal	3	une coupe en alliage cuivreux (calice?)	XIXe-XXe s.	1
44		20			terre-cuite	1	fragment de tuile à crochet	méd/moderne	1
44		6			terre-cuite	4	fragments de tuiles à crochet	méd/moderne	1
44		17			terre-cuite	1	torchis ou bauge	méd/moderne	1

Inventaire du mobilier lithique

N° étude	n° iso	Tr	Fait	us	Type Fait	type	Détermination	Intégrité	Matière première	Long max	larg max
1	3	9			décapage	outil	molette débordante	entière	granite	31	14
2		7	11	sous bloc	empierrement	outil	polissoir à main	fragt	shiste		
3		7	11	surface	empierrement	outil	outil de métallurgiste	fragt	dolérite		
4	33	7			décapage	outil	percuteur	fragt	quartzite	7,9	
5	32	7			décapage	outil	grattoir	entier	grès lustré		
6		1			décapage	brut	bloc roulé	2 fragts	calcaire		

Inventaire des structures

Tr	Fait	Nature	Niv. apparition	Dimensions (en m)			Description	Mobilier	Minute
				Long.	Larg.	Prof. Diam.			
1	1	fossé	-0,50	I.	0,35		L.A brun		1
1	2	chablis?	-0,50	1,90	x 0,70		L.A brun gris		1
1	3	chablis?	-0,50	2,80	x 2,50		L.A brun		1
1	4	chablis	-0,50				L.A brun foncé		1
1	5	chablis	-0,50				L.A brun foncé		1
2	6	fossé	-0,55	0,50			L.A brun		1
2	7	chablis?	-0,50				L.A brun gris		1
3	8	fossé	-0,60	0,40			L.A brun		2
4	9	fossé	-0,60	0,40			L.A brun	céram	2
6	9bis	fossé	-0,70	0,50			L.A brun		3
7	10	vase	-0,40	0,30				céram	4
7	11	TP?	-0,40	0,50			Blocs de granite=calage?		4
8	12	fossé	-0,65	0,80			L.A brun gris oxydé		5
9	13	chablis		2,50	x 1,10		L.A brun gris		6
9	14	fossé	-0,55	1,30			L.A brun gris		6
10	15	four empierré	-0,60	1,70	x 1,50		Blocs de granite altérés (chauffés sur le pourtour de la structure) dans L.A gris + tâches blanches (=colluvions). CB au centre	céram	6 et 16
10	16	fossé	-0,60	0,90			L.A brun gris	céram	6 et 16
10	17	fossé?	-0,50	2,00			L.A brun gris		6
10	18	fossé?	-0,50	3,60			L.A brun gris		6
10	19	drain?	-0,50	0,50			L.A brun orangé + pierres granite		6
10	20	fossé	-0,50	1,20			L.A brun		6
11	21	drain?	-0,40	0,40			L.A brun orangé + pierres granite		6
11	22	fossé?	-0,50	1,90			très arasé. L.A brun gris		6
11	23	fossé	-0,50	1,90			L.A brun		6
12	24	fossé	-0,50	0,80			L.A brun gris	céram	7
13	25	fossé	-0,70	1,40			L.A brun gris + CB	TCA	7

Tr	Fait	Nature	Niv. apparition	Dimensions (en m)			Description	Mobilier	Minute
				Long.	Larg.	Prof. Diam.			
13	26	chablis	-0,65				L.A brun gris + CB + céram roulée	céram	7
13	27	fossé? Bande roulement?	-0,80	5,00			L.A brun orangé compacté	fer	7
13	28	fossé	-0,60	0,40			L.A brun		7
13	29	chablis	-0,50	0,60 x 0,40			L.A brun	céram	7
14	30	fossé	-0,50	1,40			L.A brun gris		7
15	31	fossé? Bande roulement?	-0,50	0,80			L.A brun gris	ardoise	8
15	32	fossé	-0,50	2,70			L.A brun gris		8
15	33	fossé	-0,50	0,90			L.A brun gris		8
15	34	fossé	-0,55	0,50			L.A brun gris		8
16	35	fossé	-0,60	1,30			L.A brun gris	céram	9
16	36	fossé	-0,60	0,70			L.A brun	céram	9
16	37	fossé	-0,60	1,00			L.A brun gris	céram	9
17	38	fossé?	-0,60	1,30			L.A brun gris	céram	9
17	39	fossé?	-0,60	0,60			L.A brun orangé oxydé		9
17	40	fossé? Mare?	-0,60	1,50			L.A gris oxydé	céram	9
17	41	fossé?	-0,80	0,70			L.A gris orangé	ardoise brique	9
17	42	fossé	-0,80	0,50			L.A gris oxydé		9
18	43	fossé	-0,80	0,60			L.A gris oxydé	ardoise, TCA	10
19	44	fossé	-0,60	1,10			L.A gris bleuté		10
19	45	fossé	-0,60	1,00			L.A gris foncé		10
19	46	fossé	-0,60	0,40			L.A brun		10
20	47	fossé	-0,80	ind			L.A brun gris	céram	10
20	48	fossé	-0,80	1,10			L.A gris orangé		10
20	49	mare? Dépression?	-0,20	ind			L.A gris bleuté oxydé + blocs de granite	fer, céram, faïence	10
20	50	fossé	-0,80	0,60 x 0,40			L.A gris bleuté	scorie	10
23	51	fossé	-0,40	0,60			L.A brun		11

Tr	Fait	Nature	Niv. apparition	Dimensions (en m)			Description	Mobilier	Minute
				Long.	Larg.	Prof. Diam.			
23	52	fossé	-0,40	0,80			L.A brun gris	céram	11
26	53	fossé	-0,50	0,40			L.A brun		12
28	54	fossé	-0,50	1,00			L.A brun	céram	12
28	55	fossé	-0,50	1,10			L.A brun		12
28	56	fossé	-0,40	1 à 1,60			L.A brun		12
28	57	fossé?	-0,40	1,10			L.A brun clair		12
28	58	fossé	-0,40	1,50			L.A brun gris clair + CB		12
28	59	fossé	-0,40	0,80			L.A brun clair		12
28	60	fossé	-0,40	0,60			L.A brun gris clair		12
28	61	fossé	-0,40	0,45			L.A brun clair		12
28	62	fossé	-0,40	2,10			L.A brun	céram, TC	12
28	63	fossé	-0,45	0,85			L.A brun clair		12
29	64	fossé	-0,40	1,70			L.A brun sombre+ TC + CB		13
29	65	fossé	-0,45	1,40			L.A brun gris oxydé		13
29	66	fossé	-0,50	0,60			L.S brun clair		13
29	67	fossé	-0,55	?			L.A brun		13
30	68	fossé	-0,55	1,05			L.A brun		13
30	69	fosse circulaire	-0,55	0,90			L.A brun gris + CB		13
30	70	fossé	-0,60	1,10			L.A S brun gris + CB		13
30	71	fossé	-0,60	0,90			L.A S brun gris		13
30	72	fossé	-0,60	0,90			L.A S gris clair oxydé		13
30	73	fossé	-0,50	1,25			L.A brun gris oxydé + CB	TCA	13
30	74	fossé	-0,55	0,40			L.A brun gris		13
30	75	fossé	-0,55	0,70			L.A brun gris oxydé		13
30	76	fossé	-0,45	1,10			L.A brun gris oxydé + CB	TCA	13
30	77	TP?	-0,50	0,60			L.A S brun gris		13

Tr	Fait	Nature	Niv. apparition	Dimensions (en m)			Description	Mobilier	Minute
				Long.	Larg.	Prof. Diam.			
30	78	fossé	-0,55	1,40			L.A brun gris oxydé	céram	13
30	79	fossé	-0,45	0,90			L.A brun		13
31	80	fossé	-0,50	1,10			L.A brun gris clair		14
31	81	fossé	-0,50	1,35			L.A.S brun gris oxydé	céram	14
31	82	fossé	-0,50	0,80			L.A.S brun gris clair oxydé		14
31	83	fossé	-0,50	1,60			L.A brun gris + CB		14
31	84	fossé	-0,50	1,20			L.A brun gris oxydé + CB		14
31	85	fossé	-0,50	1,70			L.A brun gris clair oxydé + CB	céram	14
31	86	fossé	-0,45	1,00			L.A brun + TC + CB + blocs de granite		14
31	87	TP	-0,45	0,40			L.A brun gris + CB		14
32	88	fossé	-0,60	0,80			L.A brun gris oxydé + blocs de granite	céram	14
32	89	mare? Dépression?	-0,60	?			L.A gris clair oxydé + blocs granite	céram	14
32	90	fossé	-0,50	1,30			L.A gris oxydé + blocs granite + CB		14
32	91	fossé	-0,55	0,40			L.A gris oxydé + CB		14
32	92	fossé	-0,45	0,50			L.A gris brun oxydé + blocs granite + CB		14
32	93	fossé	-0,45	1,60			L.A gris brun oxydé + blocs granite + CB		14
32	94	fossé	-0,55	1,10			L.A gris brun oxydé + blocs granite + CB		14
32	95	fossé	-0,60	0,50			L.A brun gris		14
33	96	fossé	-0,50	1,80			L.A gris oxydé		14
33	97	fossé	-0,50	1,00			L.A gris oxydé		14
33	98	fossé	-0,55	?			L.A gris foncé oxydé		14
33	99	fossé	-0,50	0,70			L.A gris foncé oxydé		15
33	100	fossé	-0,50	1,60			L.A.S gris oxydé + blocs	TCA?	15
33	101	fossé	-0,60	1,10			L.A.S gris oxydé		15
34	102	fossé	-0,70	0,80			L.A gris foncé oxydé		15
34	103	fossé	-0,70	1,00			L.A gris foncé oxydé		15

Tr	Fait	Nature	Niv. apparition	Dimensions (en m)			Description	Mobilier	Minute
				Long.	Larg.	Prof. Diam.			
34	104	fossé	-0,75	2,30			L.A gris brun oxydé		15
34	105	fossé	-0,70	0,40			L.A gris oxydé		15
34	106	fossé	-0,65	1,00			L.A gris oxydé + CB		15
35	107	fossé	-0,45	0,95			L.A brun gris foncé oxydé + CB	céram	15
35	108	fossé	-0,60	0,80			L.A gris oxydé	céram + jeton de schiste	15/18
35	109	fossé	-0,60	0,80			L.A gris oxydé		15/18
36	110	mare?	-0,50	?			L.A gris oxydé		16
36	111	fossé?	-0,70	1,20			L.A.S gris oxydé + blocs		16
36	112	fossé?	-0,80	?			L.A.S gris oxydé + blocs		16
ext.7	113	four empierré	-0,40	1,10 x 1			Blocs de granite chauffés: Forme + ou - circulaire	céram	17
ext.7	114	TP empierré	-0,40	0,60			Blocs de granite	céram	
ext.7	115	TP empierré	-0,40	0,7 x 0,60			Blocs de granite	céram	
ext.7	116	bloc	-0,40	0,60 x 0,30			granite		
ext.7	117	bloc	-0,40	0,30 x 0,20			granite		
ext.26	118	fossé?	-0,60	1,00			L.A brun		17
37	119	fossé	-0,60	0,90			L.A brun oxydé		19
37	120	fossé?	-0,60	?			L.A brun + blocs granite + schiste	TCA	19
37	121	fossé	-0,65	1,10			L.A brun gris oxydé		19
37	122	TP	-0,70	0,50			L.A brun		19
37	123	fossé	-0,70	1,20			L.A brun gris oxydé		19
38	124	fossé	-1,20					céram, TC	20, 21
38	125	fosse (fond)	-1					ardoise, céram, fer, TC	20
39	126	fosse	-0,70					céram	20
39	127	fosse	-0,70						20
39	128	fosse	-0,70						20

Tr	Fait	Nature	Niv. apparition	Dimensions (en m)			Description	Mobilier	Minute
				Long.	Larg.	Prof. Diam.			
41	129	fosse extraction	-1					céram, TC, os	21
42	130	fossé	-0,70	l. 0,30 m			LAS brun gris + CB		22
42	131	fossé	-0,70	l. 0,60 m			LAS brun gris + blocs granite		22
42	132	fosse	-0,70	l. 2 m x ?			LAS brun sombre + CB		22
42	133	fosse?	-0,90	l. 1,20 m x ?			LAS brun sombre + CB		22
42	134	fossé	-0,70	l. 0,50 m			LAS brun + CB		22
42	135	TP	-0,70	diam. 0,40 m			LAS brun + CB		22
42	136	fosse	-0,70	?			LAS brun sombre + CB	céram	22
43	137	fosse	-0,55	l. 1,20 m x ?			LAS brun		22
43	138	fosse?	-0,56	l. 1 m max			LAS brun	céram	22
43	139	fosse?	-0,57	1, 50 m x ?			LAS brun		22
43	140	fosse? Fossé?	-0,75				LAS brun + CB + granite altéré	céram, TC	22
43	141	fosse?	-0,85				LAS brun		22
38	142	fosse ?	-1,20				LS brun foncé, quelques cailloux, fragments de TC		20
38	143	TP ?	-1,20	diam. 0,30 m			LAS brun clair		20
39	144	fosse	-0,70	l. 1,50 m					20
44	145	fossé	-1,40						23

Inventaire des minutes

N° de minute	Tranchée	Fait(s)	Sondage(s)	Type(s) de structure(s)
1	1, 2	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7		fossés, chablis
2	3, 4	8, 9		fossés
3	4, 5, 6, 7	9 bis		fossé
4	7	10, 11		Dépôt vase, TP
5	8	12		fossé
6	9, 10, 11	13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23		fossés, four empierré
7	11, 12, 13, 14	24, 25, 26, 27, 29, 30		fossés, chablis
8	15	31, 32, 33, 34		fossés
9	16, 17	35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42	Sd F40 TR.7 coupe est	fossés
10	18, 19, 20, 21	43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50	Sd F50 TR.20 coupe sud	fossés
11	22, 23, 24, 25	51, 52		fossés
12	26, 27, 28	53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63		fossés
13	29, 30	64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79		fossés, fosse, TP

N° de minute	Tranchée	Fait(s)	Sondage(s)	Type(s) de structure(s)
14	31, 32, 33	80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99		fossés, fosse, TP
15	33, 34, 35	99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109		fossés
16	10, 16, 36	110, 111, 112, 15, 35,16	Sd TR.10 F16, Sd TR.16 F35, Sd TR.10 F15	fossés, four empierré
17	7, 15,16, 23, 26, 28	118, 113, 51, 52, 36, 37, 34, 56	Sd TR.23 F51, Sd TR.23 F52, Sd TR.16 F36/37, Sd TR.15 F34, Sd TR.28 F56	fossés, four empierré
18	30, 31, 35	69, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 108, 109	Sd TR.30 F69, Sd TR.31 F80, Sd TR.31 F81/82, Sd TR. 31 F83, Sd TR.35 F108/109	fossés, fosse
19	12, 30, 31, 32, 37	24, 78, 84, 88, 119, 120, 121, 122, 123	Sd TR.30 F78, Sd TR.31 F84, Sd TR.32 F88, Sd TR.12 F24	fossés, fosse
20	38, 39	124, 125, 126, 127, 128		fossés, fosse
21	38, 40, 41	124, 129	Sd TR.41 F129 coupe ouest	
22	42, 43	130, 31, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141		fossés, fosse
23	44		Sd TR.44 coupe ABC	fossé
24	44		Sd TR.44 coupe DE	
25	44			mur, fossé

ZAC de Hédé-tranche 1

Chronologie

Protohistoire,
Chalcolithique, âge du
Bronze, Moyen Âge,
Temps modernes

Sujets et thèmes

Douve, fossé, fosse,
chemin, four

Mobilier

Céramique, lithique,
métallique

L'opération de diagnostic de la ZAC de Hédé-tranche 1 a été réalisée durant le mois d'avril 2015 sur une superficie de 102 760 m² sur le territoire de la commune de Hédé-Bazouges. Il concerne deux secteurs distincts : un secteur en milieu rural composé de parcelles agricoles situées au sud-est du bourg, et un secteur urbanisé en centre-bourg, au sein de parcelles privatives.

Le diagnostic a mis en évidence un certain nombre de vestiges archéologiques dont la datation concerne essentiellement l'âge du Bronze, le Moyen Âge et la période moderne.

Une première occupation datant du campaniforme et de l'âge du Bronze ancien I est caractérisée par la présence de mobilier et de structures empierrées situées au sud-est de l'emprise. Le contexte stratigraphique dans lequel se développent les structures n'a pas permis d'identifier de creusements, mais la typologie des empièvements, leur implantation et la nature du mobilier évoquent une occupation domestique. Quelques fossés et un four à pierres chauffées datés de la Protohistoire au sens large suggèrent également l'existence d'une occupation de cette période dans l'environnement proche.

En dehors de la période protohistorique, l'essentiel du mobilier recueilli date des périodes médiévale et moderne. La concordance avec les limites cadastrales napoléoniennes nous amène à proposer une datation moderne à contemporaine d'un grand nombre de fossés découverts à l'est de l'emprise, mais la présence de céramique médiévale associée laisse penser que certains pourraient avoir une origine plus ancienne.

En secteur centre bourg, d'importants niveaux de remblais modernes (XVIIIe-XIXe s.) ainsi que plusieurs fosses d'extraction ont été identifiés. Quelques tronçons de fossés et fosses de datation moderne (XVIIe-XVIIIe s.) ont également été découverts dans ce secteur. Enfin, le sondage réalisé au niveau du tracé supposé de l'enceinte urbaine médiévale a mis au jour les vestiges d'un bâtiment vraisemblablement abandonné au cours du XVIIIe siècle, installé sur un large fossé interprété comme la douve de la ville de Hédé à l'époque médiévale. L'étude documentaire et topographique réalisée par P. Poilpré vient par ailleurs enrichir les données sur l'histoire médiévale de Hédé et apporter un éclairage nouveau sur son aménagement à cette période.